

RETOUR SUR

2020



Sommaire

I. Préambule	6
II. Administration	9
a) Le conseil d'administration du C.I.A.S.	10
b) Dates clés	12
c) Les commissions thématiques	12
1. Gestion du personnel	13
a) Titulaires	13
b) Non-titulaires emplois permanents	13
c) Titulaires et non-titulaires emplois permanents	13
d) Temps complet / non complet	14
e) Pyramide des âges	14
f) Part des titulaires et non titulaires	15
g) Répartition par filières	15
2. Organisation budgétaire	15
A) Le Budget principal	16
a) Budget de fonctionnement par service	16
b) Principales ressources de fonctionnement	17
c) Budget d'investissement par service	18
B) Les budgets annexes	19
a) Services d'aide et d'accompagnement à domicile	19
b) Gestion et administration de résidence pour personnes âgées	19
C) La dette	20
D) La gestion des impayés	20
E) Les marchés publics	21
G) La recherche de financements et de partenariats	22
3. Le Projet Social de Territoire	22
4. La crise sanitaire de la Covid-19	26
III. Offrir des services aux familles	27
1. Présentation générale	28
A) Les structures enfance jeunesse	28
a) Les services Petite Enfance	28
b) Les services enfance	29
c) Les services jeunesse	29

B) La fréquentation globale des structures	31
C) Les actions globales réalisées en 2020	33
a) Action soirées thématiques	33
b) Ateliers enfants parents	33
c) Café des parents	34
2. La Petite enfance	35
A) Les Etablissements d'Accueil Jeunes Enfants (EAJE)	35
a) Le multi-accueil de Beaumont-le-Roger	35
b) La micro-crèche de Goupil-Othon	37
c) La micro-crèche de Serquigny	41
B) Les Relais Parents Assistants(es) Maternels(les) (R.P.A.M)	44
a) Les modalités de fonctionnement	45
b) Les moyens humains et matériels	45
c) Les territoires d'intervention	47
d) L'activité auprès des assistantes maternelles	50
e) L'activité auprès des familles	52
f) Formations - Professionnalisation	53
g) Impacts de la crise sanitaire sur l'activité	54
C) Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)	56
a) Données quantitatives	56
Horaire des séances	56
Age des enfants	56
Qualité de l'accompagnant	57
b) Répartition mensuelle de la fréquentation	57
c) Les équipes d'accueillants	58
d) Impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement des structures	59
e) Les perspectives	59
3. L'enfance	60
A) Les accueils périscolaires	62
a) Les objectifs des accueils périscolaires	62
b) L'organisation des accueils périscolaires	62
B) Les accueils de loisirs des mercredis	63
C) Les accueils de loisirs des vacances scolaires	64
4. La Jeunesse	66
A) Le Pôle Initiatives Jeunes (PIJ)	66
a) L'accueil de Services Civiques	67
b) L'accueil de stagiaires	67

c) La fréquentation du Pôle Initiative jeunes	69
d) L'information recherchée	70
B) Les Pôles adolescents	71
a) Présentation	71
b) Fréquentation des pôles ados	72
c) Les points forts du service jeunesse	74

IV. Accompagner le projet de vie des personnes âgées et handicapées 76

1. Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) 77

A) Vie du service	77
a) La planification : prise en compte des frais kilométriques et des temps de déplacement	77
b) Les réunions d'équipe et de coordination	78
c) Les formations	78
B) Le conseil départemental : les financements	78
a) La tarification 2020	78
b) L'activité 2020 en quelques chiffres	79
C) 2020 : une année marquée par le transfert du SAAD de la ville de Bernay au sein du C.I.A.S. et les crises sanitaires (Covid-19 et gale norvégienne)	80
D) Bilan et Perspectives	81

2. La résidence autonomie Serge DESSON 82

A) La crise sanitaire Covid-19	83
B) Le personnel affecté à l'établissement	84
C) Le budget 2020	84
D) La gestion des recouvrements	86
E) Le Conseil de la Vie Sociale	86
F) Caractéristiques et occupation de l'établissement	87
G) Profil des résidents	88
H) Vie de la résidence	91
1. Les services au sein de l'établissement	91
a) La restauration	91
b) La buanderie	91
c) La chambre d'hôtes	91
d) Les garages	91
2. L'animation	91
a) Des rencontres conviviales tout au long de l'année	91
b) Des activités en faveur de la mémoire et du maintien du capital santé	91
c) Du semi à l'assiette	92
I) Le foyer logement	92

V. Proposer un tremplin vers l'(la) (ré)insertion professionnelle	93
1. Le Chantier d'insertion	94
A) Les équipes	94
a) L'équipe permanente	94
b) L'équipe de salariés 2020	94
c) Profil des salariés	95
B) Les locaux	95
C) L'organisation du chantier d'insertion	96
D) Les modalités de recrutement	96
E) L'activité économique et l'accompagnement technique	96
F) La formation des salariés du chantier	97
G) Les sorties 2020	98
H) Des compétences spécifiques dédiées au chantier	98
I) Mise en œuvre de l'appel à projets des communes	99
J) Dons de plants annuels aux communes du territoire	99
K) Les projets	99
L) Perspectives 2021	100
VI. Animer la Vie Sociale	101
A) L'organisation de l'Espace de Vie Sociale	102
a) Les horaires d'ouverture	102
b) Les pôles d'intervention	102
B) Pôle Education à l'Environnement et au Développement Durable	104
a) Des animations pour tous	104
C) Pôle Ressources - Multimédia	105
a) Les ressources - multimédia en quelques chiffres	105
b) Répondre aux attentes des usagers	105
D) Pôle Animation – culturel	106
a) L'évolution de la fréquentation	106
b) Une variété d'activités et d'ateliers	107
E) Point Accueil Jeunes (PAJ)	108
a) Evolution des effectifs du point accueil jeunes	108
F) Analyse des activités 2020	108



Préambule

La loi NOTRe du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République et visant notamment à renforcer les intercommunalités a donné naissance à l'**Intercom Bernay Terres de Normandie**, par arrêté préfectoral n°DRCL/BCLI/2016-93 par la fusion des communautés de communes de Bernay et des Environs, du canton de Beaumesnil, du canton de Broglie, de l'Intercom du Pays Brionnais et de l'Intercom Risle et Charentonne au 1^{er} janvier 2017.

L'Intercom du Pays Brionnais étant dotée d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) compétent en matière d'insertion, ce dernier a vu son périmètre et ses compétences élargies, conformément aux dispositions de la loi NOTRe, pour devenir le **C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie**.

Cette structure met en œuvre l'action sociale reconnue d'intérêt communautaire par l'Intercom Bernay Terres de Normandie et porte quatre grands axes thématiques, à savoir :

- L'Enfance Jeunesse
- L'Animation de la vie sociale
- L'Insertion
- L'Autonomie

Ainsi, du jeune enfant à la personne âgée, en passant par l'insertion professionnelle des adultes en difficulté, le C.I.A.S est en mesure **d'accompagner les familles, les personnes en perte d'autonomie ainsi que les publics relevant des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle**.

Il est l'outil intergénérationnel permettant à la collectivité de mener une politique sociale complète, en transversalité avec les services de l'Intercom.



C'est ainsi que le Pôle Enfance-Jeunesse porte l'ensemble des structures encadrant le jeune enfant jusqu'à l'adulte en devenir : crèches, micro-crèches, Lieux d'Accueil Enfants-Parents (L.A.E.P.), Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s (R.P.A.M.), Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.), Accueils périscolaires, Pôles Adolescents, Pôle Initiatives Jeunes (Public 16-25 ans) ...

Le Pôle Animation de la Vie Sociale, à travers l'Espace de Vie Sociale, permet aux administrés de disposer d'un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, favorisant le développement des liens familiaux. C'est également un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets au travers d'activités et de services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs.

Les adultes en difficulté sont soutenus par le Pôle Insertion qui leur permet, grâce à son chantier d'insertion qui œuvre dans les espaces verts, les espaces naturels et les espaces d'intérêt touristique, de renouer avec l'emploi, de retrouver du lien social et une situation d'indépendance financière constituant ainsi une vraie passerelle vers le retour à l'emploi ou des formations qualifiantes.

Enfin, les publics en situation de dépendance (liée à l'âge ou au handicap) trouveront une réponse à leurs besoins au travers du Pôle Autonomie qui pourra les accompagner dans le maintien à domicile en leur proposant un service d'aide et d'accompagnement à domicile pour ceux qui souhaiteraient demeurer chez eux ou un accueil au sein d'une résidence autonomie pour les personnes dont l'autonomie le permet et qui préférerait un lieu de vie leur assurant lien social et sécurité.

Le Conseil d'Administration a engagé le C.I.A.S dans une démarche de développement du territoire : affirmer l'action sociale sur l'ensemble du nouveau périmètre, assurer l'attractivité du territoire, proposer et déployer l'accessibilité des services et maintenir une relation de proximité avec l'usager.

Parallèlement, les centres communaux d'action sociale (CCAS) qui existaient préalablement continuent leur action sur leurs territoires respectifs au côté de la structure intercommunale.

Pour mener à bien son action, en 2018 le C.I.A.S. a engagé l'élaboration de son projet social de territoire qui a permis d'acquérir une vision globale des ressources et des enjeux de la nouvelle intercommunalité afin d'apporter des réponses efficaces et adaptées aux demandes et attentes des administrés de notre territoire.

Désormais le projet social construit avec vous, par la richesse de ces 3 axes de développement :

- ✓ Les habitants sont acteurs et au cœur de l'action sociale du territoire
- ✓ L'action sociale pour tous à l'échelle du territoire, cohérente et coordonnée
- ✓ L'accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous.

qui y sont déclinés en plusieurs actions, impulse naturellement la ligne directrice « **Agir pour mieux vivre ensemble** », constituant une véritable ambition pour notre territoire !

C'est ainsi, que toutes les équipes co-construisent afin de maintenir et/ou mettre en place des services liés aux besoins des habitants, qui se traduisent par de nouveaux mode d'organisation, l'accentuation du travail en réseau, l'innovation.... La transversalité et la cohésion d'équipe sont plus que jamais une force qui se conjuguent à celles de nos partenaires institutionnels et associatifs ainsi qu'aux différents services communaux et intercommunaux qui associent leurs compétences et leurs ressources à celle du Centre Intercommunal d'Action Sociale ; ce qui représente un véritable atout au service de la population.

« Construisons ensemble le territoire solidaire de demain »



Administration

a) Le conseil d'administration du C.I.A.S.

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement des instances ; renouvellement qui, du fait de la crise sanitaire, a dû être décalée. Ainsi, le conseil communautaire ayant été renouvelé le 13 juillet 2020, le nouveau conseil d'administration du C.I.A.S. est entré en fonction le 8 septembre 2020.

Aussi, du 1^{er} janvier au 12 juillet 2020, la composition du conseil d'administration du C.I.A.S. était la suivante :

Président (de droit : Président de l'EPCI) : M. Jean-Claude ROUSSELIN

Administrateurs élus par le Conseil Communautaire
de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (10) :

Représentants le secteur de Bernay :	Mme Julie BLOTIERRE Mme Sandrine VANDERHOEVEN
Représentants le secteur de Beaumont :	M. André ANTHIERENS Mme Martine VATINEL
Représentants le secteur de Brionne :	Mme Brigitte BINET M. Yannick MALHERBE
Représentants le secteur de Beaumesnil :	M. Daniel PERDRIEL Mme Agnès VAN DEN DRIESSE
Représentants le secteur de Broglie :	M. Roger DELAMARE M. Pierre MALARGÉ

Administrateurs désignés au sein des associations représentant la société civile (10) :

Représentants des associations de personnes handicapées du Département	Mme Christelle TERRASSE Cap Emploi 27 M. Laurent PALADE Association Jules Ledein – Foyer Eugénie Marie
Représentants de l'Union Départementale des Associations de Famille	Mme Elisabeth ERARD UDAF
Représentants des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions	M. Michel du MESNIL-ADELÉE Association pour le Développement de l'Ecriture, du Calcul et de la Lecture pour l'Insertion et la Communication - DECLIC M. Loïc PENVEN Mission Locale Ouest Eure
Représentants des associations participant à des actions en faveur de la jeunesse	M. Patrice ARNAUD Association TIC-TAC BOSPAULOIS M. Pascal GRIHAULT Maison des Jeunes et de la Culture de Bernay M. Pascal KAREB puis Mme Delphine ANTOMPIETRI Association Lezarts et les Mots Mme Maïté JORISSEN Association Secours Catholique M. Gérard GUENIER Association La Croix Rouge

Depuis le 8 septembre 2020, le conseil d'administration du C.I.A.S. est ainsi composé :

Président (de droit : Président de l'EPCI) : **M. Nicolas GRAVELLE**

**Administrateurs élus par le Conseil Communautaire
de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (10) :**

Numéro d'ordre de la liste	Membres
1	Mme Marie-Lyne VAGNER
2	Mme Françoise CANU
3	Mme Martine GOULLEY
4	M. Thomas COURTOUX
5	Mme Jocelyne HEURTAUX
6	M. Roger BONNEVILLE
7	Mme Nadia NADAUD
8	Mme Delphine DELACROIX-MALVASIO
9	Mme Brigitte PANNIER
10	M. André ANTHIERENS

Administrateurs désignés au sein des associations représentant la société civile (10) :

Représentants des associations de personnes âgées et retraités du département	Mme Jocelyne FERIÈRE La Croix Rouge Française Mme Nicole HALBOUT Les Accueillants Barrois
Représentants des associations de personnes handicapées du département	Mme Nora MAGNAN Trisomie 21 Eure Mme Florence PERRET ADAPEI 27
Représentants de l'Union Départementale des Associations Familiales	M. Ghislain POUCKET Maison Familiale Rurale de Bernay
Représentants des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions	Mme Laëtitia GARNIER Le Troc Brionnais Mme Sylvie GUERRAND Le Secours Populaire Français Mme Gaëlle TELLIER Association YSOS
Représentants participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie	M. Guillaume BOULAYE Les Sauveteurs Secouristes Risle Charentonne M. Ahmed LAHRECH Personne qualifiée

b) Dates clés

7 février 2020, le conseil d'administration C.I.A.S adopte le budget et approuve l'étape de préfiguration du futur centre social ainsi que le renouvellement du projet de fonctionnement du Relais Parents Assistantes Maternelles de Serquigny et les projets sociaux des Lieux d'Accueil Enfants Parents.

13 mars 2020, le conseil d'administration valide la prorogation de l'agrément de l'Espace de Vie Sociale et statue sur des affaires de gestion courantes : décisions modificatives, conventions d'attribution de financements, convention de mise à disposition de locaux, etc.

2 juillet 2020, le conseil d'administration adopte les comptes administratifs et les comptes de gestion 2019, acte la présentation du rapport d'activité de l'année 2019 et prend plusieurs décisions en lien avec la crise sanitaire : prime exceptionnelle Covid-19 aux personnels les plus exposés, avenant à deux actes d'engagement de la résidence autonomie pour permettre aux futurs résidents d'emménager en dehors des dates initialement prévues et qui se sont trouvées décalées de par le confinement.

8 septembre 2020, installation du nouveau conseil d'administration et adoption des délibérations nécessaires au fonctionnement de cette la nouvelle gouvernance : lieu de tenue des séances, élection de la Vice-Présidente, adoption du règlement intérieur, constitution du Bureau, définition et constitution des commissions thématiques, délégation de pouvoirs du conseil d'administration au Président, constitution d'un comité de pilotage, élection des membres de la commission d'appel d'offres, désignation des membres devant siéger dans différentes instances (conférence des financeurs, conseil de la vie sociale), constitution des plusieurs commissions.

24 novembre 2020, le conseil d'administration désigne un nouvel administrateur suite à la vacance d'un siège et procède à l'élection d'un nouveau référent autonomie au sein du Bureau. Il approuve également la composition des commissions thématiques et statue sur un grand nombre de renouvellement de conventions arrivées à échéances (mise à disposition de locaux, de personnel) ainsi que sur diverses affaires courantes. Dans le cadre de la crise sanitaire, il approuve la convention de prestation de service avec la commune de Bernay ainsi que la convention entre le C.I.A.S. et le Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme de l'Eure dans le cadre des opérations de soutien aux personnes vulnérables.

c) Les commissions thématiques

Les commissions au sein du C.I.A.S sont organisées par pôles thématiques auxquels sont associés un référent de pôle représentant élu et un binôme issu des représentants de la société civile.

Pôle	Référent	Binôme
Pôle enfance jeunesse	M. Thomas COURTOUX	M. Ghislain POUCKET
Pôle autonomie	Mme Jocelyne HEURTAUX	Mme Nicolle HALBOUT
Pôle insertion	Mme Nadia NADAUD	Mme Laëtitia GARNIER
Pôle animation de la vie sociale	M. Roger BONNEVILLE	M. Ahmed LAHRECH

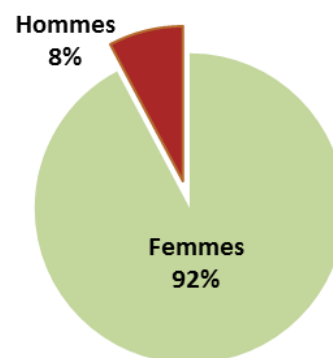
1. Gestion du personnel

Le service des ressources humaines de l'Intercom Bernay Terres de Normandie assure la gestion des carrières, la formation et la prévention, ainsi que la rémunération du personnel. Au cœur des relations sociales, il joue un rôle de conseil et d'accompagnement en ce qui concerne les conditions et l'organisation du travail.

a) Titulaires

	Femmes	Hommes	Total
filière administrative	13	0	13
filière technique	7	2	9
filière animation	23	3	26
filière culturelle			0
filière sociale			0
filière médico-sociale	52	3	55
filière médico-technique			0
filière sportive			0
filière police municipale			0
filière incendie secours			0
TOTAL	95	8	103

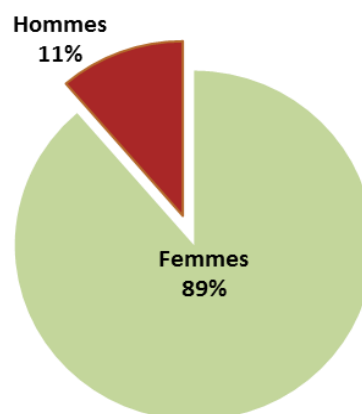
Répartition femmes-hommes des effectifs (titulaires)



b) Non-titulaires emplois permanents

	Femmes	Hommes	Total
filière administrative	2	0	2
filière technique	4	3	7
filière animation	21	8	29
filière culturelle			0
filière sociale			0
filière médico-sociale	67	1	68
filière médico-technique			0
filière sportive			0
filière police municipale			0
filière incendie secours			0
TOTAL	94	12	106

Répartition femmes-hommes des effectifs (non-titulaires)

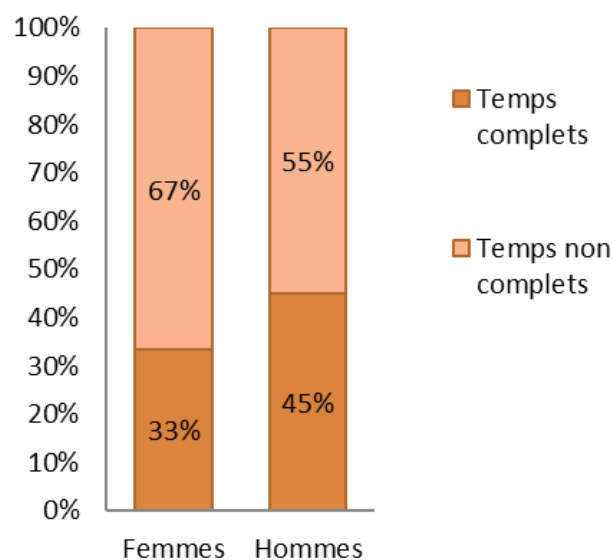
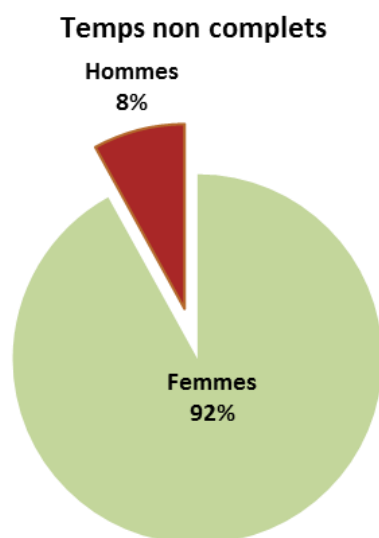


c) Titulaires et non-titulaires emplois permanents

	Femmes	Hommes	Total	% f	% h
administrative	15	0	15	100%	0%
technique	11	5	16	69%	31%
animation	44	11	55	80%	20%
culturelle	0	0	0	0%	0%
sociale	0	0	0	0%	0%
médico-sociale	119	4	123	97%	3%
médico-technique	0	0	0	0%	0%
sportive	0	0	0	0%	0%
police municipale	0	0	0	0%	0%
incendie secours	0	0	0	0%	0%
TOTAL	189	20	209	90%	10%

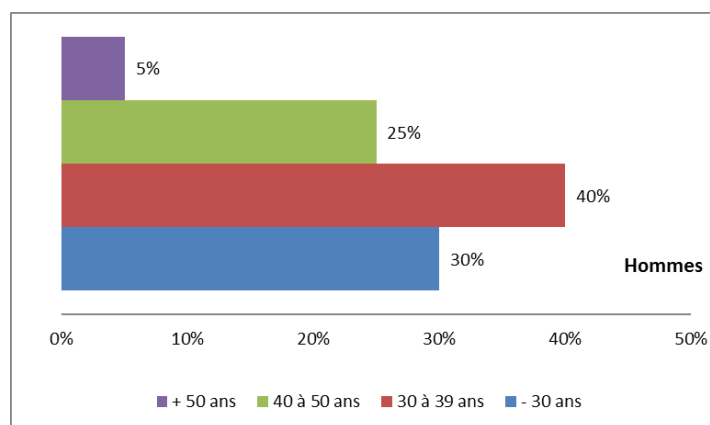
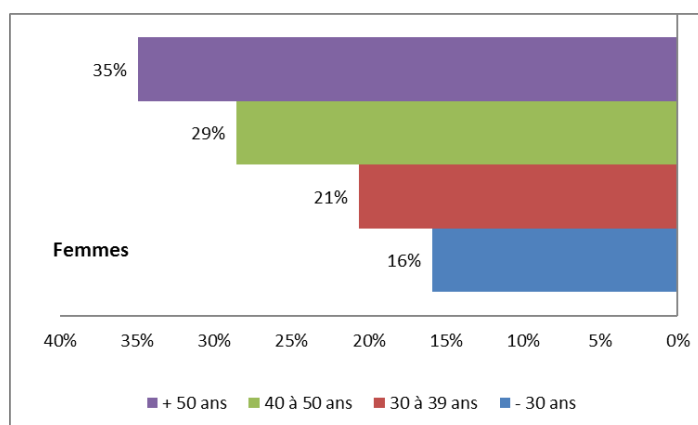
d) Temps complet / non complet

	Femmes	Hommes	Total	% F	% H
Temps complets	63	9	72	33%	45%
Temps non complets	126	11	137	67%	55%
Total	189	20	209	100%	100%



e) Pyramide des âges

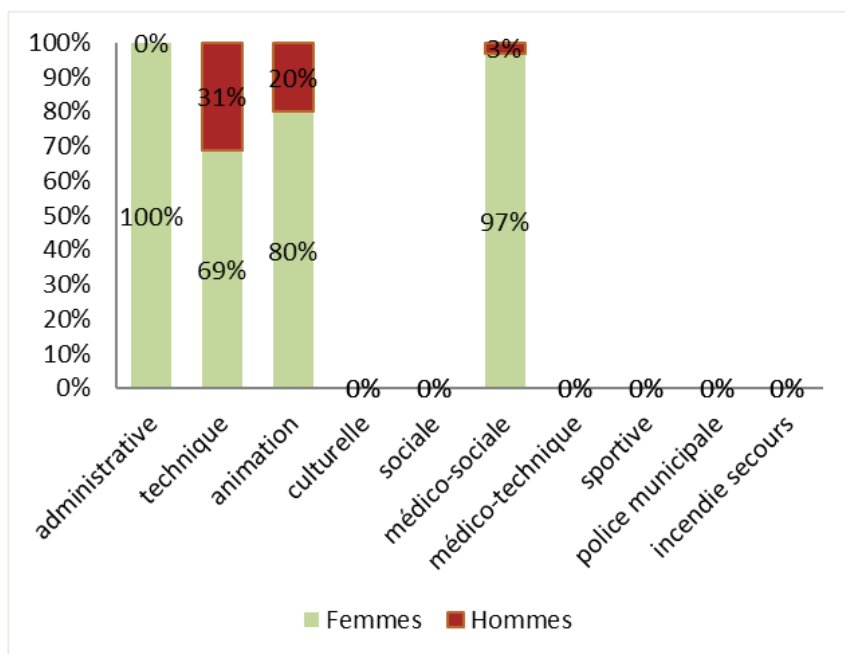
	Femmes	%	Hommes	%
+ 50 ans	66	35%	1	5%
40 à 50 ans	54	29%	5	25%
30 à 39 ans	39	21%	8	40%
- 30 ans	30	16%	6	30%
Total	189	100%	20	100%



f) Part des titulaires et non titulaires

	Femmes	Hommes
Titulaires	50%	40%
Non-titulaires	50%	60%

g) Répartition par filières



2. Organisation budgétaire

Le C.I.A.S est doté des budgets suivants :

- **Un budget principal** – Nomenclature M14
- **Des Budgets annexes** :
 - « Aide à domicile » - Nomenclature M22
 - « Gestion et administration de résidences pour personnes âgées » - Nomenclature M22

Le budget principal est la représentation financière du chantier d’insertion, de l’enfance jeunesse, de l’animation de la vie sociale et de l’administration générale du C.I.A.S. Une gestion analytique est définie par le service finances pour assurer la lisibilité budgétaire des services.

Par ailleurs, le C.I.A.S est doté de deux budgets annexes « Aide à domicile » et « Gestion et administration de résidences pour personnes âgées » qui sont des établissements médico-sociaux.

A) Le Budget principal

Le budget principal – nomenclature M14 comptabilise les écritures des services suivants :

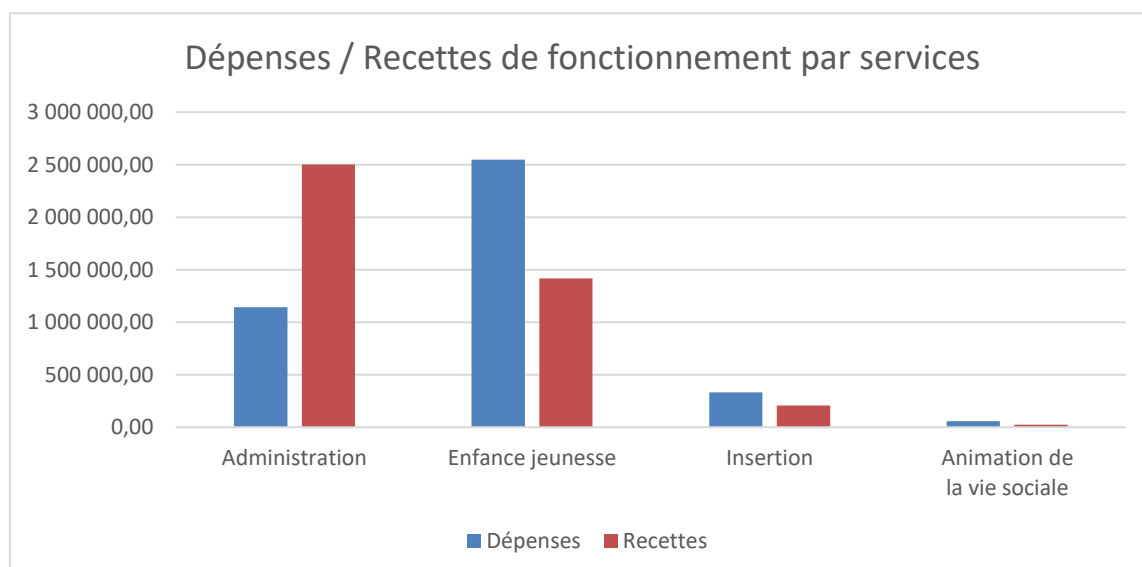
- Administration
- Enfance jeunesse
- Insertion
- Animation de la vie sociale

Le budget principal au titre de l'année 2020 était, toutes sections confondues, de **4 915 238.26 €**.

Sections	Eléments	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
Investissement	Dépenses	198 338.78 €	101 507.76 €	8 056.79 €
	Recettes	198 338.78 €	178 188.17 €	4 500,00 €
	Solde		+ 76 680.41 €	
Fonctionnement	Dépenses	4 716 899.48 €	4 082 824.71 €	
	Recettes	4 716 899.48 €	4 149 161.90 €	
	Solde		+ 66 337.19 €	
Total dépenses		4 915 238.26 €	4 184 332.47 €	
Total recettes		4 915 238.26 €	4 327 350.07 €	
Résultat global de clôture (avec RAR)		139 460.81 €		

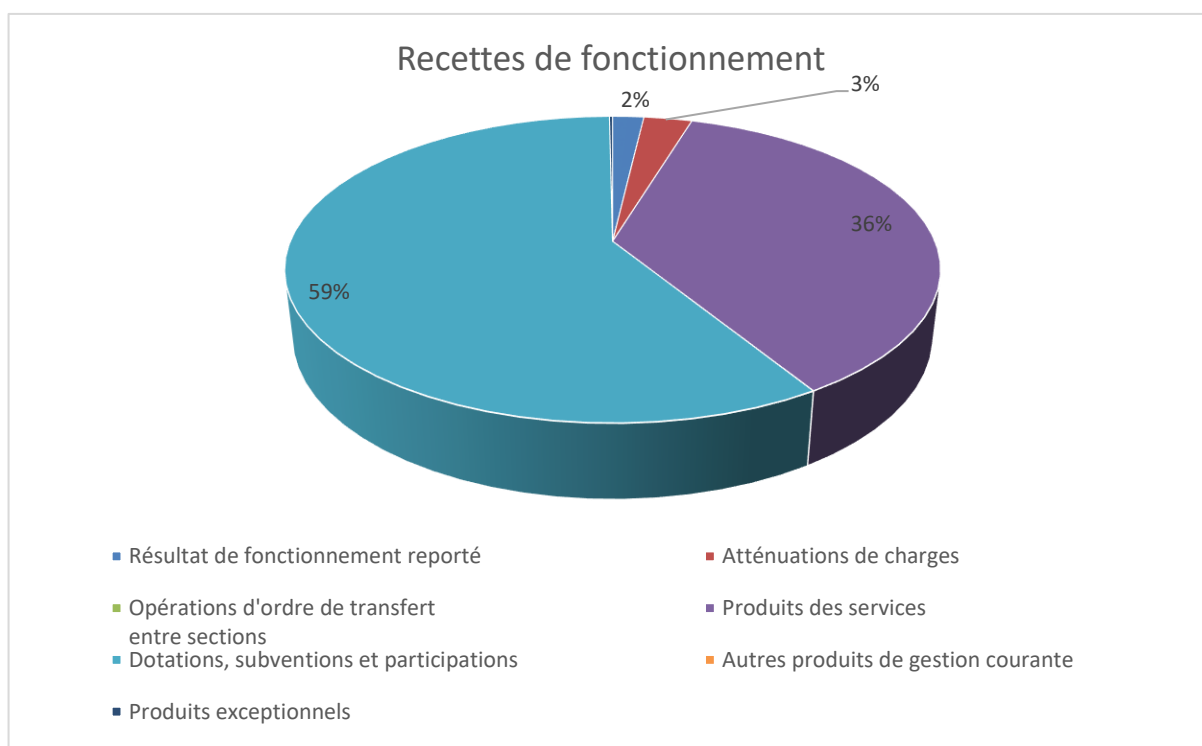
a) Budget de fonctionnement par service

Services	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Administration	1 141 398.34 €	2 502 677.85 €
Enfance jeunesse	2 548 869.32 €	1 416 101.49 €
Insertion	333 556.55 €	207 500.06 €
Animation de la vie sociale	59 000.50 €	22 882.50 €
Total	4 082 824.71 €	4 149 161.90 €



b) Principales ressources de fonctionnement

Désignation	Montant
Résultat de fonctionnement reporté	76 099.05 €
Atténuations de charges	117 666.69 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	360.00 €
Produits des services	1 516 031.19 €
Dotations, subventions et participations	2 431 356.47 €
Autres produits de gestion courante	1.84 €
Produits exceptionnels	7 646.66 €

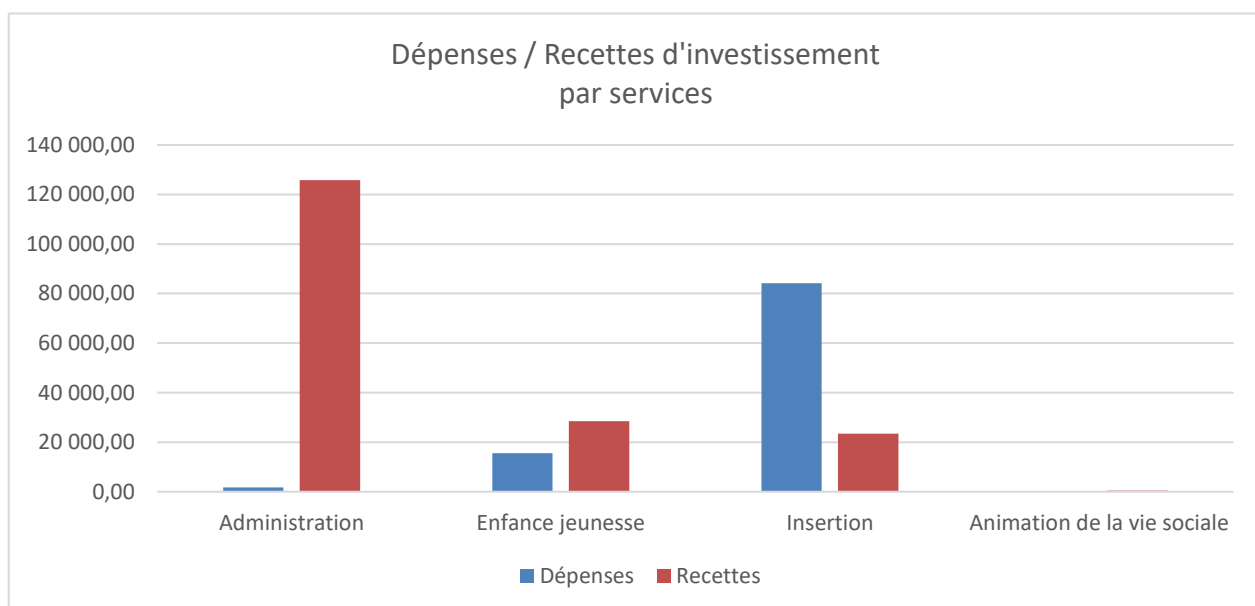


Le C.I.A.S n'ayant pas de ressources fiscales, il dispose d'un abondement de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour assurer son fonctionnement. Par ailleurs, il dispose des ressources liées aux produits des services et notamment les participations de la Caisse d'Allocations Familiales et des usagers.

Au titre de l'année 2020, l'I.B.T.N. dote le C.I.A.S d'une subvention d'équilibre 2 375 000 €

c) Budget d'investissement par service

Services	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Administration	1 747.84 €	125 820.68 €
Enfance jeunesse	15 597.92 €	28 474.83 €
Insertion	84 162.00 €	23 457.93 €
Animation de la vie sociale	0.00 €	434.73 €
Total	101 507.76 €	178 188.17 €



B) Les budgets annexes

a) Services d'aide et d'accompagnement à domicile

Au titre de l'année 2020 le service d'aide et d'accompagnement à domicile dispose d'un budget M22 issu de la fusion et correspondants aux secteurs de Brionne et de Beaumont-le-Roger et du transfert à compter du 1^{er} janvier 2020 du service de la ville de Bernay. Les dépenses sont essentiellement des dépenses de fonctionnement au titre des charges de personnel.

Montant des charges de personnel réalisé en 2020 : 2 248 124.57 €.

Enfin, les recettes perçues correspondent principalement aux recettes des caisses de retraite et du Département au titre de l'Aide Personnalisée d'Autonomie. En 2020, les recettes des produits de la tarification étaient de : 1 985 744.02 €.



Budget S.A.A.D				
Sections	Eléments	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
Investissement	Dépenses	9 108.10 €	0,00 €	
	Recettes	9 108.10 €	8 957.10 €	
	Solde		+ 8 957.10 €	
Fonctionnement	Dépenses	2 556 087.00 €	2 311 917.72 €	
	Recettes	2 556 087.00 €	2 350 426.12 €	
	Solde		+ 38 508.40 €	
Total dépenses		2 565 195.10 €	2 311 917.72 €	
Total recettes		2 565 195.10 €	2 359 383.22 €	
Résultat global de clôture (avec RAR)		47 465.50 €		

b) Gestion et administration de résidence pour personnes âgées

Le budget annexe M22 « Gestion et administration de résidences pour personnes âgées » enregistre les dépenses et recettes liées au fonctionnement de la résidence autonomie « Serge Desson » à Beaumont-le-Roger, établissement non médicalisé. Les dépenses sont essentiellement des dépenses de fonctionnement. Les recettes proviennent des produits de la tarification (loyers, charges, repas) et du forfait autonomie.

Sections	Eléments	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
Investissement	Dépenses	15 788.00 €	3 552.94 €	5 500,00 €
	Recettes	15 788.00 €	16 546.95 €	
	Solde		+ 12 994.01 €	
Fonctionnement	Dépenses	6 239.66 €	557 122.72 €	
	Recettes	6 239.66 €	604 378.46 €	

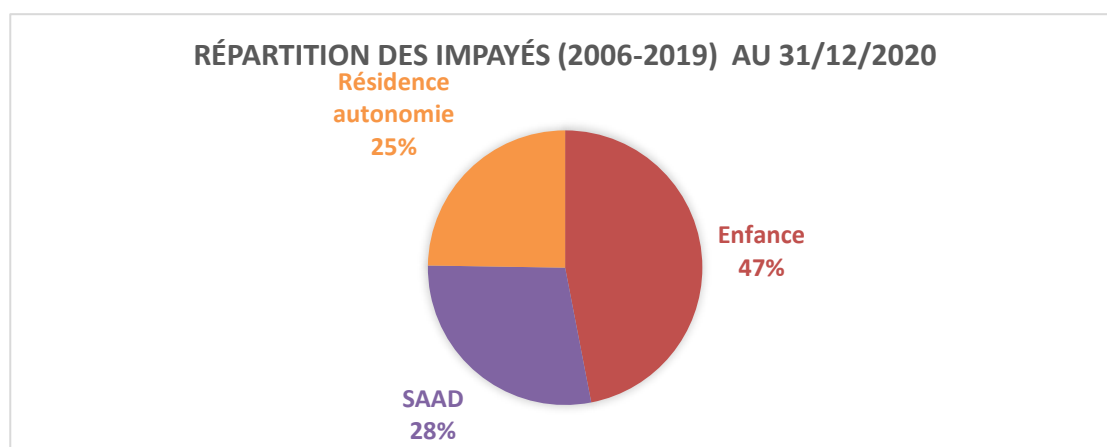
	Solde		+ 47 255.74 €	
Total dépenses		639 754.00 €	560 675.66 €	
Total recettes		639 754.00 €	620 925.41 €	
Résultat global de clôture (avec RAR)		54 749.75 €		

C) La dette

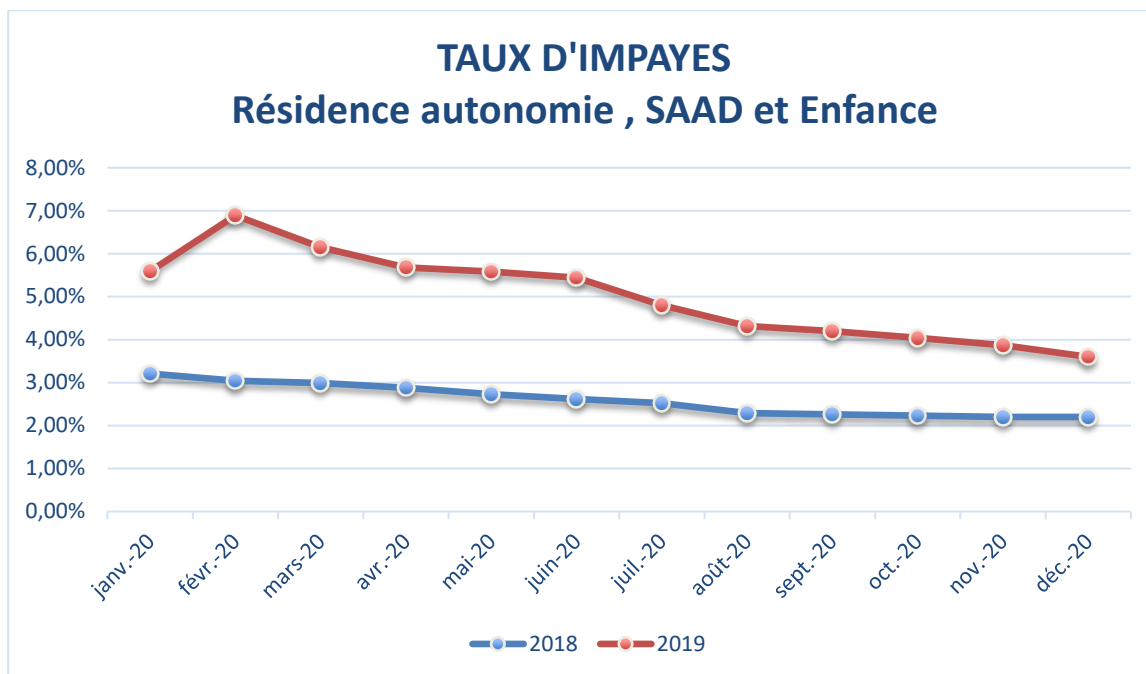
Le C.I.A.S assume de faibles dépenses d'investissement. Celles-ci sont principalement liées à l'acquisition de matériel, outillage ou informatique. Les dépenses d'investissement dédiées aux bâtiments telles que l'amélioration ou l'acquisition sont supportées par l'Intercom Bernay Terres de Normandie aussi le C.I.A.S ne dispose pas d'emprunt en cours. Les emprunts réalisés pour la construction de la maison de l'enfance de Beaumont-le-Roger, la micro-crèche de Goupil-Othon ou encore la micro-crèche de Serquigny sont portés par l'I.B.T.N.

D) La gestion des impayés

Le C.I.A.S observe des impayés à la fois sur le budget principal et ses budgets annexes à hauteur de 162 510 € (situation au 31/12/2020) ; soit une répartition par service comme suit :



ne sont pas inclus les "V"...(rôle avant fusion)



Taux d'impayé annuel = facturation annuel/impayé annuel

En 2021, les services du C.I.A.S poursuivront l'accompagnement des usagers dans l'accès aux droits. Aussi, le C.I.A.S s'attache à limiter le montant des impayés et à mettre en place un suivi régulier en lien avec les services finances et juridique de l'Intercom Bernay Terres de Normandie dans le respect du RGPD.

Les services du Trésor Public assurent les procédures de recouvrement, le C.I.A.S proposera en 2021, conformément à la commission enfance-jeunesse, de conditionner l'accès aux services au regard de l'apurement de la dette par l'utilisateur.

En 2021, en partenariat avec les services du Trésor public, il conviendra de définir le montant des admissions en non-valeur.

E) Les marchés publics

Le C.I.A.S. dispose, au titre de l'année 2019, d'un marché de préparation et livraison de repas en liaison froide à l'attention des enfants qui fréquentent les accueils de loisirs et des résidents de la résidence Serge DESSON.

Par ailleurs, le C.I.A.S. adhère au groupement de commandes dont la gestion est assurée par l'Intercom Bernay Terres de Normandie, notamment au titre des marchés suivants :

- Prestation de transport de personnes en car
- Fournitures administratives, de papeterie et de consommables informatiques
- Fournitures pour les activités de loisirs, créatives et manuelles à destination des structures péri et extra scolaires

G) La recherche de financements et de partenariats

La situation sanitaire exceptionnelle n'a pas permis la réalisation de l'ensemble des actions. Néanmoins certaines actions ont pu faire l'objet de reports en 2021. Ces actions de fonds ont été mises en place grâce aux financements externes constituant ainsi de véritables ressources pour l'amélioration de l'offre à l'utilisateur :

✓ Administration générale

- Appel à projets de la Conférence des financeurs : « Festival au Cœur de la Famille » / attribution 16 000 € - financement reporté en 2021 et déployé au sein du festival des arts numériques.
- CAF & MSA – Reaap : « Festival au Cœur de la Famille » / attribution 2 000 €

✓ Autonomie

- Appel à projets de la Conférence des financeurs : « Toque Toque » / attribution 7 950€
- Appel à projets Fondation J.M Bruneau : « Du semis à l'assiette » / attribution 5 000 €

✓ Enfance jeunesse

- CAF & MSA – Reaap : soutien à la parentalité / attribution 6 700 €
- Appel à projets régional 2020 stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté : « Mobil infos jeunes » / attribution 37 640 €

3. Le Projet Social de Territoire

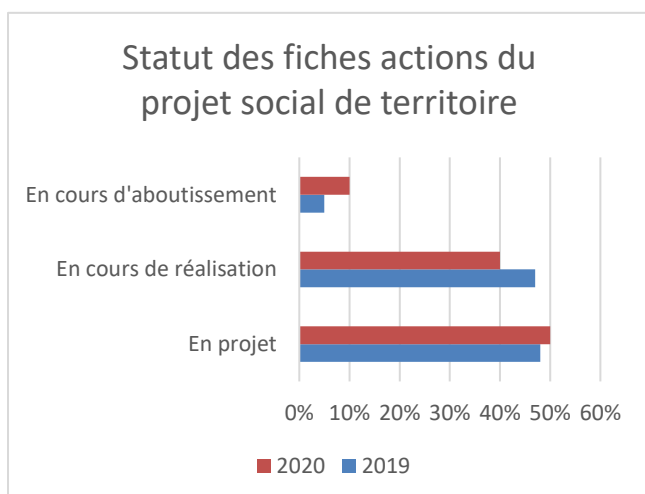
En 2018, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S) s'est engagé, à partir du mois d'avril, dans l'élaboration d'un projet social de territoire afin d'acquiescer une vision globale des ressources et des enjeux d'une intercommunalité couvrant 926 km² et comptant 56 090 habitants.

Ce projet social s'est voulu participatif et s'est appuyé sur les acteurs du territoire, les réunions s'étant déroulées sur l'ensemble du territoire, d'après les trois axes de réflexion ressortis lors des débats :

- ✓ Les habitants sont au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires,
- ✓ L'action sociale est équitable, cohérente et coordonnée sur le territoire,
- ✓ L'accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous

Ces axes stratégiques impulsent naturellement la ligne directrice « **Agir pour mieux vivre ensemble** » menée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale et les actions incarnent les valeurs et les principes portés par le Projet Social de Territoire.

L'année 2020 marquée par la crise sanitaire Covid-19 a limité le déploiement des actions du projet social de territoire.



Vue d'ensemble du PST

3 axes

10 objectifs

66 actions

29 Actions en projet

23 Actions en cours de réalisation

14 Actions en cours d'aboutissement

Etat d'avancement des fiches actions : Axe A « Les habitants sont au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires »

Axe	Objectifs	Catégories d'actions	#	Actions	Statut		
					En projet	En cours	Réalisé
A Les habitants sont au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires.	Faire connaître et valoriser l'action sociale sur le territoire	Améliorer la visibilité des services du CIAS en interne et auprès du public	A.1.1	Renforcer la communication			
			A.1.2	Dites-le avec des fleurs !			
			A.1.3	Une application à votre service			
			A.1.4	Le C.I.A.S à votre rencontre...			
			A.1.5	Séminaire de présentation du C.I.A.S et de lancement du PST			
			A.1.6	Portes ouvertes des services			
	Adopter/ travailler un état d'esprit pour permettre la participation	Sensibiliser et former les élus et techniciens	A.2.1	La participation ne se décrète pas, elle se construit collectivement			
		Elaborer une charte de la participation	A.2.2				
		Faciliter et encourager la participation de tous dans l'organisation des temps forts du territoire	A.2.3	Je t'invite, il/elle partage, nous construisons			
			A.2.4	Des Temps forts communs (type festival) qui rassemblent			
	Mettre en place des espaces pour construire ensemble (élus, techniciens et habitants)	Associer l'usager aux projets et au fonctionnement des structures du CIAS	A.3.1	Créer des comités de parents usagers au sein du service enfance-j.			
			A.3.2	La participation des usagers est renforcée			
			A.3.3	L'assemblée des séniors / Conseil de vie sociale			
			A.3.4	Un conseil des usagers			
			A.3.5	Evaluation interne et externe des services médicaux sociaux			
		Proposer des temps d'échanges autour de thématiques associant habitants et acteurs du secteur	A.3.6	Le café des aidants / Bulle d'air			
		Favoriser l'implication de tous dans le suivi du projet social de territoire	A.3.7	Créer un comité de suivi de l'action sociale au niveau institutionnel			
			A.3.8	Créer un comité de suivi de l'action sociale au niveau territorial			

Etat d'avancement des fiches actions : Axe B « L'action sociale est équitable, cohérente et coordonnée sur le territoire »

Axe	Objectifs	Catégories d'actions	#	Actions	Statut		
					En projet	En cours	Réalisé
B L'action sociale est équitable, cohérente et coordonnée sur le territoire.	Identifier le CIAS comme coordonnateur de l'action sociale sur l'EPCI	Par secteur avec les acteurs concernés	B.1.1	Mettre en place un guichet unique en matière d'information sur le champ de l'enfance-jeunesse et de la parentalité			
			B.1.2	Définir et mettre en oeuvre un projet territorial de soutien à la parentalité			
			B.1.3	Déploiement du guichet intégré : identifier et coordonner les acteurs du territoire			
			B.1.4	"Petit déj" des structures d'animation de la vie sociale			
			B.1.5	Les rencontres de l'insertion			
			B.1.6	Mettre en place un organe de coordination des acteurs du champ de l'éducation, premier pas vers un PESL (Projet Educatif Social Local)			
		Global au CIAS via le réseau des MSAP et des mairies	B.1.7	Présentation des missions du C.I.A.S au travers des MSAP et mairies			
			B.1.8	Mise en place d'un référentiel			
			B.1.9	Organiser et analyser les demandes de 1er niveau en complémentarité avec les acteurs du territoire			
	Maintenir et développer l'offre sur le territoire dans un objectif d'équité	Autonomie-personnes âgées	B.2.1	Permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie			
			B.2.2	Déployer le guichet intégré : simplification et optimisation du parcours de la personne âgée / résidence sénior en centre bourg Mesnil en Ouche			
			B.2.3	Accompagnement de l'analyse du besoin dans le cadre de la création d'une structure pour personnes âgées			
		Insertion	B.2.4	Extension du chantier d'insertion, développement de l'axe environnement			
			B.2.5	Equité de l'insertion			
			B.2.6	Epicerie solidaire			
		Enfance-jeunesse	B.2.7	Développer l'offre de services dans le champ de la jeunesse (11-25 ans)			
			B.2.8	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : penser le dispositif à l'échelle du territoire et en multipartenariats			
		Parentalité	B.2.9	Pôle ressources - Fonds documentaire à destination des parents et des professionnels			
		Logement	B.2.10	Proposer des logements Passerelles			
	Développer la transversalité au sein du C.I.A.S	Mettre en place des groupes de travail et des réunions interservices	B.3.1	Veiller à un maillage territorial des pôles (autonomie-enfance jeunesse, insertion, animation de la vie sociale) portés par le CIAS			
			B.3.2	Mettre en place des réunions techniques régulières			
			B.3.3	Développer la transversalité interne et externe			
		Développer des outils informatiques communs pour se connaître et partager des ressources (par secteur, global au CIAS, avec l'IBTN)	B.3.4	Mettre en place un outil de communication interne dédié aux acteurs socio-éducatifs			
	Favoriser les actions transversales et partenariales en matière d'Animation de la Vie Sociale	Insertion et petite enfance	B.4.1	Faciliter l'accès aux modes de garde pour les personnes en situation d'insertion professionnelle			
		Bien-être tout public	B.4.2	Service de blanchisserie solidaire / partenariat entre établissements			
			B.4.3	Evolution de l'EVS vers le Centre Social / "Tiers lieux solidaires"			
			B.4.4	Observatoire de l'Animation de la Vie Sociale			
		Vie sociale	B.4.5	Participer à l'accompagnement de la petite enfance vers l'école en lien avec l'Education Nationale			
			B.4.6	Favoriser l'accès à la culture des personnes âgées isolées			
		Accès la culture	B.4.7	Favoriser l'accès à la culture pour prévenir les situations de fragilité			

Etat d'avancement des fiches actions : Axe C « L'accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous »

Axe	Objectifs	Catégories d'actions	#	Actions	Statut		
					En projet	En cours	Réalisé
C L'accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous.	Réaliser un diagnostic approfondi de l'accès aux services sur le territoire	Etat des lieux de l'existant	C.1.1	Recensement de l'offre existante "mobilité"			
			C.1.2	Recensement des besoins "accès aux services"			
	Communiquer et orienter les publics	Faire du C.I.A.S un centre de ressources, d'information pour tous en variant les supports, informer et orienter le public en s'appuyant notamment sur les Maisons de Service Au Public, améliorer l'accueil dans les services	C.2.1	Renforcer les coordinations autour du logement pour lutter contre la précarité énergétique			
			C.2.2	Améliorer le repérage et l'orientation des publics			
			C.2.3	Participer à l'information des habitants, des élus et des partenaires sur l'offre de services existants			
			C.2.4	Accueillir, écouter, informer			
	Développer des solutions innovantes et solidaires d'accès aux droits et de mobilité	Inclusion numérique	C.3.1	Développer l'offre de services en matière d'inclusion et d'éducation numérique			
			C.3.2	Ateliers d'utilisation du numérique			
			C.3.3	Ateliers pour lutter contre "les fractures" (numérique, alimentaire, budgétaire, logement...)			
		Développement de services itinérants	C.3.4	Mise en place d'un point informations seniors itinérant			
			C.3.5	Le minibus des seniors			
			C.3.6	Favoriser les mobilités "solidaires" des publics			
		"Aller vers" et lutter contre l'isolement	C.3.7	Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et lutter contre la précarisation / visites de soutien aux personnes vulnérables / cellule d'écoute			
			C.3.8	Devenez voisin bienveillant !			
			C.3.9	Lutter contre l'isolement / PIJ Mobil / Les invisibles			
		Proposer des solutions innovantes de mobilité	C.3.10	Plateforme de la mobilité ACCES et garage solidaire			
			C.3.11	Service d'auto-stop organisé			
			C.3.12	Service de covoiturage via une application			

4. La crise sanitaire de la Covid-19



Dans le cadre de la crise sanitaire, lors du premier confinement, le service administratif du C.I.A.S. a géré, en lien avec le Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme de l'Eure et les communes du territoire, l'organisation d'opérations de soutien auprès des personnes vulnérables du territoire tant pour leur apporter une aide logistique (courses, médicaments à récupérer en pharmacie...) que médicale et psychologique. Ainsi, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est efforcé d'apporter une aide complémentaire aux communes à travers un dispositif de soutien aux personnes âgées et vulnérables, pour soulager

les équipes et leur permettre de tenir dans le temps. Ce sont au total 1 863 visites réparties sur 62 jours qui ont été effectuées sur cette période.

Lors du second confinement, du 30 octobre au 15 décembre 2020, afin de reconduire cette action, le C.I.A.S. a conventionné avec le Comité Départemental de Sauvetage et Secourisme de l'Eure (CDSS) et la ville de Bernay afin d'apporter une mobilisation dimensionnée aux besoins des aînés vulnérables de l'ensemble du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Ainsi, 283 visites ont pu être dispensées lors de ce second confinement.



Ce service a été mis en place gracieusement pour les habitants et les équipes déployées ont effectuées des visites de soutien ou des missions de lien social. La cellule de coordination transmettait aux équipes de bénévoles une liste de personnes à visiter.

Les équipes de bénévoles étaient équipées de sac de secours, de gants et de masques et étaient identifiables par le biais de logos FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) – Association Agréée de Sécurité Civile. Ces équipes permettaient le maintien à domicile de personnes vulnérables en gérant des problèmes de la vie quotidienne, les besoins de courses alimentaires et/ou médicaments en complément d'un bilan primaire de l'état de santé. De plus, durant cette deuxième période, il s'est avéré primordial de rompre l'isolement et d'y associer une mission complémentaire de lien social.

Par ailleurs, afin de conserver le lien avec les usagers, la ligne du standard du C.I.A.S. a été basculée vers une ligne mobile pendant le confinement strict du 17 mars au 10 mai 2020. Dès que cela a été possible, le C.I.A.S. a réouvert son accueil au public, d'abord en demi-journée sur le mois de mai puis en journée complète dès le 2 juin 2020. Par la suite, l'accueil physique et téléphonique est resté ouvert sans discontinué, y compris pendant le second confinement du 30 octobre au 15 décembre 2020. Le C.I.A.S. a ainsi tenté de répondre pleinement à sa mission de solidarité en restant accessible à ses usagers et aux habitants du territoire afin de leur apporter réponse dans les domaines où il a compétence.

Toujours pour maintenir le lien avec la population, le service administratif a également mis en place, pendant le 1^{er} confinement, une publication Facebook quotidienne intitulée « 1 jour confiné, 1 action de solidarité » relayant ainsi tant les actions du C.I.A.S. que celles des structures et partenaires territoriaux.





**Offrir des services aux
familles**

1. Présentation générale

Le service enfance jeunesse et ses 29 offres de services s'attachent à proposer des services aux familles, aux enfants et aux jeunes adultes (jusqu'à 25 ans) :

A) Les structures enfance jeunesse

a) Les services Petite Enfance

- **3 établissements d'Accueil Jeunes Enfants (E.A.J.E)** qui assurent l'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans
 - Multi accueil – site de Beaumont-le-Roger (agrément de 22 places dont 1 place d'urgence et 1 place handicap)
 - Micro crèche – site de Goupil-Othon (agrément de 11 places dont 1 place d'urgence ou handicap)
 - Micro crèche – site de Serquigny, ouverte depuis le 1^{er} février 2020 (agrément 11 places dont 1 place d'urgence ou handicap)



- **4 Relais Parents Assistants(es) Maternels(les) (R.P.A.M)**, ces services sont situés sur les communes de Beaumont-le-Roger, Brionne, La Trinité de Réville et Serquigny. Ils ont pour objectif d'accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation, d'aider les parents dans leur recherche d'un mode de garde et de les guider dans leurs démarches administratives et dans leur rôle de parents employeurs. Enfin ils proposent des ateliers d'éveil aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles.
- **3 Lieux Accueil Enfants/Parents (L.A.E.P)**, situés sur les communes de Beaumont-le-Roger, Brionne et La Trinité de Réville. Il s'agit d'espaces ludiques et anonymes pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents et futurs parents. Lieux d'échanges et d'écoute pour les parents, animés par des accueillants spécialisés de la Petite Enfance.



b) Les services enfance

- **6 accueils périscolaires**, sites de :
 - Calleville
 - Harcourt
 - Franqueville
 - Neuville sur Authou
 - St Eloi de Fourques
 - Bosrobert
- **7 accueils de loisirs sans hébergement**, sites de :
 - Saint Eloi de Fourques
 - Neuville sur Authou
 - Harcourt
 - La Trinité de Réville
 - Nassandres sur Risle
 - Serquigny
 - Beaumont-le-Roger



La capacité totale d'accueil est de 655 enfants maximum par jour sur les vacances scolaires notamment l'été.

c) Les services jeunesse

Le service jeunesse dispose de 5 structures sur l'ensemble du territoire :

- 1 Pôle Initiatives Jeunes (PIJ) sur la commune de Bernay (structure d'accompagnement de la jeunesse)
- 3 Pôles ados sur les communes de : Nassandres sur Risle, Beaumont-le-Roger et Serquigny (structures de loisirs)



PETITE ENFANCE

-  Multi-accueil
-  Micro-crèche
-  Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
-  Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)

ENFANCE

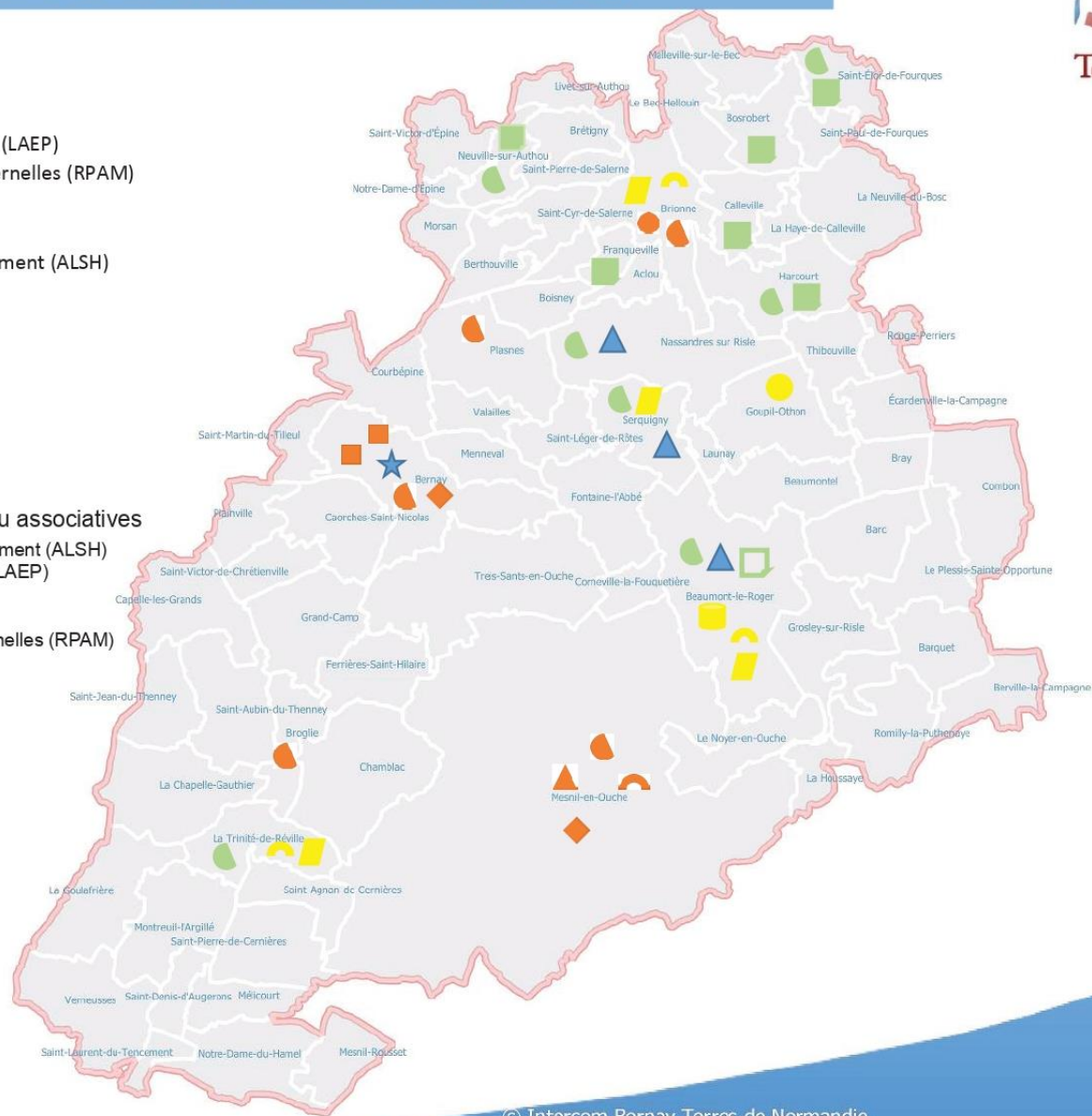
-  Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
-  Accueils périscolaires
-  Pass découverte

JEUNESSE

-  Pôles ados
-  Pôle Initiatives Jeunes (PIJ)

Les structures communales ou associatives

-  Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
-  Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
-  Pôles ados
-  Multi-accueil
-  Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)
-  Micro-crèche



B) La fréquentation globale des structures

Répartition des Familles et des Enfants par Ville et secteurs - Présences année 2020

Ville :	Nbre Familles	Nbre Enfants	% Nbre enfants p/r total	Secteur	Totaux Enfants par secteur	% Enfants par secteur
BARC	42	65		Beaumont	661	45,68%
BARQUET	6	8		Beaumont		
BEAUMONT LE ROGER	95	144		Beaumont		
BEAUMONTEL	7	10		Beaumont		
BERVILLE LA CAMPAGNE	7	12		Beaumont		
BRAY	14	21		Beaumont		
COMBON	13	17		Beaumont		
ECARDENVILLE LA CAMPAGNE	10	17		Beaumont		
FONTAINE L'ABBE	17	26		Beaumont		
GOUPIL OTHON	41	56		Beaumont		
GROSLEY SUR RISLE	16	23		Beaumont		
LA HOUSSAYE	5	9		Beaumont		
LAUNAY	6	10		Beaumont		
LE PLESSIS STE OPPORTUNE	10	17		Beaumont		
NASSANDRES SUR RISLE	87	118		Beaumont		
ROMILLY LA PUTHENAYE	7	11		Beaumont		
ROUGE PERRIERS	3	5		Beaumont		
SERQUIGNY	61	83		Beaumont		
THIBOUVILLE	7	9		Beaumont		
ACLOU	13	21		Brionne	527	36,42%
BERTHOUVILLE	15	18		Brionne		
BOISNEY	4	6		Brionne		
BOSROBERT	49	69		Brionne		
BRETIGNY	3	5		Brionne		
BRIONNE	2	38		Brionne		
CALLEVILLE	35	50		Brionne		
FRANQUEVILLE	22	29		Brionne		
HARCOURT	47	73		Brionne		
HECMANVILLE	9	14		Brionne		
LA HAYE DE CALLEVILLE	8	12		Brionne		
LA NEUVILLE DU BOSC	26	40		Brionne		
LE BEC HELLOUIN	6	9		Brionne		
LIVET SUR AUTHOU	4	6		Brionne		
MALLEVILLE SUR LE BEC	20	27		Brionne		
MORSAN	1	1		Brionne		
NEUVILLE SUR AUTHOU	13	18		Brionne		
NOTRE DAME D'EPINE	1	1		Brionne		
ST ELOI DE FOURQUES	27	42		Brionne		
ST PAUL DE FOURQUES	11	16		Brionne		
ST CYR DE SALERNE	8	10		Brionne		
ST PIERRE DE SALERNE	9	9		Brionne		
ST VICTOR D'EPINE	8	13		Brionne		

BROGLIE	13	22		<i>Broglie</i>	97	6,70%
CAPELLES LES GRANDS	2	3		<i>Broglie</i>		
CHAMBLAC	4	5		<i>Broglie</i>		
FERRIERES ST HILAIRE	3	4		<i>Broglie</i>		
GRAND CAMP	3	4		<i>Broglie</i>		
LA CHAPELLE GAUTHIER	5	7		<i>Broglie</i>		
LA GOULAFRIERE	3	4		<i>Broglie</i>		
LA TRINITE DE REVILLE	6	7		<i>Broglie</i>		
MESNIL ROUSSET	1	2		<i>Broglie</i>		
MONTREUIL L'ARGILLE	10	15		<i>Broglie</i>		
ST AGNAN DE CERNIERES	2	4		<i>Broglie</i>		
ST AUBIN DU THENNEY	5	9		<i>Broglie</i>		
ST DENIS D AUGERONS	1	2		<i>Broglie</i>		
ST JEAN DU THENNEY	1	3		<i>Broglie</i>		
ST LAURENT DU TENCEMENT	1	1		<i>Broglie</i>		
ST PIERRE DE CERNIERES	3	4		<i>Broglie</i>		
VERNEUSSES	1	1		<i>Broglie</i>		
BERNAY	11	19		<i>Bernay</i>	70	4,84%
CORNEVILLE LA FOUQUETIERE	4	6		<i>Bernay</i>		
COURBEPINE	2	2		<i>Bernay</i>		
MENNEVAL	2	3		<i>Bernay</i>		
PLASNES	7	10		<i>Bernay</i>		
ST LEGER DE ROTES	5	6		<i>Bernay</i>		
ST MARTIN DU TILLEUL	13	15		<i>Bernay</i>		
TREIS SANTS EN OUCHE	6	6		<i>Bernay / Broglie</i>		
VALAILLES	3	3		<i>Bernay</i>	26	1,80%
MESNIL EN OUCHE	15	24		<i>Beaumesnil</i>		
LE NOYER EN OUCHE	2	2		<i>Beaumesnil</i>	66	4,56%
AMFREVILLE LA CAMPAGNE	1	1		<i>Hors IBTN</i>		
BOISSY LAMBERVILLE	1	1		<i>Hors IBTN</i>		
BOURNAINVILLE FAVEROLLES	1	2		<i>Hors IBTN</i>		
COLLANDRES QUINCARNON	2	3		<i>Hors IBTN</i>		
CROSVILLE LA VIEILLE	1	1		<i>Hors IBTN</i>		
EMANVILLE	3	3		<i>Hors IBTN</i>		
EPREVILLE PRES LE NEUBOURG	2	3		<i>Hors IBTN</i>		
EVREUX	2	2		<i>Hors IBTN</i>		
GLOS SUR RISLE	1	1		<i>Hors IBTN</i>		
GUICHAINVILLE	1	1		<i>Hors IBTN</i>		
LA RIVIERE THIBOUVILLE	1	1		<i>Hors IBTN</i>		
LAVELANET	1	1		<i>Hors IBTN</i>		
LE NEUBOURG	3	7		<i>Hors IBTN</i>		
LE TREMBLAY OMONVILLE	1	1		<i>Hors IBTN</i>		
MAROLLES	3	5		<i>Hors IBTN</i>		
MEULLES	1	2		<i>Hors IBTN</i>		
MONNAI	1	1		<i>Hors IBTN</i>		
ORMES	1	1		<i>Hors IBTN</i>		
PONT AUTOU	1	1		<i>Hors IBTN</i>		
QUITTEBEUF	1	2		<i>Hors IBTN</i>		
STE COLOMBE LA COMMANDERIE	1	2		<i>Hors IBTN</i>		
SEBECOURT	1	2		<i>Hors IBTN</i>		
ST CHRISTOPHE SUR CONDE	1	2		<i>Hors IBTN</i>		

ST MESLIN DU BOSC	1	2		Hors IBTN		
THIBERVILLE	3	4		Hors IBTN		
TILLEUL DAME AGNES	1	3		Hors IBTN		
TOURNEDOS BOIS HUBERT	1	2		Hors IBTN		
TOURVILLE LA CAMPAGNE	1	2		Hors IBTN		
VILLEZ SUR LE NEUBOURG	3	5		Hors IBTN		
VITOT	1	2		Hors IBTN		
Total des familles dont au moins 1 enfant est présent	972					
Total des enfants présents		1447				

Comparativement à l'année 2019, la fréquentation a connu une baisse de 22% notamment due à la crise sanitaire : 1447 enfants pour 972 familles ont été accueillis en 2020 contre 1772 enfants pour 1 162 familles en 2019.

C) Les actions globales réalisées en 2020

Le contexte sanitaire n'a pas permis la réalisation des temps forts et des manifestations sur l'année 2020, seules des actions de soutien à la parentalité ont pu être maintenues.

a) Action soirées thématiques

Rappel des objectifs de l'action :

- Apporter des connaissances
- Permettre aux parents de partager, échanger ou tout simplement écouter
- Partager des expériences parentales

La crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19 n'a pas permis la réalisation de toutes les soirées thématiques programmées. Néanmoins, 2 soirées thématiques se sont déroulées. 26 personnes ont participé à l'action :

- Le 04 février 2020 : Projection « Sur le chemin de l'école de Savana » et débat animé par Thierry BIRRER
- Le 13 octobre 2020 : Soirée sur la thématique de l'alimentation et échanges autour des besoins alimentaires des adultes et de l'enfant (0-3ans)

Concernant les actions initiées durant la crise sanitaire, la participation des familles a été plus difficile, une certaine réticence au « mode collectif » même si les consignes sanitaires sont rigoureusement mises en place et respectées. Les incertitudes pour la réalisation ainsi que les annulations de certaines soirées thématiques suites aux directives gouvernementales n'ont pas permis de fidéliser les familles aux différentes actions menées durant l'année.

b) Ateliers enfants parents

Rappel des objectifs de l'action :

- Apporter en jouant, en créant, en bricolant, en cuisinant, en famille de la joie, du plaisir et un sentiment de proximité avec son ou ses enfants,
- Proposer un espace pour échanger, pour apprendre et pour développer ses compétences et pour s'ouvrir au monde,
- Permettre d'avoir un temps privilégié avec son ou ses enfants afin de tisser une relation de confiance, de quitter son rôle de parents.

Au vu du contexte sanitaire, les animations jeux de société se sont tenues avant la période du 1^{er} confinement.

Les contraintes sanitaires par rapport aux jeux, et tout particulièrement la transmission des jeux entre familles étant devenue très complexe, les référents des structures ont mis en place des temps parents enfants adaptés au contexte sanitaire :

- Le 24/01/2020 à La Trinité de Réville, de 17h00 à 23h00, animation jeux de société.
- Le 19/02/2020 à Gisay-la Coudre, de 14h00 à 18h00, animation jeux de société.
- Le 02/07/2020 à Brionne, la balade des familles.
- Le 07/07/2020 à Brionne, la balade des familles.
- Le 30/07/2020 à La Trinité de Réville à partir de 22h00, projection d'un film « Tout en haut du monde »
- Le 24/10/2020 à Neuville-sur-Authou, de 10h00 à 16h30, journée famille :
 - o Ramassage de pommes, land art avec des pommes, atelier culinaire, jeux et parcours extérieur, atelier peinture, raconte-tapis.
- Du 28 au 30/10/2020, ateliers enfants-parents :
 - o 28/10 – 14h00 à 15h30 – atelier créatif
 - o 29/10 – 10h00 à 11h30 – atelier créatif
 - o 29/10 – 14h00 à 15h30 – atelier culinaire
 - o 30/10 – 10h00 à 11h30 – atelier maquillage
- Du 21 au 23/12/2020, ateliers enfants-parents :
 - o 21/12 – 10h00 à 11h30 – atelier créatif
 - o 21/12 – 14h00 à 15h30 – atelier créatif
 - o 22/12 – 10h00 à 11h30 – atelier créatif
 - o 22/12 – 14h00 à 15h30 – atelier créatif
 - o 23/12 – 10h00 à 11h30 – atelier culinaire

80 familles ont participé à cette action soit 114 parents et 136 enfants.

La satisfaction des familles et l'augmentation constante de la fréquentation montrent le réel intérêt de l'action.

Un maillage a déployé sur l'ensemble du territoire pour permettre une mobilisation plus importante des familles.

L'action sera reconduite sur l'année 2021 avec une plus forte implication des parents lors de la préparation et du déroulement de celle-ci.

c) Café des parents

Rappel des objectifs de l'action :

- Apprendre et s'enrichir de ces temps de partage.
- Libérer la parole.
- Partager des expériences et ses compétences parentales.
- Etre écouté et entendu.

Le début d'année 2020 avait permis l'organisation, la planification et la communication, puis la crise sanitaire COVID-19 a entraîné l'annulation des programmations. Concernant le café des parents programmé par l'Espace de Vie Sociale, 1 samedi par mois et chaque mardi (hormis durant les vacances scolaires), le contexte sanitaire n'a pas permis la

réalisation. L'organisation des cafés des parents à St Eloi de Fourques a été relancé au dernier trimestre.

- Le 06 octobre 2020 de 19h à 21h00, café des parents à St Eloi de Fourques, thématique : rivalité et jalousie dans la fratrie
- Le 03 novembre de 19h00 à 21h00, café des parents à St Eloi de Fourques, thématique : temps d'échange – annulé
- Le 01 décembre de 19h00 à 21h00, café des parents en visioconférence, thématique : la gestion de la colère des enfants

6 parents ont participé à cette action.

Pour les participants cela répond à une attente et les effets attendus sont positifs.

Néanmoins cette année très particulière ne permet pas de porter un regard très objectif au vu du nombre de café des parents organisés.

Cette action portée en 2019 au sein des actions nommées soirées thématiques avez fait apparaître la nécessité de poursuivre l'action des cafés des parents. L'action portée en 2020 était attendue, mais le contexte sanitaire a mis en veille les actions.

Désormais l'organisation est repensée afin de pouvoir organiser conjointement les cafés des parents en présentiel et en visioconférence. La programmation trimestrielle inclura toutes les actions, ateliers et temps parents-enfants, soirées thématiques, café des parents. Un premier panel d'actions proposées pour certaines co-construites et pour d'autres en amorce d'un futur travail basé sur la co-construction ou en partenariat avec d'autres services de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et/ou d'autres structures présentes sur l'ensemble du territoire.

Afin de faciliter l'écoute et la disponibilité des parents, les cafés des parents se dérouleront à proximité des structures d'accueils de loisirs permettant l'accueil des enfants : le moyen de garde ne devant pas être un frein pour les parents.

2. La Petite enfance

A) Les Etablissements d'Accueil Jeunes Enfants (EAJE)

a) Le multi-accueil de Beaumont-le-Roger

Le multi-accueil est situé dans la Maison de l'enfance à Beaumont-le-Roger et est ouvert du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30.

La capacité d'accueil est de 20 enfants. Une place est toujours disponible pour un accueil en urgence ainsi qu'une place en vue de l'accueil d'un enfant porteur de handicap ; la faisabilité d'accueillir un enfant porteur de handicap étant appréciée compte-tenu du degré d'handicap. L'établissement est agréé par le Conseil Départemental de l'Eure.

Les enfants sont répartis dans deux groupes d'âge :

- Les bébés (3 mois à 16 mois)
- Les « grands » (17 mois à 48 mois)

Le personnel de la structure s'attache à répondre au mieux aux besoins des familles afin qu'elles puissent concilier plus facilement vie familiale, sociale et professionnelle.

L'équipe de professionnels se compose d'un directeur (Éducateur de Jeunes Enfants diplômée d'État), de deux auxiliaires de puériculture, de cinq agents sociaux dont un agent à temps complet assurant l'entretien des locaux, du linge et la préparation des repas (livraison par un service de restauration collective).

La structure garantit un accès équitable aux familles, et toutes les tranches économiques sont représentées

La structure a fourni le lait 1er et 2ème âge avec le choix de 2 marques de lait ainsi que les couches, sans répercussion sur le tarif horaire pour les familles.

Les familles accueillies

En 2020, 37 enfants ont été accueillis au multi-accueil représentant 31 familles, toutes issues du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

REPARTITION DES FAMILLES ET ENFANTS PAR VILLE		
VILLES	Nbre Familles	Nbre Enfants
BARC	4	5
BEAUMONT LE ROGER	6	6
BEAUMONTEL	1	1
BERVILLE LA CAMPAGNE	1	1
BRAY	3	3
ECARDENVILLE LA CAMPAGNE	1	1
EVREUX	1	1
FONTAINE L'ABBE	1	1
FONTAINE LA SORET	1	1
GOUPIL OTHON	1	3
GOUPILLIERES	2	2
GOUTTIERES	1	1
LAUNAY	1	1
LE PLESSIS STE OPPORTUNE	1	2
NASSANDRES SUR RISLE	1	1
PERRIERS LA CAMPAGNE	1	1
ROMILLY LA PUTHENAYE	1	1
ROUGE PERRIERS	1	2
SERQUIGNY	2	3
TOTAL	31	37

Répartition des Familles par Situation Familiale	
Marié	8
Union maritale	22
Célibataire	2
Séparé	1
Divorcé	0
Veuf(ve)	0
Pacsé	3
Concubinage	0
Famille d'accueil	0

Périodes d'ouverture au regard de la crise sanitaire

Le Multi-Accueil a ouvert 228 jours en 2020.

Durant le premier confinement, la structure est restée ouverte uniquement pour l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

A compter du 22 juin 2020, le multi-accueil a réouvert à tous les enfants.

L'équipe est restée disponible et à l'écoute des familles au retour des enfants sur la structure

Temps collectifs en 2020

- ✓ Une réunion de bienvenue avec les nouveaux parents et l'ensemble de l'équipe.
- ✓ Cinq réunions d'équipe.
- ✓ Deux analyses de pratiques professionnelles avec une psychologue pour les équipes

Perspectives 2021

Etre un soutien à la parentalité au travers d'une écoute bienveillante, et orienter les familles sur les différents sites petite enfance de l'Intercom (RPAM, LAEP...) pour un accueil de qualité sur le territoire.

Continuer à travailler en lien avec des intervenants extérieurs, mise en place de temps d'échanges pour faire évoluer les projets.

Poursuivre et multiplier les échanges et les actions avec les micros crèches de Goupil Othon et Serquigny.

b) La micro-crèche de Goupil-Othon

La Micro crèche de Goupil Othon est située sur la commune de Goupil-Othon sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et est rattachée au C.I.A.S de Beaumont Le Roger. Elle est ouverte depuis janvier 2014.

Cette structure prend en charge des enfants de 2 mois et demi à 5 ans révolus soit de manière régulière avec l'établissement d'un contrat d'accueil mensualisé ou de manière occasionnelle, facturé à l'heure.

L'établissement est agréé par le Conseil Départemental de l'Eure.

La Micro crèche est agréée pour 10 places. Elle dispose aussi d'une place pouvant accepter un accueil d'urgence ou l'accueil d'un enfant porteur de handicap. Elle est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Au cours de l'année 2020, on compte 228 jours d'ouverture au public.

Les fermetures annuelles sont trois semaines au mois d'Août, une semaine durant les vacances de Noël, une journée à l'occasion du Pont de l'Ascension et le Lundi de Pentecôte.

Les demandes de prise en charge d'accueil en 2020

- La commission d'attribution des places a eu lieu le 28 mai 2020.
- Il a été recensé 22 demandes de prise en charge d'accueil collectif en commun pour le Multi Accueil de Beaumont Le Roger, la micro crèche de Serquigny et la micro crèche du Goupil Othon.

Les familles accueillies

En 2020, la structure a accueilli **29 enfants** :

- De janvier à juillet il a été établi 8 contrats réguliers, 3 contrats occasionnels dont l'accueil d'un enfant porteur de handicap.
- De septembre à décembre il a été établi 10 contrats réguliers et 3 contrats occasionnels.
- 10 couples sont mariés
- 12 couples vivent en situation maritale
- 2 familles sont assistantes familiales
- 2 familles sont monoparentales
- 3 familles sont pacsées

Taux d'occupation par mois

MOIS	TAUX D'OCCUPATION	OBSERVATIONS
Janvier	65%	reprise
Février	48%	Vacances scolaires
Mars	29%	Fermeture de la structure le 16.03 pour confinement
Avril	0%	Confinement sur toute la période
Mai	20%	Réouverture aux personnels indispensables le 18.05.20
Juin	61%	Réouverture à tous le 22.06.20
Juillet	39%	Fin de certains contrats en juillet
Aout	9%	adaptations
Septembre	48%	Nombreuses rentrées en octobre
Octobre	53%	Adaptations et 10 jours de vacances scolaires
Novembre	64%	1 jour férié
Décembre	63%	4 jours de vacances scolaires + 1 jour férié

Descriptif des accueils

- 3 contrats d'accueil d'urgence
- 8 contrats d'accueil sur 5 jours par semaine
- 8 contrats d'accueil sur 4 jours par semaine
- 2 contrats d'accueil de 3 jours par semaine
- 2 contrats d'accueil de 2 jours par semaine
- 2 contrats d'accueil de 1 jour par semaine
- 3 contrats d'accueil occasionnels par semaine

Statistiques

- Le taux d'occupation de la structure facturée est de 50.48 % et le taux d'occupation réalisé est de 44.46%,
- Le taux de facturation de la structure est de 113,54%
- La tarification moyenne est de 1,71€
- La structure garantie un accès équitable aux familles, et toutes les tranches économiques sont représentées ainsi il y a 13 familles dont le taux de facturation est inférieur à 1 euro/heure et 16 familles ont une tarification supérieure à 1 euro/heure.
- La structure a fourni le lait 1er et 2ème âge avec le choix de 2 marques de lait ainsi que les couches, sans répercussion sur le tarif horaire pour les familles.

Micro crèche	Jours d'ouverture	Nb d'enfants accueillis	Nb d'heures facturées	Taux d'occupation
Goupil Othon	228	29	12938.75	50.48%

Le projet d'établissement

- Il a été écrit l'année dernière par la direction et l'équipe, c'est un projet qui est en accord avec les réflexions de l'équipe et leurs pratiques professionnelles, cohérent avec leur quotidien.
- Il met en avant le projet social du territoire, ainsi que le projet éducatif qui exprime les valeurs de la structure. Le projet pédagogique inclut la place et la participation des familles dans la structure.

Les réunions

- Il y a eu 6 réunions d'équipe cette année. Le début d'année a été décisif pour mettre en place une cohérence dans les pratiques professionnelles due à la prise de poste de la nouvelle direction.
- Une psychologue intervient pour les analyses de pratiques professionnelles qui ont lieu à la maison de l'Enfance de Beaumont Le Roger entre les équipes du Multi Accueil et des deux Micros crèches. Ces réunions permettent des échanges sur les pratiques professionnelles, et la prise de recul sur le quotidien.

- Les agents mettent en avant l'importance de ce soutien professionnel, et font la demande d'une présence aussi régulière de ces échanges sur l'année 2021.
- L'équipe a pu bénéficier d'une journée pédagogique sur la communication et les relations professionnelles.

Les intervenants pédagogiques

- Monsieur Benoit Lemarié est l'intervenant privilégié pour des ateliers de motricité un vendredi sur deux, hors période de vacances scolaires.
- Un intervenant en arts plastiques est venu sur un trimestre faire découvrir la peinture au travers d'outils inhabituels pour peindre. Ses séances ont été ludiques et enthousiasmantes autant pour les enfants que pour les professionnelles qui y trouvent des pistes de travail.
- Une intervenante en yoga des tous petits est venue au printemps faire des ateliers, et chaque fois que cela s'est avéré possible, a réalisé sa séance à l'extérieur dans la cour de la crèche. Petits et grands ont apprécié ces moments de joie et de détente.

La parentalité au centre des préoccupations des professionnelles

Les professionnelles ont à cœur l'accueil des familles dans la bienveillance, ainsi chacun se sent le bienvenu. La micro crèche est un lieu de paroles pour les parents, au travers des actions quotidiennes des professionnelles qui valorisent le rôle des parents et leurs compétences.

Une première réunion conviviale s'est tenue à la fin du mois de janvier afin de créer du lien entre les familles en ce début d'année, ce qui a été l'occasion de présenter la nouvelle directrice aux familles. Mais cette année 2020 a été ponctuée de nombreux imprévus dus à la situation de crise sanitaire imposée par l'épidémie du virus COVID dès mars 2020.

Les protocoles de sécurité mis en place pour la réouverture de la structure n'ont pas permis de regrouper les familles autour d'événements festifs. Cependant, l'équipe est restée mobilisée tout au long de l'année pour soutenir, écouter et conseiller les familles.

Conclusion et perspectives 2021

- Être un soutien à la parentalité au travers d'une écoute bienveillante, et orienter les familles sur les différents sites petite enfance de l'Intercom (RPAM, LAEP...) pour un accueil de qualité sur le territoire.
- Mise en place de temps d'échanges avec les intervenants extérieurs pour faire évoluer les projets, notamment sur le développement durable.
- Proposition de conférences à thème répondant aux besoins des familles et des professionnels.
- Continuer l'accueil des stagiaires.
- Reprendre et pérenniser la passerelle avec l'école maternelle.
- Valoriser le village en proposant des sorties extérieures par exemple chez les pompiers ou sur le marché hebdomadaire.
- Mettre en place des projets d'adultes répondant au projet social du territoire en concertation avec les différentes structures du service Petite Enfance.

c) La micro-crèche de Serquigny

La Micro crèche de Serquigny a ouvert ses portes le 02 février 2020. Elle est située sur la commune de Serquigny, sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et est rattachée au C.I.A.S de Beaumont Le Roger.

Cette structure prend en charge des enfants de 2 mois et demi à 5 ans révolus soit de manière régulière avec l'établissement d'un contrat d'accueil mensualisé ou de manière occasionnelle, facturée à l'heure.

L'établissement est agréé par le Conseil Départemental de l'Eure.

La Micro crèche est agréée pour 10 places. Elle dispose aussi d'une place pouvant accepter un accueil d'urgence ou l'accueil d'un enfant porteur de handicap. Elle est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Au cours de l'année 2020 on compte 228 jours d'ouverture au public

Les fermetures annuelles sont trois semaines au mois d'Aout, une semaine durant les vacances de Noël, une journée à l'occasion du Pont de l'Ascension et le Lundi de Pentecôte.

Les demandes de prise en charge d'accueil en 2020

- La commission d'attribution des places a eu lieu le 28 mai 2020.
- Il a été recensé 22 demandes de prise en charge d'accueil collectif en commun pour le Multi Accueil de Beaumont Le Roger, la micro crèche de Serquigny et la micro crèche du Goupil Othon.
- Il y a eu 3 avis favorables pour l'accueil d'enfants sur la micro crèche, dû à l'effectif déjà au complet sur la structure.

Les familles accueillies

En 2020, la structure a accueilli **17 enfants** :

- De janvier à juillet il a été établi 11 contrats réguliers et 4 contrats occasionnels
- De septembre à décembre il a été établi 9 contrats réguliers, 3 contrats occasionnels et 1 contrat d'urgence.
- 5 couples sont mariés
- 10 couples vivent en situation maritale
- 1 familles est assistante familiale
- 1 famille monoparentale
- Aucune famille est résidente hors commune.

Taux d'occupation par mois

MOIS	TAUX D'OCCUPATION	OBSERVATIONS
Janvier		Structure non ouverte
Février	44%	Ouverture de la structure et adaptations tout le long du mois
Mars	53%	Fermeture de la structure le 16.03 pour confinement
Avril	0%	Confinement sur toute la période
Mai	15%	Réouverture aux personnels indispensables le 18.05.20
Juin	34%	Réouverture à tous le 22.06.20
Juillet	46%	Fin de certains contrats en juillet
Aout	4%	adaptations
Septembre	60%	Poursuite des adaptations, reprise
Octobre	61%	10 jours de vacances scolaires
Novembre	68%	1 jour férié
Décembre	65%	4 jours de vacances scolaires + 1 jour férié

Il est à prendre en compte les adaptations qui ont toutes été réalisées en même temps, sur le mois de février.

La structure a été fermée au public du 16 mars au 18 mai 2020 lors du premier confinement dû à la crise sanitaire de la COVID 19, puis l'établissement a ouvert uniquement pour le personnel prioritaire à la gestion de la crise sanitaire ce qui a entraîné une forte chute de fréquentation. Puis la structure a ouvert à nouveau pour tout public le 22 juin, cependant de nombreux parents ont préféré garder leurs enfants. De plus, il a fallu pour certains enfants, procéder à nouvelle période d'adaptation de quelques jours pour se réhabituer au mode de garde collectif, ce qui explique le taux de présences fluctuant entre février et juillet.

De septembre à décembre le taux de présences est en augmentation.

En décembre, il a été établi un contrat d'urgence.

Descriptif des accueils

- 1 contrat d'accueil d'urgence d'un mois.
- 8 contrats d'accueil sur 5 jours par semaine
- 3 contrats d'accueil sur 4 jours par semaine
- 1 contrat d'accueil de 4.5 jours par semaine
- 1 contrat d'accueil de 3 jours par semaine
- 5 contrats d'accueil occasionnels par semaine

Statistiques

- Le taux d'occupation de la structure facturée est de 31 % et le taux d'occupation réalisé est de 27,24%,
- Le taux de facturation de la structure est de 113,80%
- La tarification moyenne est de 1,14€

- La structure garantie un accès équitable aux familles, et toutes les tranches économiques sont représentées ainsi il y a 7 familles dont le taux de facturation est inférieur à 1 euro/heure et 12 familles ont une tarification supérieure à 1 euro/heure.
- La structure a fourni le lait 1^{er} et 2^{ème} âge avec le choix de 2 marques de lait ainsi que les couches, sans répercussion sur le tarif horaire pour les familles.

Micro crèche	Jours d'ouverture	Nb d'enfants accueillis	Nb d'heures facturées	Taux d'occupation
Serquigny	228	17	7945.99	31%

Le projet d'établissement

- Il a été repris celui de l'année dernière, établi sur la micro crèche de Goupil Othon car il a été décidé de laisser un peu de temps à cette nouvelle équipe pour se connaître afin d'écrire un projet cohérent qui soit en accord avec les réflexions de l'équipe et de ses pratiques professionnelles.
- Il met en avant le projet social du territoire, ainsi que le projet éducatif qui exprime les valeurs de la structure. Le projet pédagogique inclut la place et la participation des familles dans la structure.

Les réunions

- Il y a eu 5 réunions d'équipe en 2020. Le début d'année a été décisif pour mettre en place une cohérence dans les pratiques professionnelles de cette nouvelle équipe.
- Une psychologue intervient pour les analyses de pratiques professionnelles qui ont lieu à la maison de l'Enfance de Beaumont Le Roger entre les équipes du Multi Accueil et des deux Micros crèches. Ces réunions permettent des échanges sur les pratiques professionnelles, et la prise de recul sur le quotidien.

Les agents mettent en avant l'importance de ce soutien professionnel, et font la demande d'une présence aussi régulière de ces échanges sur l'année 2021.

Les intervenants pédagogiques

- Monsieur Benoit Lemarié est l'intervenant privilégié pour des ateliers de motricité un jeudi sur deux, hors période de vacances scolaires. Ses séances sont ludiques et enthousiasmantes autant pour les enfants que pour les professionnelles qui y trouvent des pistes de travail.
- Une intervenante en arts plastiques est venue sur un trimestre faire découvrir la poterie et la manipulation de la terre. Les enfants étaient ravis de cette découverte tactile inhabituelle.
- Une intervenante en yoga des tous petits est venue au printemps faire des ateliers, et chaque fois que cela s'est avéré possible, elle a réalisé sa séance à l'extérieur dans la cour de la crèche. Petits et grands ont apprécié ses moments de joie et de détente.

La parentalité au centre des préoccupations des professionnelles

La structure a ouvert ses portes le 2 février 2020. Les parents ont été conviés à visiter et à découvrir le nouveau lieu de vie de leur enfant.

Les professionnelles ont à cœur l'accueil des familles dans la bienveillance, ainsi chacun se sent le bienvenu. La micro crèche est un lieu de paroles pour les parents, au travers des actions quotidiennes des professionnelles qui valorisent le rôle des parents et leurs compétences.

Une première réunion conviviale a été faite à la fin du mois de février afin de créer du lien entre les familles, et leur expliquer les projets de l'année.

Cependant, cette année 2020 a été ponctuée de nombreux imprévus dus à la situation de crise sanitaire imposée par l'épidémie du virus COVID dès mars 2020.

Les protocoles de sécurité mis en place pour la réouverture de la structure n'a pas permis de regrouper les familles autour d'événements festifs.

L'équipe est néanmoins restée mobilisée tout au long de l'année pour soutenir, écouter et conseiller les familles.

Conclusion et perspectives 2021

- Être un soutien à la parentalité au travers d'une écoute bienveillante, et orienter les familles sur les différents sites petite enfance de l'Intercom (RPAM, LAEP...) pour un accueil de qualité sur le territoire.
- Créer des événements permettant le lien et les échanges entre les parents dans le respect des protocoles sanitaires.
- Proposer aux familles des conférences à thèmes spécifiques répondant à leurs interrogations.
- Créer une signalétique pour la structure permettant d'être visible au public.
- Poursuivre l'accueil des stagiaires.
- Proposer des ateliers sensoriels et moteurs ludiques pour les enfants.
- Continuer à travailler en lien avec des intervenants extérieurs.
- Poursuivre et multiplier les échanges et les actions avec le Multi Accueil de Beaumont le Roger et la micro crèche de Goupil Othon.

B) Les Relais Parents Assistants(es) Maternels(les) (R.P.A.M)

Les Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des familles, des assistantes maternelles et des autres professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Les R.P.A.M. apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Les missions des R.P.A.M. leur sont confiées par la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales), et contractualisées dans le projet de fonctionnement des structures. En 2020, de nouveaux projets de fonctionnement ont été établis par les 4 R.P.A.M., pour la période 2020-2024, adoptés en conseil d'administration et soumis en commission d'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales.

3 sites sont portés par le C.I.A.S. :

- ✓ R.P.A.M. de Beaumont-le-Roger (27170) – Maison de l’Enfance – 17, rue du Pont-aux-Chèvres
- ✓ R.P.A.M. de Brionne (27800) – Pôle administratif de l’Intercom Bernay Terres de Normandie - 27, rue des Martyrs
- ✓ R.P.A.M. de Serquigny (27470), Rue de Normandie
- ✓ R.P.A.M. de la Trinité de Réville (27670) – Centre de Culture, de Ressources, d’Initiatives et de Loisirs (C.C.R.I.L.) – 652, route de l’Eglise

A noter : La loi A.S.P 2021 va renommer les Relais Assistants Maternels qui deviendront des « Relais Petite Enfance », service de référence de l’accueil du jeune enfant tant pour les parents que pour les professionnels.

a) Les modalités de fonctionnement

L’activité des relais parents assistant(e)s maternel(le)s est partagée entre les permanences (accueil physique et téléphonique), les temps collectifs et d’animation (ateliers d’éveil, parcours de motricité, soirées à thèmes, manifestations, etc.), les temps dédiés aux missions administratives et le développement des partenariats afin de répondre aux différents aspects de leurs missions :

- ✓ Accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation afin qu’elles puissent proposer un mode de garde de qualité.
- ✓ Accompagner les parents dans l’exercice de leur double fonction : parents et parents employeurs en les invitant à venir aux R.P.A.M.
- ✓ Faire connaître les relais comme acteurs de la petite enfance sur le territoire en développant un partenariat de proximité.

Dans sa circulaire de 2011, la C.N.A.F réaffirme les principes de fonctionnement des R.P.A.M, à savoir :

- ⇒ Neutralité dans la mise en relation entre l’offre et la demande
- ⇒ Gratuité des services proposés
- ⇒ Mission d’information
- ⇒ Accès à toutes les populations

b) Les moyens humains et matériels

Les équipes

R.P.A.M Beaumont-le-Roger

1 responsable, titulaire du Diplôme d’Etat d’Educateur de Jeunes Enfants.

R.P.A.M Brionne

2 responsables dont l’une titulaire du BTS Economie Sociale et Familiale et l’autre du Diplôme d’Etat d’Educateur de Jeunes Enfants.

Du fait de la mise en disponibilité de l’une des responsables, au 1^{er} janvier, le RPAM a été encadré par un seul agent sur l’année 2020.

R.P.A.M Trinité de Réville

En 2020, deux responsables se sont succédées pour encadrer l’activité du relais du fait du départ à la retraite, en juin, de l’agent qui occupait ce poste jusqu’alors.

L'agent qui a été recruté est arrivé le 15 octobre 2020 et est en cours de Validation des Acquis de l'Expérience pour le Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants.

R.P.A.M Serquigny

1 responsable, titulaire d'un Master Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent.

Les locaux

R.P.A.M Beaumont-le-Roger

Ce relais dispose de la salle des 3-4 ans du Centre de Loisirs pour la mise en œuvre de ses ateliers d'éveil collectifs. L'équipement est adapté en termes d'hygiène et de sécurité pour des enfants de 3 mois à 3 ans.

Les jeudis, les usagers du R.P.A.M profitent de la salle des arts martiaux de la ville (D.O.J.O), permettant de proposer des ateliers de motricité dans un cadre propre et sécurisé pour les jeunes enfants et leur assistante maternelle.

R.P.A.M Brionne

- ✓ Salle de jeux dans l'école élémentaire de Calleville, salle partagée avec le périscolaire
- ✓ Un bureau dans les locaux du pôle de Brionne de l'Intercom Bernay Terres de Normandie
- ✓ Salles des fêtes des communes
- ✓ Autres lieux (bibliothèques, école de musique, espaces périscolaires...)

Local principal : Le R.P.A.M. dispose d'un local spécifique au sein de l'école primaire. Ce dernier est mutualisé avec l'accueil périscolaire de Calleville.

Pour les permanences, le R.P.A.M. dispose de :

- Un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité
- Une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir

Observation : Le bâtiment dans lequel le R.P.A.M. réalise actuellement ses permanences est amené à disparaître (location ou vente). Une réflexion est en cours pour permettre au relais d'assurer ses missions à proximité du public.

Pour les animations collectives, le R.P.A.M. dispose de :

- Une salle réservée aux ateliers d'éveil
- Une salle de réunion (en propre ou mise à disposition)
- Des sanitaires à proximité ou sur place

R.P.A.M Trinité de Réville

Le relais dispose d'un local spécifique au sein du Centre de Cultures, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs.

Pour les permanences, le R.P.A.M. dispose de :

- Un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité
- Une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir

Observation : possibilité pour les familles d'attendre à l'accueil du CCRIL (espace avec fauteuils)

Pour les animations collectives, le R.P.A.M. dispose de :

- Une salle réservée aux ateliers d'éveil
- Une salle de réunion (en propre ou mise à disposition)
- De sanitaires à proximité ou sur place
- D'un espace poussettes

R.P.A.M Serquigny

Il s'agit de locaux mis à disposition par les communes de Serquigny (salle d'activité dédiée au sein du complexe scolaire) et Nassandres sur Risle (local « R.a.m.'Âge » rénové en 2010).

Toutes les activités du relais se déroulent sur un même site intégré aux locaux scolaires de la commune. Le relais partage la salle d'activité avec l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires.

Cependant, en 2020, le bureau d'accueil a intégré les locaux de la nouvelle micro-crèche de Serquigny. L'accueil du public sur les temps de permanence s'est donc effectué dans ce nouveau bureau.

Pour les permanences, le R.P.A.M. dispose de :

- D'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité
- D'une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir

Pour les animations collectives, le R.P.A.M. dispose de :

- D'une salle réservée aux ateliers d'éveil
- D'une salle de réunion mise à disposition de la salle annexe de la médiathèque sur demande.
- De sanitaires à proximité ou sur place

c) Les territoires d'intervention

R.P.A.M Beaumont-le-Roger

Il couvre 18 communes : Barc, Barquet, Beaumont Le Roger, Beaumontel, Berville la campagne, Bray, Combon, Ecardenville la campagne, Fontaine la Sorêt, Goupillières, Grosley sur Risle, Le Plessis Sainte Opportune, La Houssaye, Le Tilleul Othon, Perriers la Campagne, Romilly la Puthenay, Rouge Perriers et Thibouville.

Cependant, 3 de ces communes ne disposent plus d'assistantes maternelles agréées : Beaumontel, Berville la campagne et la Houssaye.

R.P.A.M Brionne



Le R.P.A.M. du site de Brionne intervient sur l'ensemble des communes de l'ex Intercom du Pays Brionnais, soit 23 communes.

L'accueil administratif du relais se fait au sein du pôle administratif de Brionne de l'Intercom Bernay Terres de Normandie : 27 rue des Martyrs - 27800 Brionne.

Le R.P.A.M. de Brionne

présente également la particularité d'être itinérant.

Itinérance du R.P.A.M. de Brionne

- ❖ **Calleville** : La salle du périscolaire est mutualisée avec le relais depuis septembre 2012. L'organisation de cette salle au niveau matériel et aménagement de l'espace diffère en fonction des enfants accueillis (enfants de moins de trois ans pour le R.P.A.M. // enfants accueillis en périscolaire). Aussi, afin de répondre aux normes de sécurité imposées par cette mutualisation, le matériel n'étant pas pleinement adapté aux jeunes usagers du R.P.A.M., des groupes ont été mis en place afin de réduire l'effectif. Cependant, cette organisation a entraîné une diminution de la fréquentation des assistantes maternelles.

En 2020 : Au vu de la période sanitaire, un accord avec la commune a été trouvé afin que le ménage soit assuré avant l'atelier du R.P.A.M. Les enfants peuvent ainsi évoluer dans un environnement propre et adapté. Cependant, de nouvelles tables hautes (non adapté à un public de 0-3 ans) ont été installées dans l'espace afin de répondre aux consignes gouvernementales liées à l'accueil en périscolaire. Ces tables réduisent l'espace disponible de circulation. A termes, ces tables devront être retirées lorsque le RPAM utilisera la salle.

- ❖ **La Neuville du Bosc** : Ce village fait partie de l'itinérance depuis la création du RPAM. Néanmoins, au regard de la baisse de fréquentation des ateliers au cours de ces deux dernières années, la pertinence de l'itinérance sur cette commune pourrait être revue. Ainsi, en 2020, cette salle n'a pas été utilisée.
- ❖ **Neuville sur Authou/ Saint Eloi de Fourques/ le Bec Hellouin, les bibliothèques intercommunales**: *En 2020 aucune séance n'a été proposée dans les bibliothèques. Cependant, une nouvelle forme de partenariat a vu le jour : afin de poursuivre la démarche de professionnalisation des assistantes maternelles, maintenir le lien avec le relais, mais aussi avec les bibliothèques, un système de prêt de livres avec livraison à domicile a été mis en place pendant la période de fermeture des bibliothèques liée au contexte sanitaire.*
- ❖ **Brionne - salle de l'ancienne gare** : Cette salle est utilisée pour les séances de baby gym. Brionne est un emplacement central qui devait permettre aux assistantes maternelles de la ville qui ne sont pas véhiculées de participer aux ateliers et de rencontrer leurs collègues pour échanger. Malgré une forte implication pour la mise en place de cette activité, seulement 4 assistantes maternelles de Brionne font le déplacement.

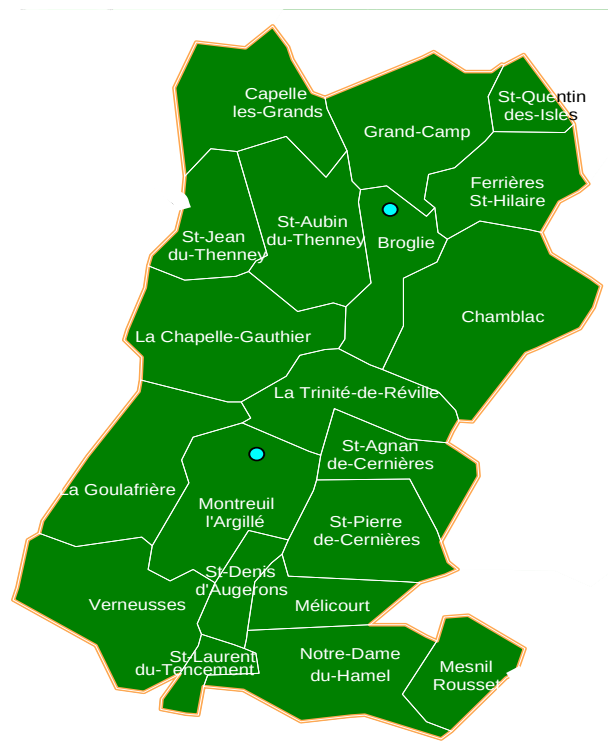
- ❖ **Brionne - Ecole de musique** : Globalement une forte demande de participation est enregistrée. En septembre 2019, avec le départ en retraite de l'intervenante, les ateliers d'éveil musicale n'ont pas pu être reconduits. Le relais reconduira le partenariat avec l'école de musique dès 2021 et la reprise des ateliers.
- ❖ **Saint Victor D'Épine - salle des fêtes du village**. Ce lieu, bien qu'éloigné, rassemble une dizaine de personnes. La salle est appréciée tant pour son parking, sa taille que le chauffage au sol. En 2020, 1 seule séance a été proposée à cause du contexte sanitaire. La salle sera réinvestie dès 2021.
- ❖ **La Haye de Calleville** : la salle des fêtes du village est utilisée depuis janvier 2020 pour proposer des ateliers de motricité.

En 2020, en raison du contexte sanitaire, un temps de désinfection par la responsable a dû être prévu, avant et après les ateliers, afin d'assurer la sécurité de tous.

R.P.A.M La Trinité de Réville

Le R.P.A.M. de la Trinité de Réville couvre le territoire de l'ex Communauté de communes du canton de Broglie recouvrant 20 communes : Broglie, Capelles les Grands, Chamblac, Chapelle Gauthier, Ferrières St Hilaire, Grand Camp, La Goulafrière, La Trinité de Réville, Mélicourt, Mesnil Rousset, Montreuil L'Argillé, Notre Dame du Hamel, St Agnan de Cernières, St Aubin du Thenney, St Denis d'Augerons, St Jean du Thenney, St Laurent du Tencement, St Pierre de Cernières, St Quentin des Iles, Verneusses.

Bien que son lieu d'implantation soit principalement basé au Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs de la Trinité de Réville (C.C.R.I.L.), ce R.P.A.M. se délocalise ponctuellement sur les communes de Saint Aubin du Thenney afin d'y assurer, 2 fois par mois, des ateliers de baby gym, et sur la commune de Capelles les Grands, 1 fois par mois, pour assurer la tenue d'une ludothèque.



R.P.A.M Serquigny

Le territoire couvert par ce relais comprend une commune principale et centrale : Serquigny, située sur l'axe majeur entre les communes de Beaumont-le-Roger et de Bernay, ainsi que les communes de Fontaine l'Abbé, Launay et Nassandres sur Risle.

Le relais dispose d'une salle ainsi que d'un bureau à Serquigny où il exerce ses activités principales : administratif, permanences d'accueil du public, ateliers d'éveil.

Des ateliers ont lieu dans d'autres structures de la commune comme le gymnase et la médiathèque.

Le relais propose également des ateliers à Nassandres sur Risle; ce choix résultant de l'implantation majeure des assistantes maternelles sur ces deux communes. Malgré ce

dispositif, on observe que les assistantes maternelles de Nassandres sur Risle participent très peu aux ateliers, c'est le même groupe qui se déplace d'un lieu à un autre.

d) L'activité auprès des assistantes maternelles

RPAM	Beaumont-le-Roger	Brionne	Serquigny	Trinité de Réville
NB d'assistantes maternelles	90	81	30	36

La liste des assistantes maternelles est mise à jour des disponibilités d'accueil à chaque information confiée par les professionnelles agréées (signature d'un contrat/rupture...). Les responsables prennent régulièrement contact auprès des professionnelles pour actualiser ces informations

Les contacts permettent également une mise à jour nécessaire à la gestion statistique des relais. Ces échanges favorisent un lien constant avec les professionnelles. Ainsi en tissant ce lien, les responsables assurent de façon continue le soutien à la professionnalisation, tant au quotidien qu'au fil de la carrière de l'assistante maternelle agréée.

Les responsables des relais sont également amenés à se rapprocher de l'infirmière de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) afin de faire le point sur les agréments. L'actualisation de la permet d'assurer sa diffusion auprès du public et des partenaires locaux générant une demande importante de mode de garde malgré la crise sanitaire qui a contraint la structure à fermé plusieurs fois dans l'année.

Le travail d'accompagnement et de soutien professionnel a été renforcé lors du 1^{er} confinement de mars 2020 et a été maintenu tout au long de l'année.

Pendant cette période, Les R.P.A.M. ont été très sollicités par les assistantes maternelles au cours de l'année 2020.

Les motifs de contacts étaient essentiellement liés à des informations portant sur :

- L'exercice de la profession
- Les disponibilités d'accueil
- Le fonctionnement du R.P.A.M., notamment inscriptions aux ateliers, lorsqu'il a été possible de les maintenir au regard du contexte sanitaire, mais aussi beaucoup de questionnement sur la mise en place des protocoles.
- Le statut, le droit du travail, les contrats et conventions
- Information pédagogiques, éducation soutien professionnel

Chaque jours plusieurs mails étaient envoyés aux professionnelles avec des informations officielles du gouvernement (protocole, mise en place du chômage partiel), mais aussi des informations pédagogique (explication du contexte aux enfants, mise en place de protocole aux domiciles, fiches activités plusieurs fois par semaines) et surtout beaucoup de soutien pour ces professionnelles isolées à leur domicile.

En 2020, beaucoup d'assistantes maternelles se sont questionnées sur la poursuite de cette profession : épuisement professionnel, arrêt maladie, mise en parenthèse de la profession, nombreux sont les motifs qui ont poussé les assistantes maternelles à contacter le relais.

Afin d'assurer le lien pendant les périodes de confinement, les responsables ont assuré des permanences, avec et sans rendez-vous.

Les ateliers d'éveil

Les relais proposent chaque mois des ateliers d'éveil variés, sur inscription, à destination du jeune enfant non scolarisé accompagné de son assistante maternelle agréée et parfois de son parent (temps d'adaptation, festivités) tels que : activités motrices, ateliers créatif, temps festifs, temps musicaux, sorties avec ou sans pique-nique : médiathèque, ferme pédagogique, parc, voie verte...

Le relais de Brionne propose des ateliers d'éveil itinérants les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 11h30. Un planning d'activité est diffusé par mail aux assistantes maternelles tous les 2 mois.

L'animatrice de relais de la Trinité de Réville intervient principalement dans les locaux du C.C.R.I.L., cependant, certains ateliers d'éveil sont délocalisés :

- Baby gym : à la salle de fêtes de St Aubin du Thenney (2 fois par mois)
- Ludothèque : dans une salle de la mairie de Capelles les Grands (1 fois par mois)

C'est une opportunité pour les assistantes maternelles un peu éloignées du C.C.R.I.L. de pouvoir fréquenter ces ateliers délocalisés, plus proches de chez elles. Certaines assistantes maternelles ne viennent d'ailleurs que sur les ateliers délocalisés.

Les animations

Outre les ateliers d'éveil, les structures proposent d'autres animations telles que des ateliers de sophrologie ludique, des ateliers d'éveil sonore et musical ainsi que des spectacles.

Les temps collectifs

La participation des assistantes maternelles aux temps collectifs se fait sur la base du volontariat (les parents doivent donner leur accord pour la venue des enfants).

L'accueil en temps collectif nécessite de prendre en compte chaque enfant avec la spécificité de son âge, de ses besoins et de son stade de développement, mais aussi chaque assistante maternelle afin de répondre au mieux à ses besoins : besoin de rompre l'isolement, besoin d'échanger, besoin de souffler... L'assistante maternelle sera d'autant plus capable de bienveillance envers l'enfant si elle a, elle-même, un lieu bienveillant où se ressourcer. Cela implique une grande écoute de la part des animatrices. Ces temps favorisent la mise en place d'un lien de confiance qui permettra ensuite de travailler sur la posture professionnelle.

Le temps d'accueil et de discussion, en début du temps collectif, est important pour pouvoir aborder ensuite sereinement un temps d'activité, puis de chansons avec les enfants.

L'espace est pensé et aménagé pour que les enfants puissent jouer librement de façon autonome pendant le temps d'accueil. Ce découpage de la séance correspond bien aux besoins de chacun, les assistantes maternelles ayant besoin d'échanger entre elles sur leur métier et les enfants ayant besoin d'organiser leur jeu librement.

Les animatrices s'attachent aussi à proposer des activités simples, adaptées à l'enfant, sans nécessité de résultat et en insistant sur la non-ingérence de l'adulte. La régularité des séances est importante pour que les enfants s'adaptent à ce moment de collectivité, mais aussi pour que le lien se fasse avec les assistantes maternelles.

Certaines structures proposent également des séances d'analyses de pratique. Cette action animée par une psychologue du travail a déjà montré ses bénéfices. En effet, les années de pratique ont permis aux assistantes maternelles d'affirmer leur posture professionnelle, de gagner en estime de soi et de poser clairement le cadre professionnel auprès des parents employeurs. Sur les 6 séances programmées en 2020, seules 2 ont pu se tenir en raison du contexte sanitaire.

Une aide au départ en formation était également prévue mais n'a pu se tenir. L'objectif était de recenser les thèmes souhaités et d'organiser une formation sur la langue des signes avec l'organisme IPERIA. Le recyclage PSC1 était aussi à l'ordre du jour. Cette action est reportée en 2021.

Enfin, un partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile a permis de pouvoir renseigner les futurs candidats à l'agrément et leur apporter toutes précisions utiles.

Les ateliers en soirée

Il s'agit de proposer aux assistantes maternelles, en dehors de la présence des enfants, des temps de créations, le soir, mais également de leur permettre de partager dans un temps qui leur est réservé.

e) L'activité auprès des familles

Les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant peuvent prendre contact avec les relais afin d'obtenir la liste des assistantes maternelles agréées du secteur. Uniquement les assistantes maternelles qui en ont fait la demande apparaissent sur cette liste.

Les familles sont orientées par les différents partenaires du relais qui transmettent les coordonnées du relais : PMI, mairies, CAF par exemple.

Lors du premier contact avec ces familles, la responsable du RPAM leur propose un entretien afin de leur remettre la liste, et les accompagner dans leur recherche : écoute du besoin de la famille. Elles sont invitées à reprendre contact avec le relais lorsqu'elles ont trouvé leur assistante maternelle afin de les accompagner dans l'élaboration du contrat de travail, la compréhension de la convention collective etc ...

Pour les parents qui prennent par téléphone ou par mail, des rendez-vous sont surtout proposés lors de la recherche d'un mode de garde. Ce premier entretien permet de leur expliquer comment le RPAM peut les accompagner. Lorsque les familles ont été rencontrées dès le début de leur processus de recherche d'un mode de garde, elles sollicitent plus facilement la structure par la suite.

Les contrats étant de plus en plus précaires, les relais doivent davantage faire face à des questions sur les démarches à effectuer pour les débuts et les fins de contrats. Les interrogations sur les congés payés ou les jours fériés sont aussi très fréquentes. Cela représente le premier motif de contact qui concerne le contrat en cours : les parents se renseignent de manière plus précise pour savoir ce qu'ils doivent prendre en compte dans leurs calculs.

Lorsque certains contrats ont été établis sur une base erronée, les parents sollicitent les structures mais il est souvent difficile de trouver une solution qui convienne aux deux parties. Dans ce cas, le rôle de l'animatrice de relais est d'accompagner la relation afin que les personnes s'entendent et trouvent un compromis. Le travail de médiation est le plus souvent sollicité par les assistantes maternelles qui connaissent mieux les animatrices et ont plus spontanément la démarche de recourir au RPAM.

Les animatrices doivent faire preuve de neutralité pour disposer d'un recul sur la situation. Ce positionnement extérieur est de plus en plus apprécié par les assistantes maternelles qui renvoient les parents avant que la situation ne se détériore.

Le dernier motif de contact pour les familles concerne des difficultés relationnelles avec l'assistante maternelle. Cette dernière place est très certainement en lien avec tout le travail de professionnalisation des assistantes maternelles et d'accompagnement des familles. L'objectif étant d'être dans la prévention pour éviter des fins de contrat conflictuelles.

L'objectif est donc de rencontrer les parents dès leur recherche de mode d'accueil afin de créer un lien et de leur donner un premier niveau d'information sur leurs aides, les contrats, leurs devoirs... afin de faciliter la mise en place d'une base saine dans la relation assistante maternelle-parents et ainsi de permettre des accueils du jeune enfant de qualité. Les familles reconnaissent ainsi pleinement les RPAM comme lieu de ressources et d'accompagnement.

L'information à destination des familles est véhiculée par :

- La diffusion de plaquettes d'informations communes aux 4 Ram
- Le site Internet du CIAS Intercom Bernay Terres de Normandie, en cours de développement
- La mise en ligne des assistantes maternelles sur tout le territoire
- La page Facebook du C.I.A.S : Terres de Solidarité

f) Formations - Professionnalisation

Une des missions des relais est la professionnalisation des assistantes maternelles. Pour cela, les relais organisent chaque année des formations. Certains partenariats ont été développés notamment avec l'IPERIA et les organismes de formation agréés :

- Droits et devoirs (janvier-février 2020)
- Initiation aux gestes d'urgence pédiatriques (mars 2020)
- Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) (novembre 2020)

En concertation avec les assistantes maternelles et afin de répondre au mieux à leurs attentes et besoins, des formations continues sont également proposées durant l'année :

- Réunion d'information et accompagnement avec une ergothérapeute afin de travailler l'ergonomie, les postures de confort, apprendre à ne pas se blesser dans le quotidien, les gestes répétés, le portage des enfants. Cette action a été mise en lien avec les missions d'accompagnement professionnel du R.A.M auprès des assistantes maternelles. La responsable du R.A.M s'est appuyé sur les conseils donnés par l'ergothérapeute pour l'accompagnement des professionnelles au cours de l'année.
- Séances de sophrologie : Ces séances ont été proposées afin de permettre aux professionnelles de prendre de la distance, de lâcher prise, d'être accompagnées dans leurs postures quotidiennes. En partenariat avec la sophrologue, des schémas d'exercices ont été diffusés aux professionnelles notamment aux cours des confinements.

Les relais proposent également des soirées thématiques et des temps spécifiques, avec des intervenants extérieurs, telles que :

- Sophrologue : le sommeil (septembre 2020)
- Diététicienne-nutritionniste : les besoins alimentaires (octobre 2020)
- Gérer les situations difficiles
- Langue des signes

Toutes ces formations sont organisées et planifiées par les responsables de R.P.A.M en partenariat avec la MFR de Routot, l'organisme de formation IPERIA ou encore la Mutualité Française. Ces formations ont lieu sur les pôles administratifs des R.P.A.M.

Par ailleurs, certaines formations sont mutualisées entre R.P.A.M.

Les RPAM contribuent également à la professionnalisation des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile via :

- Des groupes de paroles et d'échanges notamment avec une Psychologue du travail
- Des prêts de documentation pendant les ateliers ou sur rendez-vous
- Des ateliers créatifs

g) Impacts de la crise sanitaire sur l'activité

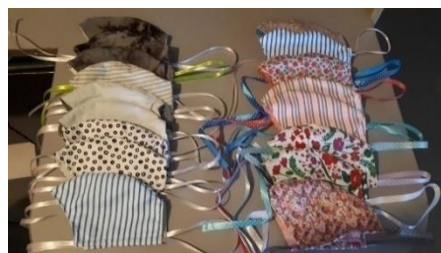
En 2020, la crise sanitaire et le confinement ont bouleversé les familles et les assistantes maternelles. Ces deux publics ont beaucoup sollicité les relais : les familles pour la partie rémunération (comment déclarer, quoi payer ?) et les assistantes maternelles pour les protocoles et les conditions d'accueils (dans quel cas accueillir et comment ?).

Dans ce cadre, les RPAM ont notamment réalisé un travail de transmission et de soutien professionnel via un accompagnement souvent individuel sur des questionnements comme l'accueil au domicile en période de Covid (accueillir les parents employeurs ? peut-on faire visiter le domicile... ? quand auront nous des masques, qui fournit les masques ? expliquer : les gestes barrières, la désinfection des jeux, de l'environnement, quoi ? comment ? avec quoi ? ...), mais aussi, la sécurité, l'envoi et l'explication des divers guides ministériels...

Un travail de soutien parental a parallèlement été mis en place aux vues des difficultés vécues : perte d'emploi, difficultés financières, conflits avec leur salariée assistante maternelle. Les relais ont accompagné les familles dans les divers calculs liés au contrat de travail, l'accompagnement dans les déclarations de chômage partiel sur Pajemploi (site de l'URSAAF, où les parents déclarent les heures réalisées par leur salarié).

Le relais de la Trinité de Réville proposait également une livraison au domicile afin d'apporter du matériel, des jeux et livres, et lutter contre l'isolement.

La crise a également demandé aux animatrices une adaptation de leurs pratiques notamment du fait du télétravail accru. Les missions ont été poursuivies et le lien avec les professionnelles a été maintenu notamment via un travail personnalisé et la transmission de fiches techniques d'ateliers d'éveil (ateliers sensoriel, motricité, transvasement, collage, peinture...), mais aussi des outils techniques, pédagogiques, des conseils sanitaires, la mise en place d'un projet de création de masques en tissus répondant au norme A.F.N.O.R, récupération tissus, diffusion en proximité (4 assistantes maternelles anciennes couturières très mobilisées).



La crise sanitaire a développé les ruptures de contrat de travail, notamment du fait du chômage partiel subi par des parents employeurs. Aussi, certains contrats de travail n'ont pu être reconduits faute de besoin de garde.

La période de confinement a aussi révélé de nombreux conflits sous-jacents engendrant un certain nombre de ruptures de contrat conflictuels qui ont nécessité plusieurs entretiens téléphoniques avec les assistantes maternelles et les employeurs.

Le nombre de jours d'ouverture des relais a chuté de manière significative en 2020 impactant les ateliers (éveil, motricité...) qui ont dû être réduits du fait du confinement et de la situation sanitaire.

Une nouvelle organisation et un nouveau protocole ont été mis en place en septembre, avec une inscription obligatoire et des groupes « fixes » afin d'éviter le mélange des enfants. Sur Brionne, les ateliers initialement proposés en itinérance ont exceptionnellement été proposés principalement dans la salle d'activité de Calleville (mutualisé avec le périscolaire de l'école élémentaire) pour des raisons sanitaires.

Lors de la reprise des activités en septembre, un certain nombre d'assistantes maternelles ont fait part de leur souhait de ne pas revenir en atelier d'éveil. L'inquiétude des familles et des professionnelles était alors très présente malgré la mise en place d'un protocole stricte.

Plusieurs manifestations ont dû être annulées pour des raisons sanitaires :

- Carnaval : 6 mars 2020 - mutualisation des 4 R.A.M du C.I.A.S
- Chasse à l'œuf le 27 avril 2020 - mutualisation des 4 R.A.M du C.I.A.S
- Spectacle de Noël : 1er décembre 2020 - Mutualisation avec le multi-accueil de Beaumont le Roger
- Journée nationale des assistantes maternelles agréées qui devait être organisée le 21 novembre à Mesnil en Ouche : Participation et organisation (reconduction) de cette manifestation qui a de nouveau été travaillée et mutualisée par les 4 R.A.M du C.I.A.S ainsi que ceux de Mesnil en Ouche et de Bernay.
- Sortie pédagogique au « cinéma des tout petits » du Neubourg le 14 décembre 2020, organisation et mutualisation auprès des R.A.M et L.A.E.P du C.I.A.S de l'I.B.T.N (pour le R.A.M 18 enfants et 8 adultes).
- Formations continues organisées en concertation avec les assistantes maternelles agréées : à partir du catalogue groupe-IPERIA-institut (qui œuvre à la reconnaissance et à la valorisation des métiers de la famille et du domicile dans le cadre d'une relation de travail entre un particulier employeur et son salarié).
- 4 formations avaient été organisées auprès d'assistantes maternelles (40) et ont dû être reportées du fait de la crise sanitaire et du fait de l'attente de la validation de la convention d'utilisation des salles de l'I.B.T.N, par les lieux de formations (validation 15/01/21 pièces jointes p.11 et 12).
- « Favoriser le départ en formation continue des assistantes maternelles » est « la » mission renforcée N°3 des R.A.M, cette mission a été choisie par le C.I.A.S et elle donne lieu au versement d'une prestation C.A.F à l'I.B.T.N.

C) Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Les lieux d'accueil enfants parents offrent un espace de parole, de rencontres et d'échanges dans une perspective d'accompagnement à la fonction parentale.

3 sites sur le territoire :

- ✓ Papotin et Papotine à Beaumont-le-Roger
- ✓ Brionne
- ✓ Les P'tits Zèbres à la Trinité de Réville



a) Données quantitatives

	Beaumont-le-Roger (maison de l'enfance)	Brionne (salle G. Taurin)	La Trinité de Réville (Site du CCRIL*)	TOTAL
Nb de familles (différentes) accueillies	26	10	11	47
<i>Dont nouvelles familles</i>	<i>19</i>	<i>7</i>	<i>3</i>	<i>29</i>
Nb d'enfants (différents) accueillis	39	12	13	64
<i>Dont nouveaux enfants</i>	<i>25</i>	<i>7</i>	<i>3</i>	<i>35</i>
Nb d'heures annuelles d'ouverture	195 h	99 h	32 h	326
Nb d'heures annuelles d'organisation	146 h	41 h	20 h	207

* Centre de Culture de Ressources d'Initiatives et de Loisirs

Horaire des séances

	Beaumont-le-Roger	Brionne	La Trinité de Réville
Jours d'ouverture et horaires d'ouverture	Mardi : 9h00 – 12h00 Vendredi : 9h00 – 12h00	Lundi : 9h00 – 12h00	Jeudi : 15h30 – 17h30

Age des enfants

	Beaumont-le-Roger	Brionne	La Trinité de Réville
A naître	22	0	1
0-1 an	44	16	0
1-3 ans	179	116	25
3-4 ans	50	1	6
4 ans et +	67	4	16
Age non connu	3	0	0

Qualité de l'accompagnant

	Beaumont-le-Roger	Brionne	La Trinité de Réville
Mère	208	106	30
Père	32	38	1
Grand-mère	3	0	1
Grand-père	0	7	0
Autre	8	0	0
Total	251	151	32

b) Répartition mensuelle de la fréquentation

Mois Structures	Nombre de séances			Nombre d'enfants			Moyenne enfants/par séance			Nombre d'accompagnants			Moyenne accompagnants /séance		
	BLR	Brionne	Trinité	BLR	Brionne	Trinité	BLR	Brionne	Trinité	BLR	Brionne	Trinité	BLR	Brionne	Trinité
Janvier	8	4	4	35	18	14	4,8	4,5	3,5	19	20	10	2,38	5	2,5
Février	4	2	2	13	8	16	3,25	4	8	8	8	11	2	4	5,5
Mars	8	4	2	47	21	14	5,87	5,25	7	37	24	8	4,63	6	4
Avril	4	2	0	44	8	0	11	4	0	34	8	0	8,5	4	0
Mai	7	4	0	59	17	0	8,4	4,25	0	45	18	0	6,43	4,5	0
Juin	8	3	1	62	14	2	7,75	4,5	2	34	16	1	4,25	5,25	1
Juillet	0	2	0	0	6	0	0	3	0	0	7	0	0	3,5	0
Août	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Septembre	8	4	0	27	16	0	3,37	4	0	24	18	0	3	4,5	0
Octobre	5	2	0	13	8	0	2,6	4	0	13	8	0	2,6	4	0
Novembre	7	3	4	39	14	2	5,57	4,6	0,5	18	16	2	2,57	5,3	0,5
Décembre	6	3	3	32	7	0	5,33	2,3	0	19	8	0	3,17	2,6	0
TOTAL	65	33	16	371	137	48	5,8	4,15	3,5	251	151	32	3,95	4,5	2,25

c) **Les équipes d'accueillants**

La composition des équipes

	Qualification	Nb d'heures d'intervention hebdomadaires	Nb d'heures d'analyse de pratiques ou de supervision suivies au cours de l'année
Beaumont-le-Roger	Auxiliaire de Puériculture	8	5
	Directeur pôle ados	4	1
	Directeur ALSH	4	4
Brionne	Auxiliaire de Puériculture	4	5
	Responsable RPAM- Référente LAEP	4	5
Trinité	Directrice pôle ados (jusqu'en juin 2020)	3	4
	Responsable RPAM- Référente LAEP (jusqu'en juin 2020)	3	4
	Responsable RPAM- Référente LAEP (à compter oct.2020)	3	0
	Animatrice jeunesse	3	0

Le fonctionnement

	Beaumont-le-Roger	Brionne	La Trinité de Réville
Nb d'accueillants/ séance	2 en début d'année, puis 1 depuis la crise sanitaire	2	2
Nb de réunions d'équipe	4	3	2
Autres réunions	2	0	0
Formation	Formation initiale PSC1 – Juin 2020	Formation initiale PSC1 – Juin 2020	Colloque « des neurosciences à l'éducation pour la santé : comment l'attention positive favorise le développement de l'enfant ? » (nov.2020, en visio)

La supervision

« Ces temps permettent d'expliciter dans un cadre collectif les relations établies et les difficultés rencontrées durant les accueils avec les familles, de réfléchir au sens des attitudes en les confrontant à l'opinion des autres membres de l'équipe, de trouver enfin la bonne distance vis-à-vis des personnes »

La supervision est animée par Mme Brion (vacataire), psychologue. Les séances ont lieu une fois par mois (hormis les grandes vacances), soit 20h/an. Les supervisions réunissent tous les accueillants des LAEP.

d) Impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement des structures

La crise sanitaire de la Covid-19 a profondément impacté le fonctionnement des structures. Si de janvier à mars 2020, les lieux d'accueil enfant-parents ont connu un fonctionnement normal, les 3 trimestres suivants ont alterné entre confinement, périodes d'ouverture en rendez-vous individuels et fermetures liées aux vacances scolaires.

Lors du premier confinement, les structures ont réussi à maintenir un lien avec les familles via les outils de communication numériques et les entretiens téléphoniques. Cependant, la reprise en juin, en rendez-vous individuels nécessaires pour limiter la propagation du virus, et la fermeture durant la période estivale ont échaudé certaines familles. Les différents LAEP ont vu leur taux de fréquentation chuté en fin d'année.

Le site de la Trinité de Réville a rencontré une difficulté supplémentaire avec le départ des deux accueillantes fin juin 2020 qui n'ont pu être remplacées qu'en octobre conduisant ainsi ce LAEP à ne reprendre son activité qu'en novembre, soit après 4 mois d'arrêt (dont les 2 mois de fermeture des vacances d'été).

Néanmoins, les différentes structures témoignent de la nécessité, pour les familles ayant continué à fréquenter les LAEP, de retrouver cet espace d'échanges, de pouvoir s'extraire de leur quotidien et faire part de leurs difficultés ou témoigner de leurs expériences.

D'autres familles ont instauré à domicile des temps de rencontres pour pallier les fermetures des structures.

e) Les perspectives

Chaque L.A.E.P a des perspectives qui lui sont propres afin de répondre aux attentes et besoins des familles de son secteur. Cependant, ils ont en commun l'objectif d'encourager la participation active des familles au sein de leur structure.

Pour 2021, plusieurs objectifs se dessinent :

- Redynamiser la communication
- Encourager la participation des familles, les amener à faire des propositions, être à l'initiative d'actions.
- Sensibilisation des familles à certains thèmes plébiscités : sophrologie, langue des signes, baby english, etc.
- Re-Proposer des sorties, soirées thématiques et temps forts communs, selon l'évolution de la crise sanitaire
- Développer le prêt de livres

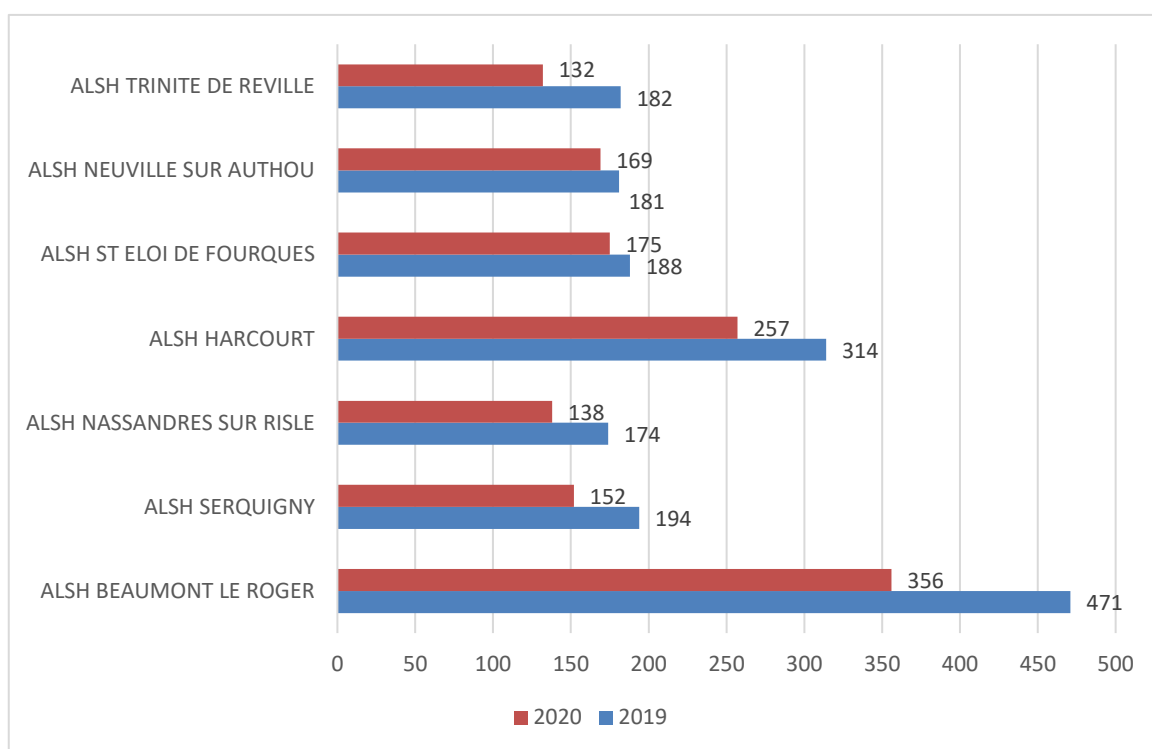
- Relancer les partenariats : Mutualité Française, Centre Gynécologique et Périnatal et Proximité, Protection Maternelle et Infantile, Mission Locale, etc.
- Mutualisation de certaines actions avec les LAEP alentours

3. L'enfance

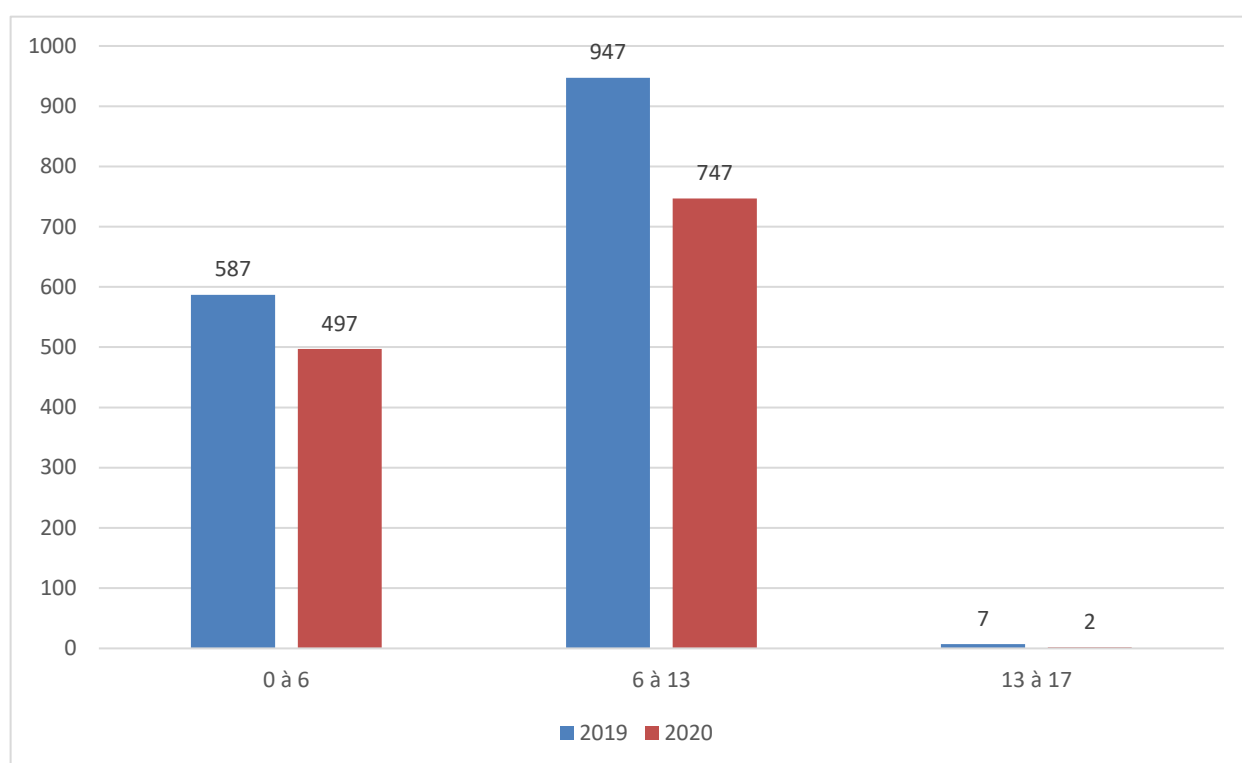
En 2020, 1246 enfants ont participé à au moins une activité du pôle enfance soit 852 familles qui ont fréquenté au moins une des structures enfance. En 2019, 1541 enfants soit 1021 familles.

La fréquentation sur toutes les structures a baissé. Cette baisse est liée à la crise sanitaire et notamment à la mise en place des différents protocoles (période de confinements, effectifs limités...) mais aussi aux changements dans l'activité professionnelle des ménages (chômage partiel, télétravail...)

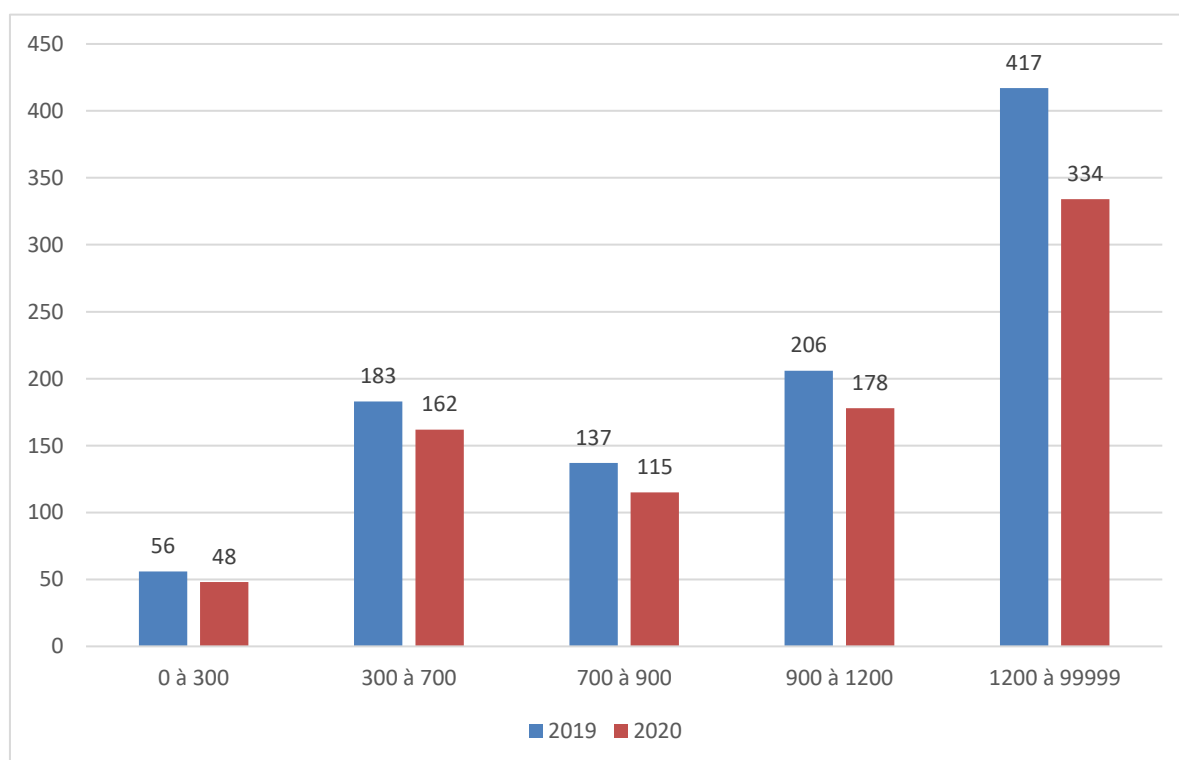
Répartition des enfants par établissement



Répartition des enfants par tranche d'âge



Répartition des familles selon leur quotient familial



A) Les accueils périscolaires

Le C.I.A.S assure la gestion de 6 accueils périscolaires des sites d'Harcourt, Franqueville, Calleville, Neuville sur Authou, Franqueville, Saint Eloi de Fourques et Bosrobert.

a) Les objectifs des accueils périscolaires

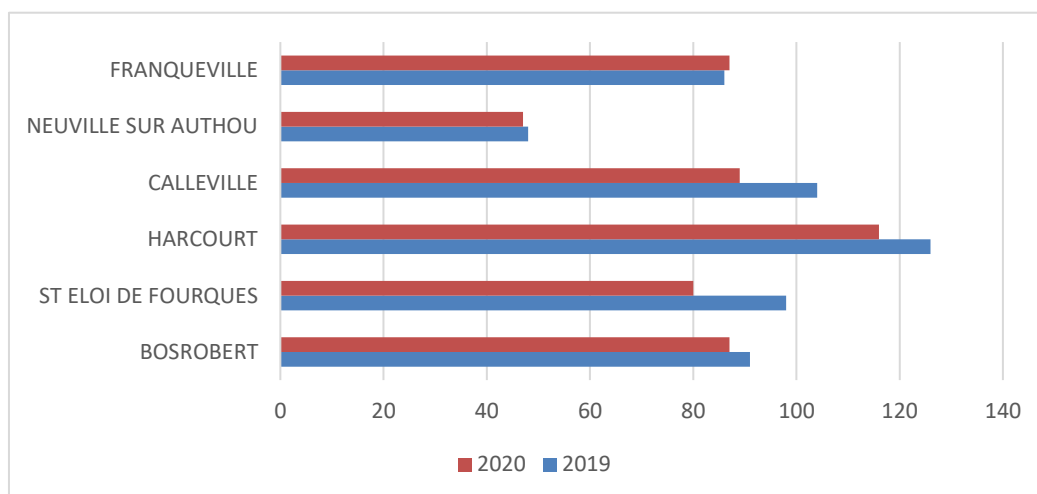
Ces services ont pour objectifs de :

- Répondre aux besoins de « garde » des parents qui travaillent
- Elargir le champ de découverte des enfants
- Garantir les mêmes possibilités d'accès aux services à tous les enfants notamment avec la mise en place des transports après l'école pour rejoindre l'accueil périscolaire
- Répondre à la hausse des effectifs des accueils collectifs de mineurs périscolaires en conservant la même qualité d'accueil

b) L'organisation des accueils périscolaires

Les 6 accueils périscolaires sont ouverts le matin de 7h à 9h et le soir en fin de journée scolaire suivant les écoles et jusqu'à 19h. Chaque direction assure l'encadrement de 2 accueils périscolaires. Le service s'attache à accorder un temps de présence sur site pour favoriser le contact et l'échange avec les parents et un meilleur suivi des projets d'animation des équipes.

Les réunions des services périscolaires sont organisées différemment en fonction des directions. Elles ont lieu de façon régulière. Par ailleurs, deux à trois réunions réunissant l'ensemble du personnel périscolaire sont organisées par les directions tous les ans en début, milieu et fin d'année. Ainsi, les différents projets réalisés sont échangés entre les espaces périscolaires. Ces espaces sont animés par des animateurs diplômés. Sur chaque site, une salle est dédiée à cet accueil soit en mise à disposition par la commune soit en propriété de l'Intercommunalité.

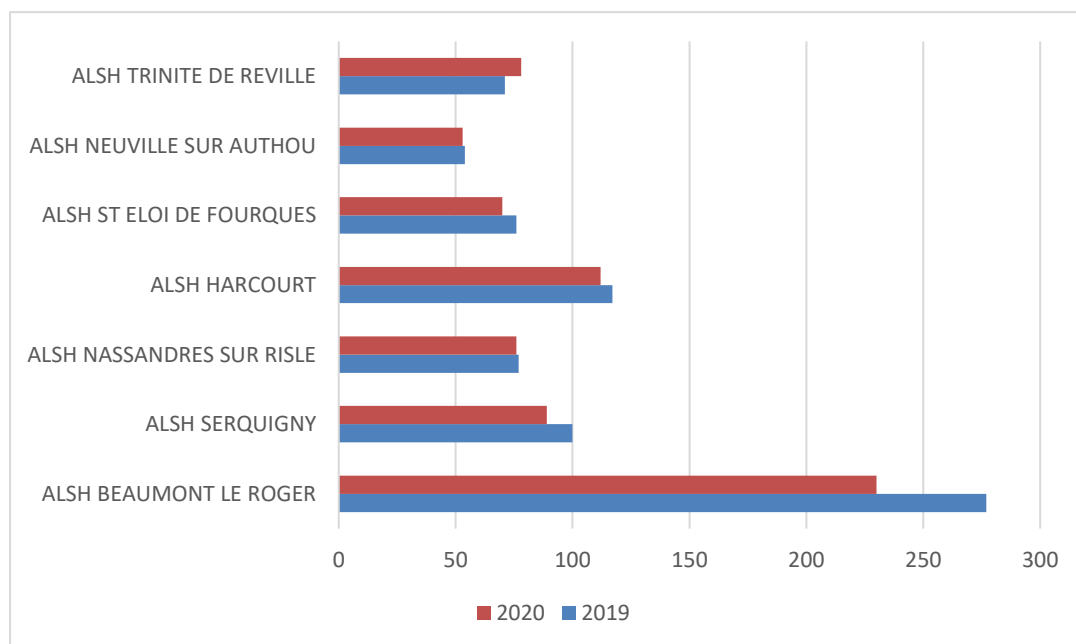


Le service périscolaire a bénéficié à 359 familles. 506 enfants ont fréquenté au moins une fois les services périscolaires.

Les accueils périscolaires sont les structures où la baisse des effectifs a été moindre par rapport à 2019.

B) Les accueils de loisirs des mercredis

En 2020, 436 familles soit 633 enfants ont fréquenté les accueils de loisirs du mercredi.



Les accueils de loisirs du site de Beaumont-le-Roger, Nassandres-sur-Risle et Neuville-sur-Authou n'ont pas pu organiser des rencontres avec les seniors mais Neuville sur Authou a fait partager la vie des enfants de l'accueil en vidéo aux anciens de l'EPAHD de Brionne et les 6 autres accueils ont participé au calendrier de l'avent de la Résidence S. DESSON. Les accueils ont continué à mettre en place des activités autour du sport et de l'équilibre alimentaire mais la manifestation « sport ma santé » n'a pas eu lieu à cause du contexte.

Tous les accueils sur les mercredis et les vacances scolaires ont travaillé sur la thématique du développement durable :

- **La récup' le crédo des accueils :** Les 7 accueils de loisirs utilisent régulièrement des matériaux de récupération pour réaliser des activités manuelles.
- **Mise en place des poubelles de tri dans les 10 accueils** en partenariat avec les services déchets ménagers de la collectivité. Des accueils récupèrent les bouchons, les piles et les feutres
- **Mise en place de pichets et verres en plastique réutilisables dans chaque accueil**, commandés par le service déchets ménagers.
- **En fonction de leurs projets d'animation, les accueils ont participé à différentes animations :** tri des déchets, mise en place d'un compost, ateliers sur le goût dans le cadre du festival du goût, range ton frigo, animation sur « terre, sol, pommes », permaculture, faune et flore sur la pêche et les petites bêtes.
- **Fabrication de peinture « écolo » et pâte à modeler**



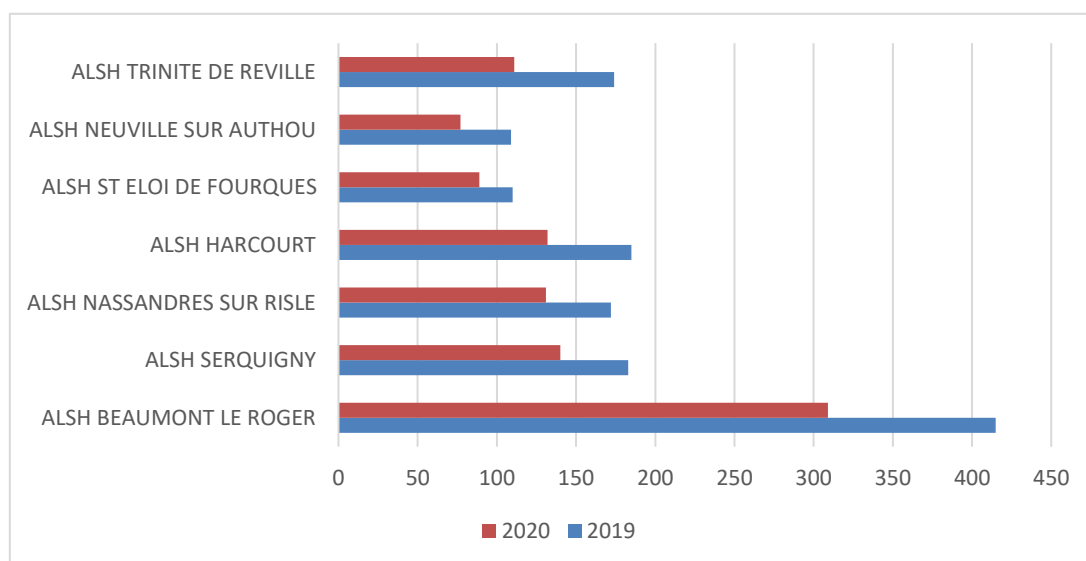
- **Mise en place d'une grainothèque sur Neuville sur Authou.**
- **Développement de la mobilité douce et découverte du territoire :** 6 des 7 accueils de loisirs ont mis en place des sorties vélo sur l'été 2020.
- **Cultivons notre jardin :** certains accueils ont mis en place des jardins où les enfants sèment, entretiennent, récoltent et cuisinent. Fabrication de mini serres sur Neuville sur Authou pour comparer la pousse dans le jardin et l'effet de serre.
- **Réduction des déchets :** Mise en place de bacs à compost dans certains accueils de loisirs. Ballade Nature avec ramassage des déchets aux vacances d'août et d'octobre sur l'accueil de loisirs de Nassandres sur Risle.
- **Ateliers sur l'équilibre alimentaire :** découverte des fruits et légumes de saisons, de leurs bienfaits et de l'importance du respect de la saisonnalité dans l'alimentation.

Et en 2021.....

- Favoriser le « non » gaspillage alimentaire.
- Goûters des périscolaires : un travail sur la réduction des déchets et l'équilibre des goûters : éviter les achats de produits sur emballés dans les grandes surfaces. Privilégier les artisans locaux : boulanger pour le pain et achat de fruits, fromage, confiture auprès de producteurs locaux. Mise en place d'ateliers cuisine pour fabriquer : pain, brioches....
- Maintenir le développement des activités autour du vélo : séjours, ballades, sorties, inter-centres, ateliers de réparation de vélo, participation au RAID vélo organisé par Jeunesse et Sports.
- Projet jardins : sur l'ALSH de St Eloi de Fourques en partenariat avec la mairie et sur l'ALSH de Beaumont le Roger
- Projet avec le chantier d'insertion d'un aménagement paysager sur l'accueil de loisirs de Beaumont le Roger

C) Les accueils de loisirs des vacances scolaires

En 2020, le service a comptabilisé durant les vacances scolaires une fréquentation des structures par 589 familles soit 881 enfants.





Sur chaque période de vacances, un thème sur chaque accueil est défini et décliné en activités.

Sur les vacances d'Hiver, les accueils ont travaillé sur le thème du cirque et nous avons clôturé la session par un carnaval sur Serquigny le 27 février 2020 avec les enfants des 7 accueils de loisirs.

En 2020, sur l'été, il n'y pas eu de séjours organisés et très peu de sorties de mises en place.



Perspectives 2021

- Participation au sentier d'art
- Participation au triathlon
- Mise en place de Sport ma santé
- Prévision de séjours estivaux et interventions et sorties sur les vacances scolaires
- Continuité des actions autour du développement durable

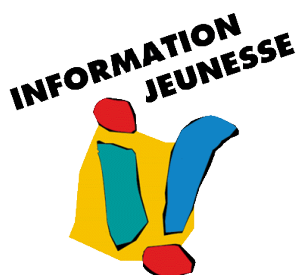
4. La Jeunesse

A) Le Pôle Initiatives Jeunes (PIJ)

Suite à son déménagement, en décembre 2019, Le PIJ est désormais implanté dans les locaux du centre social ACCES, toujours de Bernay.

Rappel des objectifs de la structure :

- Favoriser l'implication citoyenne et le développement de l'esprit d'initiatives chez les jeunes,
- Favoriser l'accompagnement des jeunes vers l'acquisition de compétences, d'aptitudes et de connaissances visant à la mise en œuvre de projets,
- Valoriser et donner confiance aux jeunes dans leur capacité à entreprendre,
- Favoriser et développer l'accès aux informations pour les jeunes à des fins de responsabilités et d'accompagnement vers l'autonomie, et ce, sans aucune discrimination.



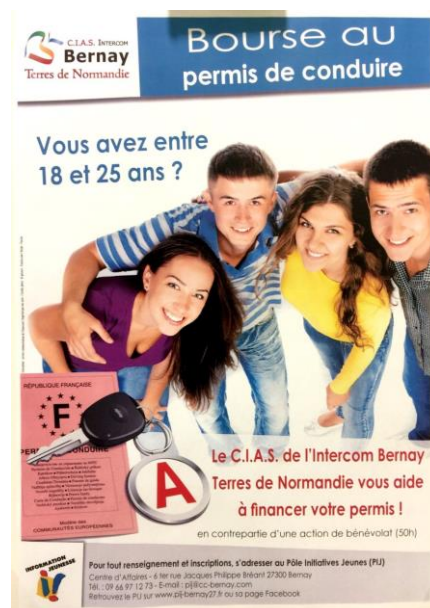
Le Pôle Initiatives Jeunes a obtenu le renouvellement de sa labellisation « Point Information Jeunesse » en juin 2020 pour 3 ans.

La vie du PIJ s'organise autour de **deux axes** : **l'accueil et l'action délocalisée**.

Le PIJ est animé par 2 animatrices informatiques jeunesse, à temps plein, qui coordonnent les projets de la structure sur l'ensemble du territoire.

Une animatrice est référente sur les dispositifs BAFA Action citoyenne, Bourse au permis et relais Baby sitting.

L'autre centre davantage son activité sur l'accompagnement des réseaux sociaux et de La Boussole des Jeunes.



a) L'accueil de Services Civiques

Sur l'année 2020, le Pôle Initiatives Jeunes n'a pas accueilli de jeunes en Service Civique.

En effet, la structure ne possédait pas d'agrément pour ce type d'accueil et, le déménagement dans les locaux du centre social Acces ayant nécessité une réorganisation, les animatrices n'auraient pas disposé de la disponibilité nécessaire à l'encadrement.

Par ailleurs, le contexte sanitaire rendait également difficile l'accueil d'un jeune dans de bonnes conditions.

Ce temps leur a néanmoins permis de retravailler les missions proposées au sein de la structure.

b) L'accueil de stagiaires

Sur l'année 2020, une stagiaire a été accueillie sur le PIJ dans le cadre de sa deuxième année de BTS ESF-Economie Sociale et Familiale.

Durant ce stage, la stagiaire a démontré sa motivation et s'est pleinement investie dans l'animation sociale, particulièrement auprès du public jeune dont les problématiques lui faisaient écho étant elle-même dans la tranche d'âge concernée. Elle a ainsi su rebondir sur une problématique autour de « L'Accès au logement » : en partenariat avec la MFR de Bernay elle devait sensibiliser les jeunes de terminale à se préparer aux études supérieures et aux démarches d'accès à un logement. Cependant, avec la crise sanitaire, elle n'a pu mettre en place cette intervention mais a quand même validé son projet et a obtenu son BTS.

Les dispositifs du Pôle Initiatives Jeunes

➤ **La Bourse au permis**

En 2019, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a accordé une aide au permis de conduire à 27 jeunes habitants de son territoire. Pour l'année 2020, en raison du contexte sanitaire, ce sont 19 jeunes qui ont obtenu l'aide financière pour leur permis de conduire.

Ce dispositif est celui pour laquelle la structure a le plus de sollicitations et des demandes d'informations quotidiennes. Cette année, 110 jeunes sont venus au PIJ sur la thématique de « La Bourse aux permis ».

✓ Année 2020 : **19 boursiers**

Nombre de filles : 5

Nombre de Garçons : 14

Pourcentages d'aides obtenus

80% : 117

70% : 2

Situation :

Jeunes issus d'un QPV (quartier Prioritaire de la politique de la Ville) : 5

Demandeurs d'emploi : 9

➤ **Le BAFA « action citoyenne »**

Une nouvelle édition du PIJ « BAFA, action citoyenne » s'est déroulée en 2020. Elle a été organisée en partenariat avec La MFR de Bernay et les Francas.

Cette action avait pour objectif de permettre à 12 jeunes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, d'avoir accès à la formation générale BAFA, grâce à sa prise en charge par le PIJ. En échange, le groupe devait mener une réflexion sur une thématique citoyenne mais malheureusement ce groupe n'a pas pu effectuer cette action avec la crise sanitaire.

Quelques chiffres :

- 11 inscrits (9 filles, 2 garçons)
- 4 demandeurs d'emploi
- 3 jeunes du QPV
- 2 désistements (2 filles demandeurs d'emploi dont 1 sur le QPV)



Tu as 17 ans ou plus, tu veux passer ton BAFA et t'engager dans un projet citoyen ?

APPELLE
LE PÔLE INITIATIVES JEUNES (PIJ)
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
ET PRENDRE RENDEZ-VOUS.
LES DOSSIERS DE CANDIDATURE
SONT À RETIRER À COMPTER DU
MERCREDI 16 DECEMBRE
SUR RDV UNIQUEMENT
06.28.94.17.16

➤ **La prévention santé**

Le Pôle Initiatives Jeunes n'a pas pu mettre en place des interventions sur la prévention santé au sein des établissements scolaires du fait du contexte sanitaire.

Le Forum Santé du collège Le Hameau de Bernay, où les animatrices devaient proposer une intervention sur le sommeil, a été annulé.

Un partenariat avec l'association ACCES sur « le mois sans tabac » était également prévu mais, au vu de la crise sanitaire, seuls des entretiens individuels ont été proposés auxquels les animatrices n'ont malheureusement pas pu participer.

➤ **La participation aux manifestations et forums**

Avec la crise sanitaire cette année 2020 aucune manifestation ou forum n'ont pu avoir lieu.

➤ **L'accueil de groupe**

En 2020, Le Pôle Initiatives Jeunes n'a pas pu accueillir des classes d'élèves ou des groupes de stagiaires en insertion professionnelle même dans les nouveaux locaux du centre social ACCES.

D'une part, du fait de la crise sanitaire qui ne permettait pas à la structure de recevoir plus de 6 jeunes et, d'autre part, du fait de l'organisation du centre social ACCES au sein duquel l'indisponibilité des salles ne permettait pas de recevoir les jeunes en groupe.

➤ **La permanence de l'Armée de Terre**

Toujours sous convention avec le CIRFA d'Evreux, le PIJ accueille, une fois par mois, les mercredis de 14h à 15h, l'Armée de Terre afin de faire des permanences pour les

jeunes fréquentant notre structure. Durant l'année 2020, l'Armée de Terre a tout de même pu informer une dizaine de jeunes malgré le contexte difficile.

De plus, cette année, quelques jeunes ont été accompagnés dans leurs démarches d'inscription à leur JDC (Journée de Défense et Citoyenneté). Cette inscription s'effectue maintenant de façon dématérialisée via le site <http://www.defense.gouv.fr/jdc>.

➤ Les partenariats

Le Pôle Initiatives Jeunes développe toujours des actions en direction des collégiens et des lycéens du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

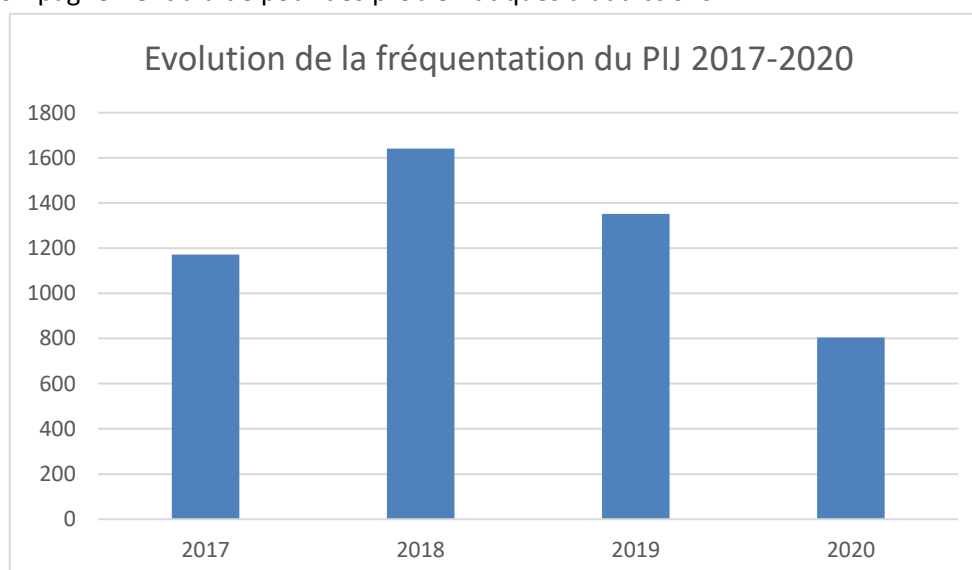
La Mission Locale, Le Pôle emploi, le Conseil Départemental, certains établissements scolaires... sont toujours partenaires avec le PIJ, afin d'être encore plus efficace sur la qualité d'information donnée aux public.

c) La fréquentation du Pôle Initiative jeunes

En 2019, la structure comptabilisait en moyenne 670 jeunes en présence au PIJ pour 660 jeunes sur les actions extérieures.

Cette année 2020, ce sont environ 350 jeunes qui ont fréquenté les actions extérieures et 450 jeunes accueillis dans le cadre des missions du PIJ.

Les plus fortes demandes relèvent toujours des accompagnements individualisés. Durant ces rendez-vous individuels, l'animatrice / informatrice est amenée à accompagner les jeunes, sur des initiations informatique, pour l'accompagnement dans la recherche d'emploi (lettres de motivation, CV, recherche de stages, mise à jour du compte personnel de Pôle Emploi, recherches d'offres...), sur de l'accompagnement à la parentalité face à des problématiques relationnelles entre parents et enfants, également sur sortie sèche mais également à procéder à de l'accompagnement face à des décrocheurs scolaires (en partenariat avec le lycée Clément Ader) ou encore un accompagnement d'aide pour des problématiques d'addictions.



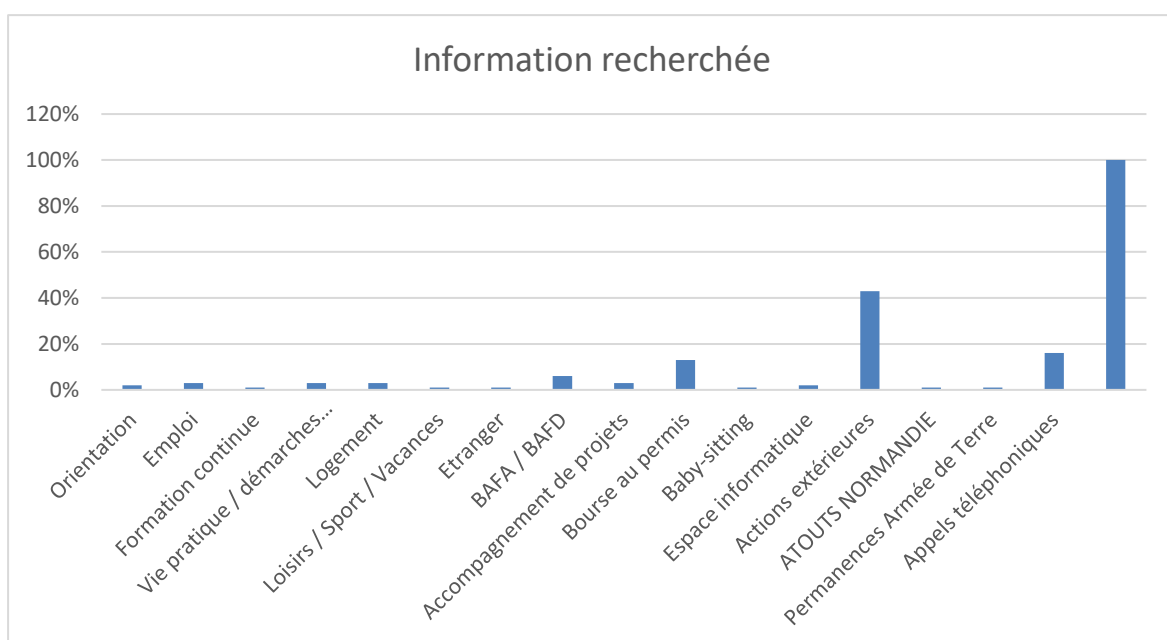
La baisse de fréquentation en 2020 traduit bien le contexte de la crise sanitaire.

Durant les périodes de confinement, l'accompagnement des jeunes s'est poursuivi via les réseaux sociaux. Cette période a cependant fragilisé davantage les jeunes déjà vulnérables.

d) L'information recherchée

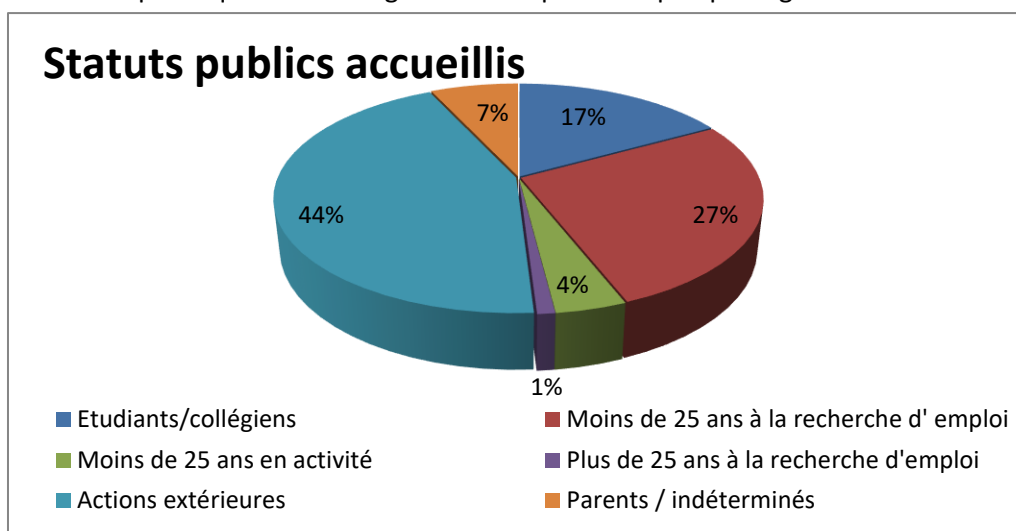
Les principales informations données portent principalement sur la bourse au permis de conduire, l'espace informatique et sur l'emploi. Les informations transmises par téléphone ou mail sont toutes comptabilisées. Une évolution des demandes liées à l'emploi est notable ainsi que sur la vie pratique ou les démarches administratives.

Le PIJ dispose d'un compte « Facebook », qui est actif afin de mieux répondre aux différentes problématiques jeunesse du territoire surtout celle de la mobilité. Ce compte permet également d'assurer une continuité de l'accompagnement éducatif sur le net. Une importante consommation de ce réseau social par les jeunes est constatée. La présence régulière du PIJ sur ce réseau est très importante pour la communication de l'information avec notre public.



Le public accueilli

Le PIJ accueille en majorité des jeunes de moins de 25 ans à la recherche d'un emploi. Sur la fréquentation globale, les actions extérieures sont celles qui touchent le plus grand nombre de jeunes, pour la plupart lycéens ou étudiants sauf sur les « Forums Emploi » qui touchent également un public un peu plus âgé.



Type de demandes

Le public du PIJ vient principalement pour le dispositif de « La bourse au permis de conduire » car, sur le territoire, la mobilité est une véritable problématique pour les jeunes, surtout quand ils sont à la recherche d'un emploi.

Les rendez-vous individuels continuent à être de plus en plus fréquents. L'accompagnement de l'animatrice/informatrice Jeunesse est sollicitée sur des démarches administratives et des questions de vie pratique.

B) Les Pôles adolescents

a) Présentation

Le service jeunesse assure la gestion de trois pôles adolescents sur le territoire (Beaumont-le-Roger, Serquigny et Nassandres-sur-Risle), avec le fonctionnement suivant :

Pôle ados de Beaumont-le-Roger

Le pôle ados est ouvert sur l'ensemble des vacances scolaires : hiver, printemps, juillet et août, automne et Noël. Des soirées le vendredi sont également proposées environ une fois par mois. Chaque année, un séjour de 15 jours est proposé aux jeunes sur le mois de juillet ainsi qu'un mini camp de 5 jours sur août.

Depuis l'ouverture du nouveau local en juillet 2018, le pôle ados ouvre aussi les mercredis après-midi avec prise en charge des repas si besoin.

Pour les jeunes non scolarisés, l'équipe propose également un accueil les mardis, mercredis et jeudis matins notamment sur le volet Information Jeunesse. Les jeunes peuvent rencontrer l'équipe le soir après les cours pour échanger avec le directeur et l'animatrice.



Pôle ados de Serquigny

Le pôle ados est ouvert lors des vacances scolaires de la façon suivante : hiver (1 semaine), printemps (1 semaine multisports), juillet et automne (1 semaine multisports) et des soirées le vendredi (en moyenne 1 par mois).

L'accueil est possible pour un maximum de 24 jeunes sur la structure. Chaque année, un séjour de 10 jours est proposé aux jeunes sur le mois de juillet.

L'équipe est composée d'un directeur et d'une animatrice mise à disposition par la commune de Serquigny.

Pôle ados de Nassandres-sur-Risle



Le pôle ados est ouvert lors des vacances scolaires de la façon suivante : hiver (1 semaine), printemps (1 semaine multisports), juillet (séjour 10 jours uniquement) et automne (1 semaine multisports) et des soirées le vendredi (en moyenne 1 par mois).

L'accueil est possible pour maximum 24 jeunes.

L'équipe est composée d'un directeur et d'une animatrice, tous deux mis à disposition par la commune de Nassandres-sur-Risle.

Pour l'ensemble des pôles ados, la crise sanitaire a eu un impact fort. Les accueils ont été fermés aux jeunes du début du confinement (mi-mars) à fin juin 2020. La réglementation n'a pas permis non plus de les accueillir les vendredis soir sur une grande partie de l'année. Les équipes ont dû réinventer leur façon d'accueillir en se recentrant sur des activités plus locales, de plein air et en revenant aux fondamentaux de l'animation.

b) Fréquentation des pôles ados

En 2020, 142 jeunes différents ont utilisé au moins une fois les services des pôles ados (213 jeunes en 2019).

Tableau récapitulatif des enfants et familles par structure en 2020

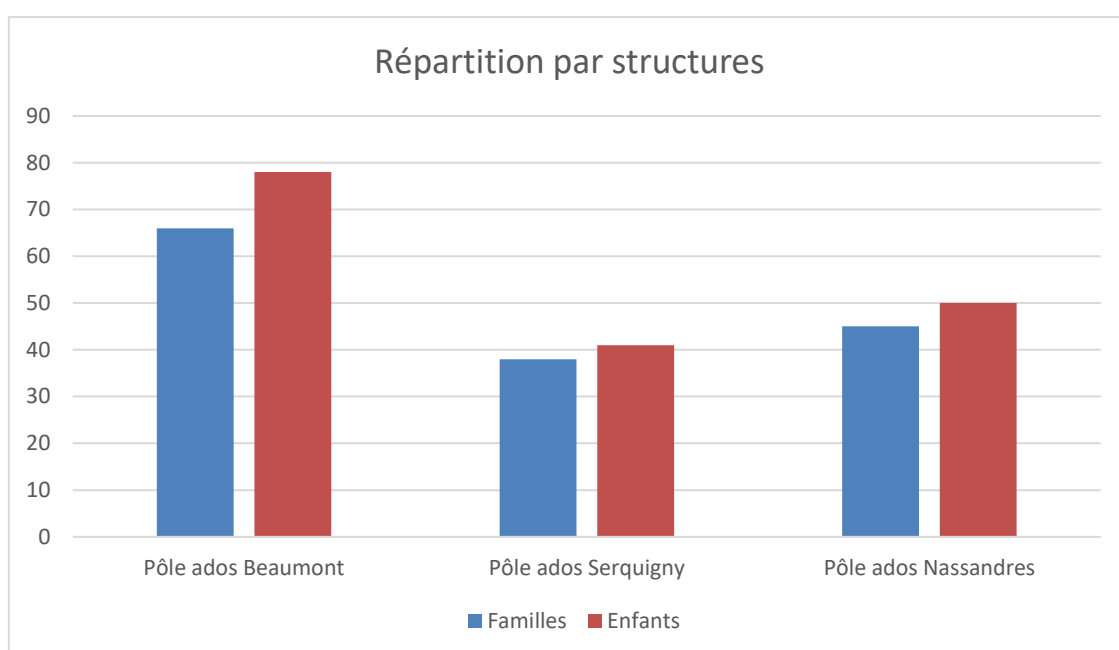


Tableau comparatif 2019/2020 *

Structures	2019		2020	
	Familles	Enfants	Familles	Enfants
Pôle ados Beaumont	100	130	66	78
Pôle ados Serquigny	50	58	38	41
Pôle ados Nassandres	57	67	45	50
Pôle ados Brionne	0	0	0	0

**en présentiel au sein des structures (le comptage peut être multiple pour les enfants et les familles)*

Force est de constater que sur l'année 2020 le nombre de jeunes accueillis est plus faible au regard des fermetures.

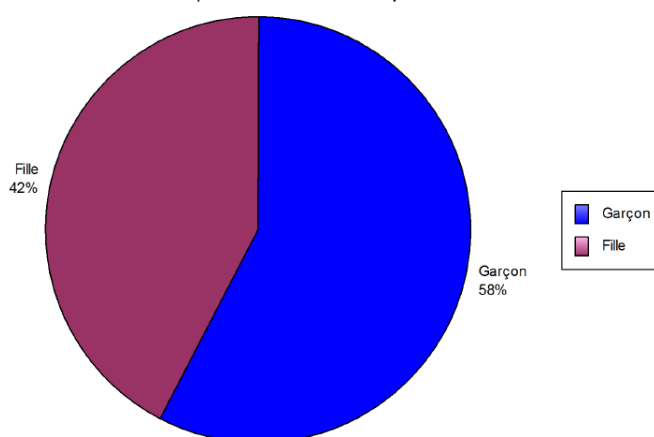
Cependant, les périodes ouvertes ont plutôt bien fonctionné. Les jeunes, notamment sur l'été, ont éprouvé le besoin de se retrouver ensemble.

Répartition par sexe des jeunes venant sur les pôles ados

Répartition des Enfants par Sexe

Sexe des Enfants :	
Garçon :	82
Fille :	60
Total des Enfants :	142

Répartition des Enfants par Sexe

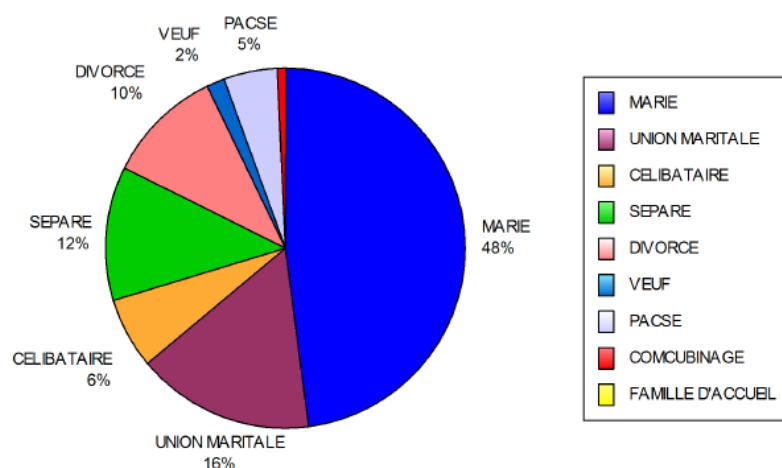


Sur l'année 2019 et sur l'ensemble des structures, nous avons accueillis des jeunes selon la répartition suivante : garçons 68% et filles 38%. L'année 2020 tend vers un rééquilibrage entre les filles (42%) et les garçons (58%).

Les séjours sont un vrai temps fort pour les équipes et les jeunes. Cela permet de travailler sur « le vivre ensemble », de partager des moments communs en dehors de chez soi et pour certains de profiter d'un temps de vacances et de loisirs qu'ils n'ont pas en familles.

Malheureusement, l'année 2020 n'a pas permis de poursuivre cette dynamique ; du fait du contexte sanitaire incertain aucun séjour n'a pu être proposé.

Répartition des Familles par Situation Familiale



c) Les points forts du service jeunesse

- « Animations »
 - Multisports
 - Les projets vidéos
 - Festival au cœur de la famille
 - Sport ma santé

Ces différents projets, menés en partenariat avec les autres services du C.I.A.S (petite enfance et enfance) et de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, sont des éléments moteurs sur l'ensemble de l'année. Cependant, de nombreux temps forts n'ont pas pu avoir lieu.

- « Projet Local d'Information Jeunesse »

Le renouvellement de la labellisation pour 3 ans accordée au PIJ par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) valide le fait de délocaliser les actions et de rayonner sur l'ensemble du territoire.



- « La boussole des jeunes »



Le dispositif devait être expérimenté à partir de septembre 2020. Il s'agit d'aller à la rencontre des jeunes qui ne fréquentent pas les structures.

Le principe est de pouvoir amener l'information sur des champs d'actions divers afin que les

jeunes puissent obtenir des réponses et être de moins en moins isolés. Cela se fera à l'aide d'une application mobile où des partenaires répondront en direct aux demandes des jeunes ciblés.

Ce dispositif s'inscrit dans l'action « Développer l'offre de services dans le champ de la jeunesse » portée au sein du Projet Social de Territoire (PST), l'objectif de l'action répondant au développement de l'offre sur le territoire en mettant à profit les actions innovantes.

Ce projet a été décalé et verra le jour à compter de septembre 2021.

- **« Aller-vers » mise en place du PIJ MOBIL JEUNE**



Ce projet destiné à aller à la rencontre des jeunes sur l'ensemble du territoire pour donner de l'information aux jeunes devait débuter en octobre 2020 et a été reporté de janvier à juillet 2021. Le PIJ, en partenariat avec le bus numérique (ENM) sillonnera le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour aller à la rencontre des jeunes qui ne viennent pas dans les structures.

- **Développer les Réseaux Sociaux (Instagram, Snapchat) afin de répondre à la demande des jeunes.**

Le confinement ayant été très difficile pour les jeunes les plus vulnérables, il a fallu trouver davantage de canaux de communication à distance. Ainsi, le développement de la présence du PIJ via de nouveaux réseaux (Snap chat, Instagram) a permis de « capter » de nouveaux jeunes et ainsi de pouvoir maintenir un minimum d'accompagnement.

Les animatrices ont d'ailleurs prévu des formations afin de maîtriser au mieux ces outils pour plus de pertinence.





**Accompagner le projet
de vie des personnes âgées
et handicapées**



Penser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, c'est penser le vieillissement individuel dans le vieillissement collectif de la population au niveau du domicile. Il s'agit d'adapter les politiques publiques pour accompagner le projet de vie des personnes en pertes d'autonomie.

1. Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D)

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile assure au domicile des personnes âgées et handicapées des prestations de services ménagers, mais également, des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels lorsque ceux-ci sont assimilés à des actes de la vie quotidienne (en dehors des actes de soins réalisés sur prescription médicale qui relèvent des Soins Infirmiers à Domicile).

Ces prestations sont accordées par différents partenaires (Conseil Départemental de l'Eure, Caisses de retraite...).

Dès l'attribution de ces dossiers de prise en charge, une évaluation globale des besoins de la personne est effectuée à domicile afin d'élaborer un projet individualisé d'aide et d'accompagnement, regroupé dans un document individuel de prise en charge, dans l'objectif d'orienter au mieux la mise en place d'une aide à domicile.



A) Vie du service

En 2020, le personnel d'encadrement et de coordination représente 6,03 Equivalent Temps Plein (ETP) et encadre les 88 intervenantes au quotidien dont 51 diplômées (CAFAD ou DEAVS, BEP, ADVF) et 37 non diplômées.

a) La planification : prise en compte des frais kilométriques et des temps de déplacement

En 2018, le SAAD s'était donné comme objectifs d'améliorer les conditions de travail des agents d'intervention ainsi que leur rémunération avec la volonté de :

- Mettre en place des repos cycliques avant et après un week-end travaillé.
- Prendre en compte les kilomètres réels parcourus au titre des interventions.
- Indemniser les temps de déplacement au réel.

Des groupes de travail ont été constitués en 2018 avec des équipes « tests » pour la mise en place des repos avant de les généraliser à l'ensemble des intervenants au 1^{er} janvier 2019. Cette organisation s'est poursuivie en 2020.

Ainsi, en 2020, les kilomètres ont été payés au réel selon le barème de la fonction publique territoriale **pour un total de 79 988 € soit 242 366 kilomètres qui ont été parcourus par les intervenantes dont 212 312 kms au titre des interventions APA/PCH représentant un coût de 70 069 €.**

Le nombre total de kilomètres supérieur à 5 kms s'élève à 48 703 kms en 2020 pour un coût de 44 900 € dont 42 223 kms réalisés au titre de l'APA/PCH.

b) Les réunions d'équipe et de coordination

En 2020, contexte sanitaire oblige, il n'y a pas eu de réunions d'équipe. Cependant, elles ont été remplacées par des permanences deux fois par semaine sur chacun des trois pôles afin de remettre aux intervenantes les Equipements de Protection Individuelles (EPI) notamment.

Sept réunions de coordination se sont déroulées en 2020. Ces réunions sont organisées à l'initiative du CLIC*. Elles permettent d'échanger avec ce dernier et les divers partenaires (SSIAD*, EMED*, IMS*, etc.) sur les bénéficiaires pour lesquels le service rencontre des difficultés. Le but est de permettre un travail de partenariat et une cohésion dans les solutions à mettre en place.

CIA : Complément Indemnitaire Annuel*

CLIC : Centre Local d'Information et de coordination*

SSIAD : Service de Soins Infirmiers à domicile.*

EMED : Equipe Mobile d'Evaluation à domicile*

IMS : Intervenante Médico-Sociale.*



c) Les formations

Une formation en interne a été dispensée par Madame Anne-Laure GUERU, coordinatrice petite enfance au sein du C.I.A.S. et infirmière de formation, sur la bonne utilisation des EPI notamment des sur-blouses.

B) Le conseil départemental : les financements

a) La tarification 2020

Dans le cadre de l'APA et de la PCH :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le SAAD du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a signé un CPOM (Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).

L'objectif de ce nouveau modèle de financement mis en place par le Conseil Départemental de l'Eure est d'assurer l'accessibilité financière et géographique des services pour les personnes âgées et les personnes handicapées, permettre une plus grande équité de traitement et une meilleure maîtrise des restes à charge pour les personnes. Il vise également à rendre l'offre plus lisible et à assurer une meilleure transparence tarifaire.



Ce nouveau modèle de financement repose sur une approche duale. D'une part, un tarif national de référence plancher de 17,77 € pour l'APA et la PCH, applicable à tous les Saad.

D'autre part, un complément de financement (dénommé modulation positive ou dotation complémentaire) attribué aux services sur la base d'objectifs fixés dans le cadre du CPOM.

Les objectifs retenus portent notamment sur le profil des personnes accompagnées, sur les caractéristiques du territoire couvert ou encore sur l'amplitude d'intervention.

A ce titre, le SAAD est tarifié à hauteur de 18,72 € / heure dans le cadre de l'APA et de la PCH.

Dans le cadre des interventions avec les caisses de retraite et les mutuelles :

Lorsque le degré de dépendance de la personne est évalué entre un GIR 5 et 6 et en fonction de son âge et de ses ressources, ce dernier peut bénéficier d'une aide de sa caisse de retraite ou de sa mutuelle. Dans ce cas, le tarif est 21 €/ heure.

Dans le cadre des prestations dites à taux plein :

Certains bénéficiaires ne souhaitent pas solliciter l'aide du Département ou de leurs caisses de retraite bien souvent en raison de leurs revenus. Le SAAD peut intervenir en facturant les interventions à « taux plein » selon les tarifs suivants :

Secteur	Tarifs semaine	Tarifs dimanche et Jours fériés
Beaumont le Roger & Brionne	20,55 €	22,65 €
Bernay (contrats avant 01-2020)	14,80 €	18,03 €
Bernay (contrats après 01-2020)	17,59 €	21,42 €

Le SAAD du C.C.A.S de la ville de Bernay ayant été transféré au C.I.A.S. le 1^{er} janvier 2020, dans un premier temps, les tarifs appliqués sont ceux qui étaient pratiqués par le C.C.A.S.

Cependant, dans un souci d'équité, le conseil d'administration du 24 novembre 2020 a adopté l'harmonisation progressive de la tarification pour les prestations dites à taux plein à partir du 1^{er} janvier 2021 selon le barème suivant :

	Beaumont le Roger – Brionne		Bernay	
	Semaine	DJF	Semaine	DJF
1^{er} janvier 2021	20,55 €	22,65 €	18,65 €	21,42 €
1^{er} juin 2021	20,55 €	22,65 €	19,65 €	22,10 €
1^{er} janvier 2022	20,65 €	22,75 €	20,65 €	22,75 €

Calcul des Obligations de Service Public (OSP) liées au public fragile :

Le calcul des OSP public fragile correspond au total des heures d'intervention relatives à la PCH et à l'APA auprès des GIR 1 et 2 auquel est appliqué le tarif forfaitaire de 1,95 €.

En 2020, le total des heures réalisées auprès du public dit fragile est de 45 909 heures.

Le montant des OSP s'élève donc à 89 522,60 €.

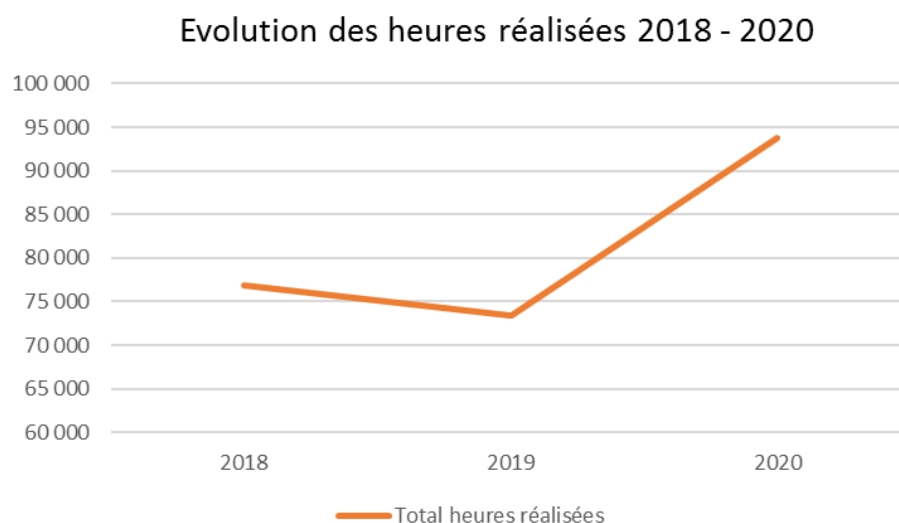
b) L'activité 2020 en quelques chiffres

AM	APA	PCH	CARSAT	Autres caisses*	Payants directs	Autres **	TOTAL
761	73 817	7 506	1 621,02	1 397,12	7 135,44	1 469,73	93 707,31

*Autres caisses : comprend les heures attribuées par les caisses de retraite autres que la CARSAT et les mutuelles.

**Autres : correspond aux heures effectuées par les intervenants pour le service bâtiment de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

En 2020, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile est intervenu sur 44 communes auprès de 438 bénéficiaires (effectif au 31/12/2020) pour 93 707,31 heures contre 73 509 heures en 2019. Cette augmentation est notamment due à l'intégration du S.A.A.D. du C.C.A.S. de Bernay.



C) 2020 : une année marquée par le transfert du SAAD de la ville de Bernay au sein du C.I.A.S. et les crises sanitaires (Covid-19 et gale norvégienne)

Le 1^{er} janvier 2020, le service d'aide et d'accompagnement à domicile du CCAS de la ville de Bernay a été transféré au Centre Intercommunal d'Action Social (C.I.A.S) de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Ainsi, vingt-deux aides à domicile (titulaires à temps plein) intervenant uniquement sur la ville de Bernay auprès de 125 bénéficiaires, sont venus agrandir le service du C.I.A.S.

Le personnel administratif n'ayant pas été transféré, le C.I.A.S a dû recruter une encadrante et une assistante afin de gérer le pôle de Bernay.

Autre fait marquant de l'année 2020, la pandémie de la Covid-19. Depuis le début de la crise sanitaire, les auxiliaires de vie et l'équipe encadrante ont fait preuve d'une forte implication pour assurer les interventions chez les bénéficiaires. Ainsi, aucune rupture de parcours n'a été enregistrée auprès des bénéficiaires les plus dépendants (GIR 1 et 2).

Toutefois, les interventions jugées moins prioritaires telles que le ménage, voire même les courses ont été suspendues lors du 1^{er} confinement (relais via la famille ou le dispositif des maraudes en partenariat avec le CDSS27). Certaines familles ont également pris le relais à leur demande afin de préserver au mieux leurs aînés d'un risque de contamination.

De ce fait, l'activité s'en est trouvée diminuée. Cette baisse n'a néanmoins pas impacté la rémunération de nos agents mais explique en partie l'augmentation des heures improductives.

Une autre crise sanitaire est venue s'ajouter à la crise de la Covid-19. Il s'agit de la gale norvégienne qui a sévi sur le pôle de Brionne. Sept auxiliaires de vie et 9 bénéficiaires ont été touchés par cette forme de gale extrêmement contagieuse.

Face à cette épidémie, l'Agence Régionale de Santé a été alertée de la situation. Une cellule de crise a été constituée, pilotée par l'infirmière hygiéniste de l'hôpital de Bernay. Le SAAD a équipé en urgence et en continu, malgré d'importantes difficultés d'approvisionnement, les aides à domicile en sur-blouses de septembre 2020 à janvier 2021. Des formations en interne ont également été mises en place afin de former les auxiliaires de vie au bon usage des EPI.

Cette crise sanitaire, couplée à celle de la Covid-19, a eu pour conséquence une forte augmentation des dépenses liées aux équipements de protections individuelles, supportées par le budget principal au titre de l'année 2020. Pour 2021, le budget du SAAD a été revu à la hausse pour continuer à fournir le matériel nécessaire aux agents dans le cadre de la Covid-19.

Enfin, la collectivité reconnaissante du travail accompli et des risques pris, a versé en septembre 2020 une prime à l'ensemble des auxiliaires de vie de 1000 € brut pour un temps plein et de 250€ brut au personnel d'encadrement pour un temps plein.

Il est de même pour le Conseil Départemental de l'Eure qui a attribué une prime à l'ensemble de des auxiliaires de vie ayant œuvré auprès des bénéficiaires de l'APA et la PCH. Une prime plafonnée à 250 €.

D) Bilan et Perspectives

La reprise du S.A.A.D. de la ville Bernay a induit le transfert de 22 auxiliaires de vie dont la quasi-totalité étaient titulaires à temps plein au 1^{er} janvier 2020. Cependant, le taux d'activité du SAAD sur le pôle de Bernay auquel est venu s'ajouter la baisse d'activité liée à la crise sanitaire, ont engendré une situation dans laquelle ces aides à domicile n'effectuent pas, pour la majorité, leurs temps de travail contractuel. En résulte, une augmentation des heures improductives.

Aussi, un travail a été engagé afin d'optimiser au mieux leur temps de travail (réduction de la base contractuelle pour certaines, transfert vers un autre service, etc.).

Cette optimisation sera renforcée en 2021 avec l'extension du SAAD à toutes les communes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et permettra d'enregistrer de nouveaux dossiers et donc une augmentation des heures. Par ailleurs, cette extension répond à l'axe B du Projet Social de Territoire « L'action sociale est équitable, cohérente et coordonnée sur le territoire » en offrant le même service aux usagers sur toutes les communes de l'Intercom.

Enfin, pour 2021, le SAAD souhaite s'équiper de la télégestion mobile afin d'optimiser au mieux l'organisation du service. Les intervenants à domicile seront dotés d'un smartphone et badgeront au domicile des bénéficiaires. L'actualisation des plannings s'effectuera en temps réel et les intervenants pourront consulter les plannings des bénéficiaires et ainsi assurer l'information sur les modalités de remplacement. Enfin, les intervenants pourront compléter les fiches de renseignements bénéficiaires en partage avec l'équipe.

Le déploiement de ce dispositif améliorera les conditions d'activités du SAAD tant pour le personnel d'intervention que le personnel administratif. Il répondra à des problématiques de gestion soulevées par les bénéficiaires (manque d'information lié aux remplacements). Ce nouvel outil de télégestion impliquera donc une évolution des pratiques et de l'organisation des services.

2. La résidence autonomie Serge DESSON

Le C.I.A.S assure la gestion de la résidence autonomie « Serge DESSON », établissement destiné à l'accueil des personnes âgées valides désireuses pour des raisons de confort, de sécurité ou d'isolement, d'intégrer un habitat à caractère collectif qui offre de nombreux services (repas, entretien, animation et gardiennage).



Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées a pour vocation d'accueillir des résidents de plus de 60 ans.

Une structure qui s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi A.S.V)

La résidence « Serge DESSON » s'est inscrite dans une démarche visant à son évolution au statut de résidence autonomie. En effet, l'Intercom Risle et Charentonne (ex communauté de communes en charge de la gestion de l'établissement) a signé le 14 décembre 2016 avec le Conseil départemental de l'Eure, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. Ce document répond aux dispositions de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi A.S.V).

Dans ce cadre, l'établissement devra répondre aux exigences réglementaires avant le 1^{er} janvier 2022 (report d'un an du CPOM par décision départementale) :

1. Garantir la qualité d'accueil des résidents par
 - Des prestations d'administration générale (état des lieux – contrat de séjour ...)
 - La mise à disposition de locaux collectifs
 - L'accès à un service de restauration
 - L'accès à un service de blanchisserie
 - L'accès aux moyens de communication
 - L'accès à un dispositif de sécurité 24h/24
 - Des prestations d'animation de la vie sociale
2. Respecter les règles relatives aux publics accueillis
 - 15% de personnes classées en GIR 1 à 3
 - 10% de personnes classées en GIR 1 à 2
3. Respect des droits des usagers et accompagnement de la perte d'autonomie
 - Un projet d'établissement
 - Des conventions de partenariat (EHPAD, SSIAD)
 - Un Conseil de la vie sociale (ateliers informatique, motricité, jeux, cuisine...)

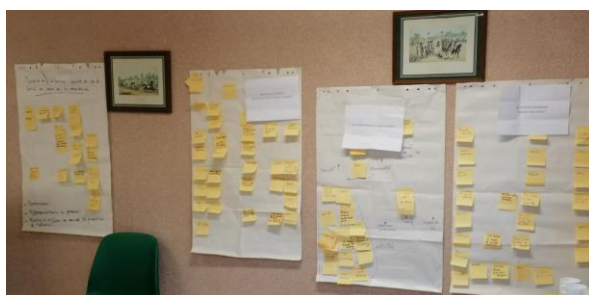
Dans le cadre des obligations réglementaires, la direction de l'établissement s'est attachée au cours du dernier trimestre 2020 à élaborer le projet d'établissement.

Ce document constitue le premier projet d'établissement de la Résidence Serge Desson. Il couvre la période 2021-2025 et est le fruit d'un travail pluridisciplinaire et participatif.

Il constitue un document à diffusion interne et externe : il permet à la fois aux résidents, à leurs proches et aux partenaires, comme à toute personne extérieure à l'établissement, de mieux appréhender l'organisation et l'accompagnement offerts aux résidents ; et de connaître les objectifs stratégiques à 5 ans.

Le projet d'établissement de la résidence Serge Desson est sa carte d'identité : il décrit ce qu'est l'établissement à un instant t. Il constitue également un document stratégique. Il dépeint et analyse l'existant, puis décline les actions à renforcer, à développer et à mettre en œuvre pour les 5 années à venir (plan d'actions 2021-2025).

4 séances ont été mises en place associant résidents et professionnels. La première séance a permis de définir les axes du projet d'établissement, les trois séances suivantes ont eu pour objet la définition des objectifs et des actions. Dans une démarche participative facilitant l'expression des participants ces séances ont permis de recueillir les attentes des usagers. Le projet d'établissement sera rédigé au cours de l'année 2021, présenté aux résidents, au Conseil de Vie Social pour une adoption en Conseil d'administration.



A) La crise sanitaire Covid-19

A compter du 17 mars 2020 le service a été marqué par la gestion de la crise sanitaire Covid-19. Il a été nécessaire de mettre en place des protocoles sanitaires suivant l'évolution des décisions gouvernementales et d'adapter l'organisation ainsi que l'offre de services : interruption des activités d'animation, du service de restauration, renforcement des mesures sanitaires, interdiction puis limitation des visites...

Aussi, pour limiter le syndrome de glissement chez la personne âgée, le service s'est attaché à proposer des actions encadrées en faveur du lien social :

- La fourniture de tablettes aux établissements médico-sociaux a permis durant la période de confinement de maintenir le lien avec les proches et ainsi limiter le sentiment d'éloignement.



- Des activités ludiques ont permis de divertir nos aînés : quiz photo, quiz historique, tournoi de pétanque et de Triomino, calendrier de l'avent avec l'intervention du réseau intercommunal des écoles de musique
- Les activités ont été adaptées : pratique sportive sans contact par petit groupe
- Temps d'échanges participatifs en petits groupes pour favoriser l'expression et lutte contre le repli sur soi et l'isolement



Le premier confinement du 17 mars au 11 mai a nécessité le déploiement d'un renfort en personnel. Aussi, du personnel de la piscine de Bernay, du pôle ados de Serquigny et de l'espace de vie sociale de la Trinité de Réville ont renforcé l'équipe pour assurer l'accompagnement des résidents, l'information aux familles et garantir les mesures sanitaires. Le personnel très sollicité et parfois mis à rude épreuve s'en est trouvé fragilisé. Pour faire face à cette situation les agents dont le fonctionnement de leur service était interrompu ont spontanément répondu favorable à la demande de renfort.

B) Le personnel affecté à l'établissement

Au 31 décembre 2020, l'effectif global de la résidence autonomie Serge Desson est de 4 agents titulaires, soit 3.9 ETP (Equivalent Temps Plein), dont les missions sont organisées comme suit :

1 agent responsable de l'établissement et en charge du gardiennage	Agent de Catégorie C	Temps complet
1 agent en charge du gardiennage	Agent de Catégorie C	Temps partiel d'éducation à 90%
2 agents d'entretien des locaux	Agents de Catégorie C	Temps complet

C) Le budget 2020

La comptabilité de la résidence autonomie Serge Desson est gérée en budget annexe sous nomenclature M22. Les dépenses sont essentiellement des dépenses de fonctionnement. L'exercice 2020 a ouvert les crédits suivants :

Section de fonctionnement : 623 966 €

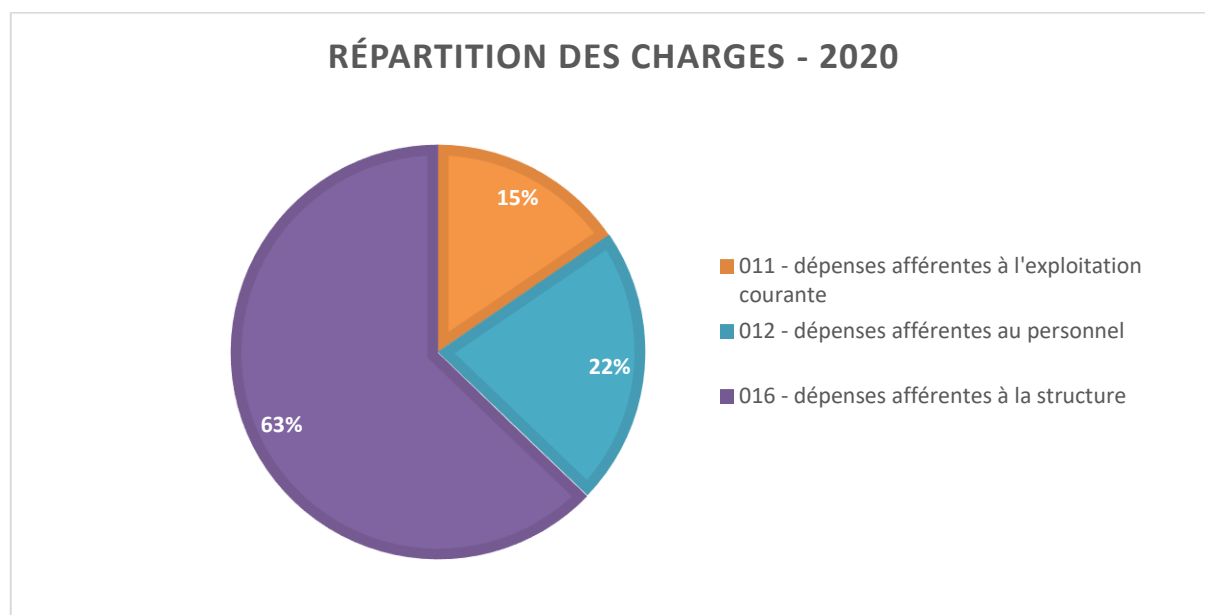
Section d'investissement : 15 788 €

Les dépenses de fonctionnement sont principalement des dépenses liées au fonctionnement courant de l'établissement dont certaines sont répercutées dans les charges facturées aux résidents :

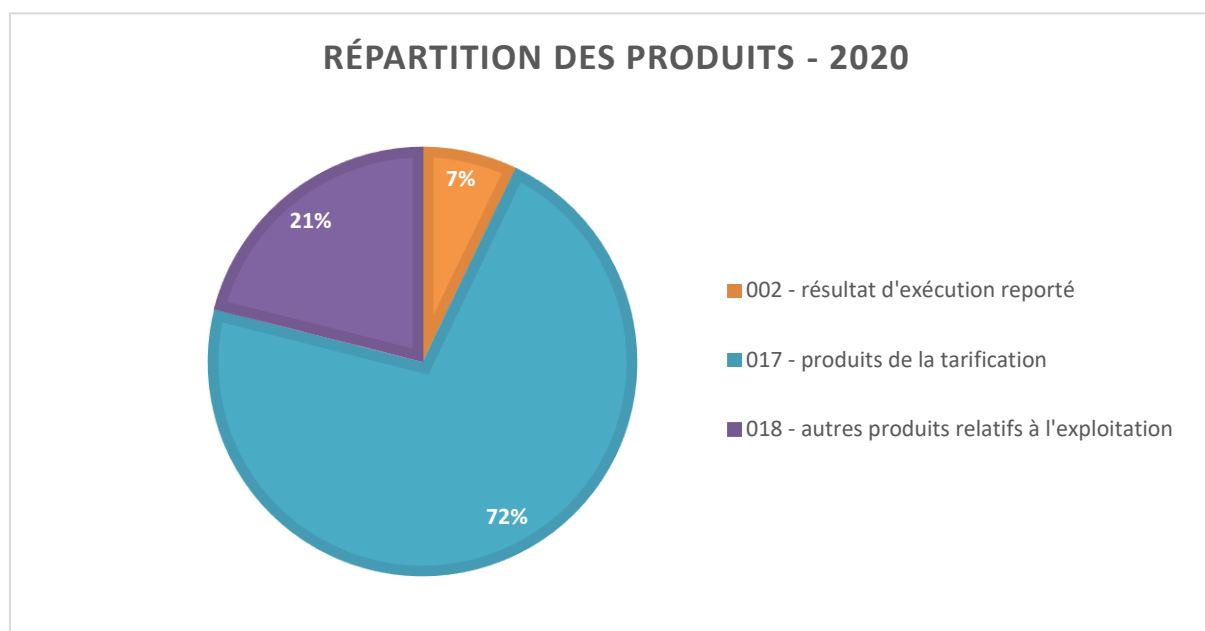
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Contrat d'entretien de la chaudière
- Contrat de maintenance de l'ascenseur

- Contrat de maintenance de détection incendie
- Contrat de maintenance de la pompe de relevage
- Contrat de maintenance de la VMC
- Contrôle des installations électriques et gaz

Les dépenses inscrites au chapitre 016 – dépenses afférentes à la structure sont de 363 996 € en 2020 néanmoins ce chapitre comptabilise la redevance versée à Eure Habitat de 284 367 € soit 78% des crédits ouvert à ce chapitre.



Si les charges de personnel constituent le second poste de dépenses de l'établissement, l'exonération des cotisations URSSAF pour le personnel d'entretien limite son impact budgétaire.



Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux loyers et charges. Par ailleurs, le statut de résidence autonomie permet à l'établissement de bénéficier du forfait autonomie alloué dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé avec le conseil départemental de l'Eure. Le montant annuel du forfait autonomie 2020 par décision du conseil départemental a été fixé à 39 445 € soit une augmentation de 3 % par rapport à 2019.

Au titre de l'année 2020, le budget de la résidence a fait appel à une subvention d'équilibre de 30 000 € initialement inscrite au budget prévisionnel 2020 à hauteur de 52 100 €.

D) La gestion des recouvrements

Dans le cadre d'une maîtrise budgétaire et du contrôle des recettes, un suivi et un contrôle des impayés a été mis en place. Mensuellement le contrôle des impayés permet d'assurer la délivrance des quittances de loyers et d'accompagner les personnes rencontrant des difficultés de paiement. Des rendez-vous individuels ont été organisés afin de contrôler la dette et d'y apporter des correctifs en lien avec le trésor public. Pour d'autres personnes, ces rencontres ont permis d'identifier des problématiques individuelles : non ouverture d'accès aux droits (CAF, APA..), perte de l'autonomie dans la gestion administrative, état dépressif de la personne ou négligence.

Afin de faire face à ces situations, des plans d'apurement sont rédigés avec le concours du trésor public. Par ailleurs, des placements sous tutelle ou l'intervention ponctuelle d'une assistante sociale ont contribué à accompagner les usagers. Les projets individualisés ont été actualisés et renforcés pour le bien être des personnes concernées. Néanmoins, certaines situations plus importantes ont fait l'objet d'une prise en charge par le service juridique afin de trouver des solutions permettant la résorption de la créance tout en maintenant la présence dans l'établissement.

Ces efforts de gestion permettent d'observer une baisse constante du taux d'impayés sur la structure qui représentent au 31 décembre 2020 4,18 % des produits issus de la tarification.

E) Le Conseil de la Vie Sociale

Le conseil de la vie sociale a été créé par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale afin de renforcer les droits des résidents hébergés dans des établissements médico-sociaux. Il favorise l'expression et la participation des résidents et de leurs familles à la vie de la structure.

Il s'agit d'une instance élue par les résidents et les familles d'un établissement médico-social comme les résidences autonomie. Il est composé de représentants des résidents, des familles (membres élus) et de représentant du personnel de l'établissement et de l'organisme gestionnaire (membres désignés). Il est présidé par un représentant des résidents ou des familles et se réunit au moins trois fois par an.

Enfin, il donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.

Installé fin 2019, le conseil de vie social n'a pas été en mesure de se réunir au cours de l'année 2020 en raison de la situation sanitaire. Cependant, les représentants des résidents et des familles ont systématiquement été associés lors de l'établissement et de la diffusion des protocoles organisationnels de l'établissement. Une permanence mensuelle a été mise en place par les représentants pour favoriser l'échanges et ainsi recueillir les observations et attentes des usagers.

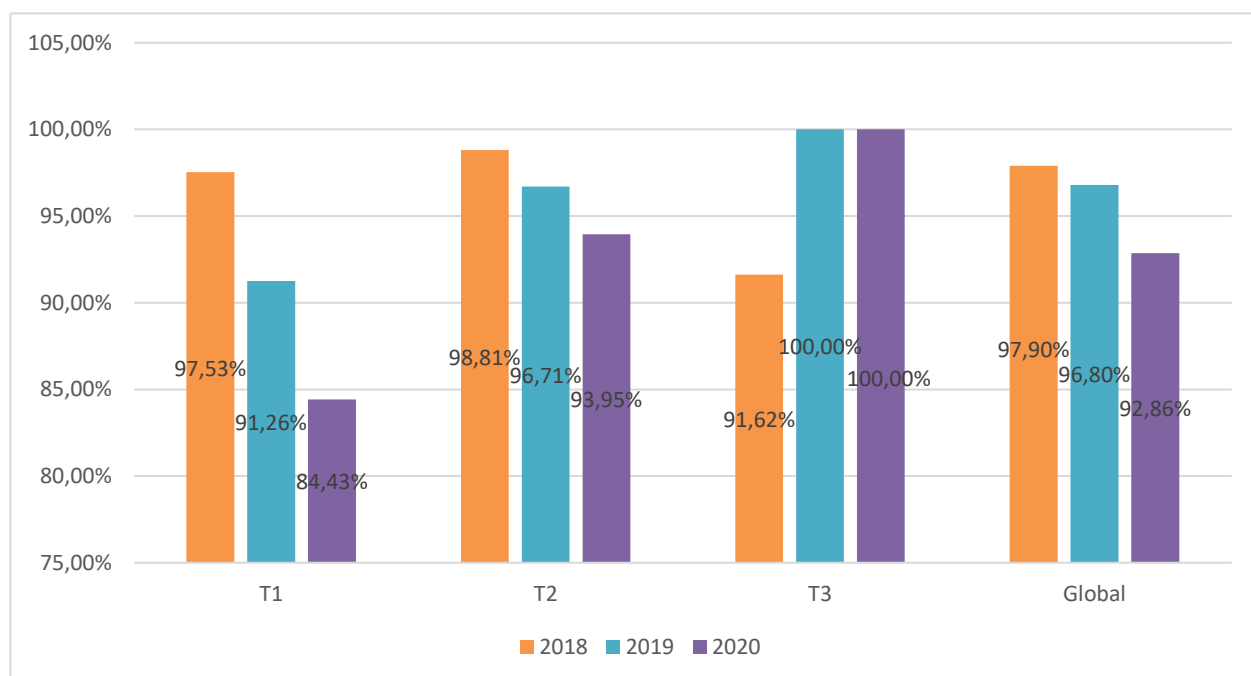
F) Caractéristiques et occupation de l'établissement

L'établissement a une capacité totale de **63 appartements** de type T1, T2 et T3

Type	Nbre de logements	Montant du loyer 2020
T1	11	522.33 €
T2	46	552.86 €
T3	6	589.78 €

15 demandes de logement ont été enregistrées en 2020. L'établissement a pu répondre à 6 demandes d'entrée au cours de l'année, 5 refus ont été formulés sur raison médicale et 4 demandes sont en attente (absence de logement disponible de type T3).

Comparatif du taux d'occupation des logements depuis 2018



Le taux d'occupation des logements au titre de l'année 2020, de plus de 92%, est très satisfaisant. Néanmoins on observe une baisse du taux d'occupation depuis 2018. Il convient également de noter que la période de confinement a reporté l'entrée de deux nouveaux résidents ce qui a impacté la période de vacance de ces logements.

Par ailleurs, les logements de type 1, moins demandé en raison de leur faible capacité, explique le taux d'occupation le moins élevé. En effet, en milieu rural, il est difficile pour une personne ayant vécu au sein d'une habitation individuelle disposant de grands espaces de vie intérieurs et extérieurs, d'intégrer, avec ses effets personnels, un logement d'une superficie de 32m².

On enregistrera néanmoins 9 départs de l'établissement. Ces départs sont liés à 3 décès lors d'une hospitalisation, 5 départs volontaires à l'initiative du résident ou d'un proche et 1 départ en milieu ordinaire. Aussi, 83% des départs (hors décès) ont pour objectif l'intégration d'une structure médicalisée.

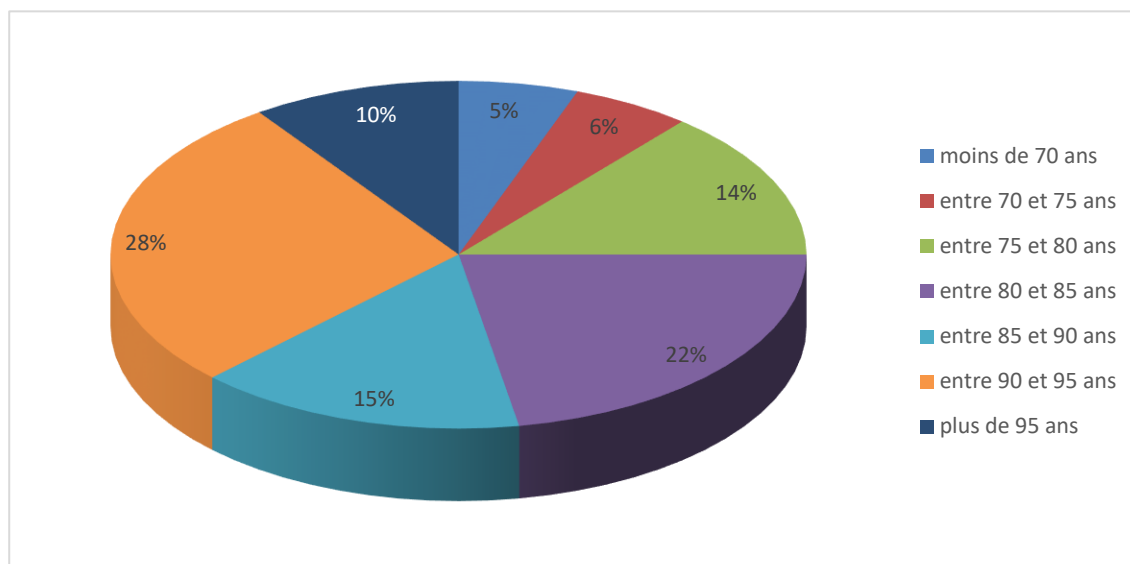
G) Profil des résidents

L'âge moyen dans la résidence était, en 2020, de 85,06 ans, dont la personne la plus âgée, née en 1918 avait 102 ans et la plus jeune avait 62 ans.

Age moyen des résidents et répartition par sexe

Tranches d'âge	Nb total	Hommes	Femmes
moins de 70 ans	4	1	3
entre 70 et 75 ans	4	4	0
entre 75 et 80 ans	10	2	8
entre 80 et 85 ans	16	3	13
entre 85 et 90 ans	11	0	11
entre 90 et 95 ans	20	3	17
plus de 95 ans	7	1	6
Total	72	14	58

Au gré des différents mouvements des résidents (entrées et sorties), ce sont **72 personnes** qui ont résidé durant l'année 2020, soit 14 hommes et 58 femmes. L'âge moyen des femmes était de 86,26 ans et celui des hommes de 81 ans. On remarque une forte proportion de femmes seules qui ont résidé en 2020 dans l'établissement, soit 54 contre 10 hommes et seulement 4 couples.

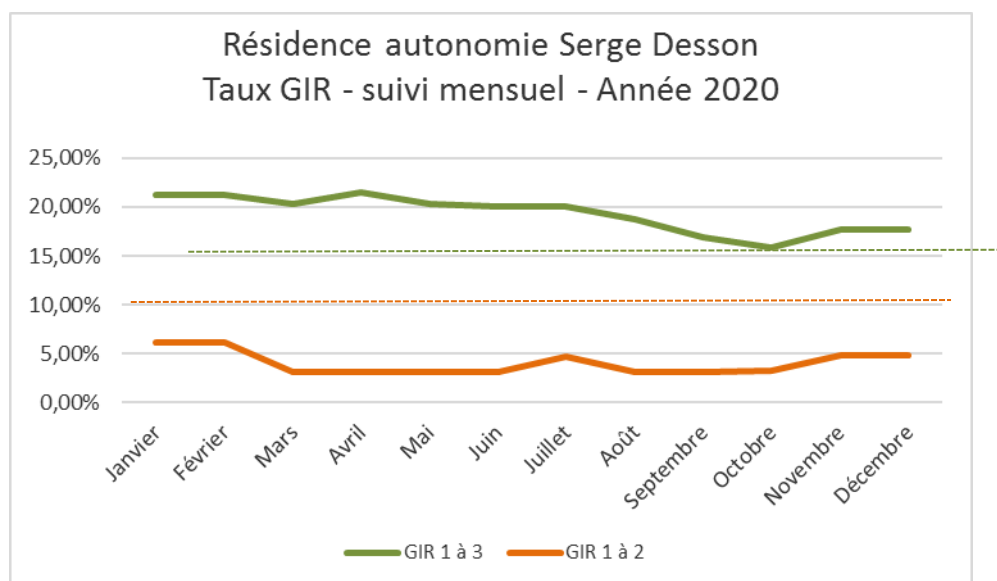


Le choix de s'installer en résidence est lié à un besoin de sécurité ainsi que pour rompre l'isolement dans lequel vivent certains seniors. De plus, la résidence assure un service d'astreinte 24/24h et 7/7j, ce qui est rassurant pour une cette population vivant bien souvent dans l'inquiétude à leur domicile quand le conjoint est parti, avec un vrai besoin d'être entourée. Sans oublier, le professionnalisme et la disponibilité de l'ensemble du personnel qui est une réelle plus-value pour l'établissement.

Suivi du GIR des résidents au cours de l'année 2020

Cadre réglementaire :

GIR 1 à 3 inférieur à 15%
GIR 1 à 2 inférieur à 10 %



Les personnes résidant au foyer logement et qui entrent dans un processus de dépendance se voient proposer une orientation vers l'hôpital du Neubourg. Cette disposition permet de limiter, au sein du foyer logement, le niveau de dépendance des résidents et de conserver ainsi son caractère non médicalisé et sa vocation à accueillir un public relativement autonome.

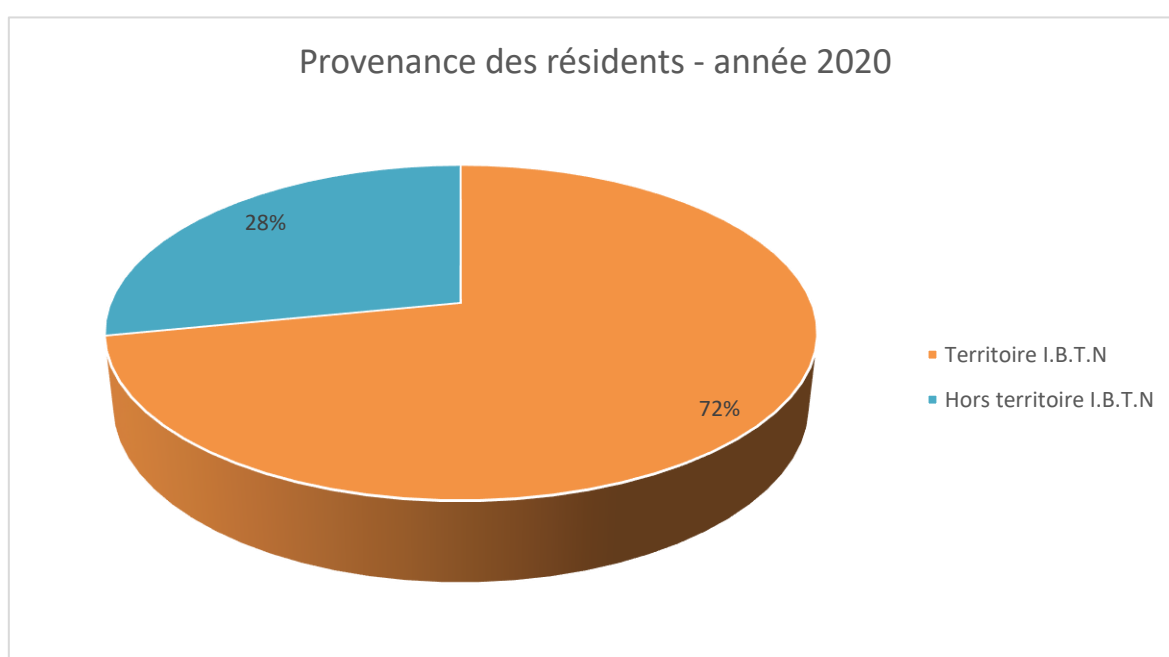
Depuis 2017, le service a mis en place le projet individualisé au sein de l'établissement. Ce support permet d'échanger avec le résident et/ou sa famille et de l'accompagner dans le maintien au domicile dans les meilleures conditions tout en accordant une réflexion sur la réorientation si la dépendance ne lui permettait plus de rester dans l'établissement. En 2018, la formation de la responsable de l'établissement à la mise en œuvre et au suivi du projet de vie individualisé rend désormais cet accompagnement individualisé plus efficient.

Si l'on observe quelques dépassements du taux de GIR autorisé, particulièrement les GIR 1 à 3, cela s'explique par la présence d'une population vieillissante et le délais nécessaire pour une réorientation vers une structure adaptée.

Origine géographique des résidents occupant un logement au 31 décembre 2020

Commune	Nbre de résidents
Barc	5
Barquet	3
Beaumont le Roger	15
Beaumontel	4
Bernay	1
Capelle les Grands	1
Fontaine l'abbé	2
Goupil'Othon	2
Grosley sur Risle	4
La Chapelle Gauthier	1
La Houssaye	1

La Neuville du Bosc	1
Le Noyer en Ouche	1
Mesnil en Ouche	1
Plasnes	2
Romilly la Puthenaye	1
Thibouville	1
Hors territoire de l'IBTN*	18
TOTAL	64
* Intercom Bernay Terres de Normandie	



Les personnes originaires des communes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ou les personnes ayant des enfants sur le territoire sont privilégiées dans le cadre de l'accès à la résidence. Cependant, les personnes issues d'autres départements ou villes limitrophes ne sont pas exclues mais il leur est demandé d'exprimer leurs motivations à intégrer l'établissement.

Aides au logement pour les résidents

Dans le cadre du conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales, au 31 décembre 2020, 16 personnes bénéficient de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) versée par la CAF ou la MSA.

H) Vie de la résidence

L'ensemble des résidents est satisfait de l'entretien de l'établissement, de la disponibilité du personnel dans l'accompagnement administratif, l'écoute ainsi que dans la gestion des interventions d'urgence.

1. Les services au sein de l'établissement

a) La restauration

Pour les résidents le souhaitant, l'établissement propose pour le déjeuner un repas complet, fourni par un prestataire extérieur. Le résident peut choisir de déjeuner en salle de restauration ou dans son logement. Dans ce cas, le repas est distribué en « panier-repas ».

Le tarif du repas a été fixé par décision du Conseil d'administration du 20 septembre 2019 à 4.26 €. Près de 747 repas mensuels sont commandés soit plus de 40 locataires qui font appel à ce service. L'augmentation de 6.7 % du nombre de repas moyen mensuel s'explique par l'appel à ce service par les résidents durant la période de confinement. Ce service a particulièrement facilité le quotidien des usagers de l'établissement durant la crise sanitaire.

b) La buanderie

Une buanderie est à disposition des résidents pour étendre les pièces de linge de grande taille. Cet espace est très apprécié et fréquemment utilisé.

c) La chambre d'hôtes

L'établissement dispose d'une chambre d'hôtes exclusivement réservée à la famille et aux proches des résidents. Cet hébergement fait l'objet d'une facturation à la nuitée fixée par décision du conseil d'administration du 2 juillet 2020 à 15,77 €. Au cours de l'année 2020, seulement 6 nuitées contre 28 en 2019 ont été facturées en raison des restrictions sanitaires.

d) Les garages

L'établissement dispose de 24 garages, réservés prioritairement aux résidents. La location mensuelle a été fixée par décision du conseil d'administration du 2 juillet 2020 à 56,58 €. Seulement onze locations ont été comptabilisées en 2020 dont 4 locations à des personnes extérieures à la résidence. Si l'arrêt de la conduite double les risques dépressifs chez les seniors et entraîne une réduction de leur cercle de relations sociales de 51% un grand nombre de résidents de l'établissement ne conduisent plus. Néanmoins l'implantation de la résidence en centre-ville, l'animation et la dynamique sociale insufflée favorise la lutte contre l'isolement de nos aînés.

2. L'animation

a) Des rencontres conviviales tout au long de l'année

Les temps forts au sein de l'établissement tels que les rencontres mensuelles autour d'un café qui réunissent la majorité des résidents ou encore l'organisation de lotos ou des repas de Noël et d'été n'ont pu être organisés en raison des restrictions sanitaires. L'encadrement s'est attaché à maintenir du lien social tout en garantissant les gestes barrières.

b) Des activités en faveur de la mémoire et du maintien du capital santé

Un éducateur sportif intervient tous les jeudis après-midi en dehors des vacances scolaires. Les activités proposées ciblent la mémoire et la motricité fine. Ces rencontres hebdomadaires connaissent un véritable engouement tant par leur qualité que leur

convivialité. Jeux de mémoire, de précision, confection d'un gâteau en musique et initiation à la pratique sportive ont favorisé l'activité et le maintien de nos seniors.

En raison de la situation sanitaire, les activités ont été adaptées. L'animateur a constitué des petits groupes et a adapté l'animation à des activités sans contact. Ces rencontres et ces animations ont été très appréciées des aînés qui ont pu se retrouver et partager ensemble des moments de convivialité.

c) Du semi à l'assiette

Cette action engagée en 2019 a pour objectif de donner ou redonner l'envie de cuisiner aux personnes âgées. Par la découverte ou redécouverte des légumes, du jardin... Récolter et partager un plat préparer soi-même devient source de plaisir, de bien-être tout en associant le bien manger.

Ainsi, l'animation du jardin potager a été déployée au cours de l'année 2020. L'installation de jardinières potagères dans le parc de l'établissement permet aux résidents d'apprécier le jardin, de récolter et de bénéficier d'une sensibilisation à la permaculture. L'animatrice intervient chaque semaine et accompagne les résidents à la découverte de la culture des fruits et légumes.



I) Le foyer logement

L'établissement a bénéficié au cours de l'année 2020, d'un programme de travaux réalisé par Eure Habitat d'un montant de 394 000 € et constitué par :

- Le remplacement et l'installation de 78 fenêtres de toit à ouverture électrique dont 2 de désenfumage situées dans les cages d'escalier.
- Le remplacement et l'installation de volets électriques sur les fenêtres de toit
- La mise en place de stores plissés électriques avec télécommande sur les fenêtres de toit
- Le démoussage de la couverture
- L'installation de 5 climatiseurs dans les appartements sous toitures ainsi que dans la salle de restauration

Ces travaux contribueront à l'amélioration de l'accueil des résidents notamment pour les personnes occupant les appartements situés sous toiture soumis aux effets des fortes chaleurs.

Enfin, la salle de restauration désormais équipée d'un climatiseur adapté permet à l'établissement de disposer d'un point froid lors des fortes chaleurs.



**Proposer un tremplin
vers l'(la) (ré)insertion
professionnelle**

1. Le Chantier d'insertion

Le chantier d'insertion constitue un tremplin pour ses bénéficiaires en vue de retrouver une activité professionnelle ; dispositif conventionné par l'Etat (DIRECCTE), et subventionné par le Conseil Départemental pour l'encadrement technique des personnes bénéficiaires du RSA.

Ce dispositif a pour objectif de permettre à des personnes en difficultés de retrouver le chemin de l'emploi grâce à l'acquisition de compétences qualifiantes et diversifiées. La valorisation des espaces naturels constitue l'activité support du chantier.



Sur l'année 2020, douze places sont conventionnées par la DIRECCTE pour le chantier d'insertion : 10 sont réservées aux bénéficiaires du RSA et les 2 autres pour des personnes avec d'autres revenus de minima sociaux.

Parallèlement, des formations reconnues sur le marché de l'emploi sont dispensées aux salariés afin qu'ils se professionnalisent, soit en interne en lien avec l'activité économique support, soit en fonction des projets professionnels des salariés du chantier.

Depuis la fusion ayant donné naissance à l'Intercom Bernay Terres de Normandie, le service a poursuivi sa mission principale d'insertion de personnes en difficultés. Parallèlement, il a engagé une réflexion sur la redéfinition des missions du chantier au regard du nouveau territoire. Il est envisagé d'étendre le chantier afin de pouvoir répondre aux besoins du territoire à compter 2021.

Schématiquement, le fonctionnement du chantier d'insertion s'articule selon deux axes : l'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel.

A) Les équipes

a) *L'équipe permanente*

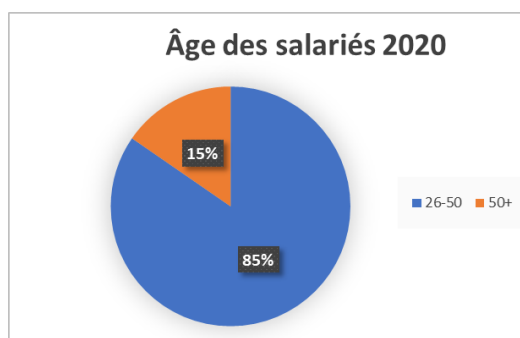
- 0.5 ETP : direction et coordination
- 1 ETP : conseillère en insertion professionnelle (congrés maternité d'août à décembre)
- 1 ETP : assistant technique
- 1 ETP : encadrant technique (de janvier à fin février 2020)
- 1 ETP : encadrant technique (à compter du 1^{er} mars 2020)

Cela représente 3.5 ETP. Un mi-temps sur la direction, un ETP sur l'accompagnement socio-professionnel et 2 ETP sur le terrain. En effet, l'équipe de salariés (12) est divisée en deux pour les chantiers. Cela permet à la fois de véhiculer une équipe complète et d'être sur plusieurs chantiers simultanément. Sauf exception, les équipes de salariés ne peuvent être seules sur le terrain.

b) *L'équipe de salariés 2020*

En 2020, le chantier d'insertion a accueilli sur l'ensemble de l'année 15 salariés : 13 hommes et 2 femmes.

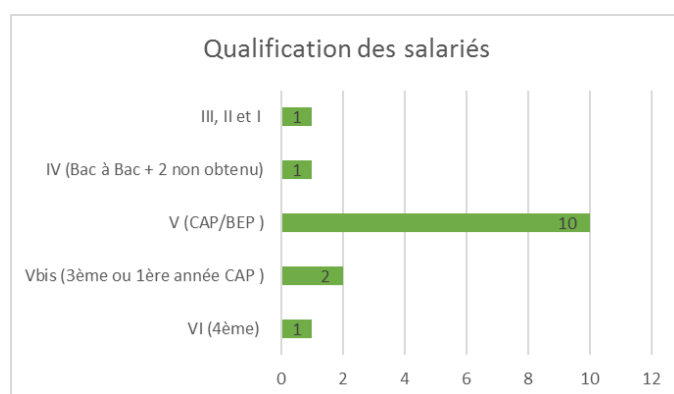
c) Profil des salariés



Sur l'ensemble de l'équipe, 10 sont célibataires dont 2 avec enfants, 5 sont en couple dont 3 avec enfants à charge. Le public accueilli est majoritairement âgé de 26 à 50 ans, les seniors représentent 4 personnes (plus de 50 ans).

Du point de vue de la mobilité, sur les 15 agents, 9 ont le permis de conduire (dont un sans véhicule) et 6 ont des difficultés de transport (pas de permis).

D'une manière plus générale, les problématiques sociales rencontrées par le public du chantier d'insertion sont de l'ordre du logement et financières avec un faible niveau d'études (un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP).



B) Les locaux

- Un bureau partagé par la conseillère en insertion professionnelle et l'encadrant technique
- Réfectoire
- Salle polyvalente : salle informatique, d'attente et de réunion
- L'atelier



- La Serre pédagogique



C) L'organisation du chantier d'insertion

Les personnes recrutées signent un premier contrat de 4 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois maximum, à raison de 26 heures hebdomadaires.

Deux équipes sont réparties sur la semaine de la manière suivante :

* Équipe du début de semaine : Lundi, mardi, mercredi matin et jeudi.

* Équipe de fin de semaine : Mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi

Pour l'équipe permanente, un nouvel encadrant technique est arrivé en mars 2020. Ainsi, les salariés ont dû reprendre des marques de fonctionnement avec de nouvelles techniques d'encadrement et ce, dans un contexte sanitaire difficile, amenant le confinement et une reprise progressive du travail.

Des entretiens individuels sont prévus tous les 15 jours pour l'ensemble des salariés afin de les accompagner au mieux dans l'ensemble de leurs démarches, qu'elles soient d'ordres privées ou professionnelles.

Des ateliers collectifs ont été mis en place courant novembre pour permettre les mises à jour des profils CAF, Pôle Emploi, CV, lettre de motivation....



D) Les modalités de recrutement

Pour chaque recrutement, une offre est déposée sur le site de Pôle Emploi et une information est envoyée par mail à nos partenaires. Ces derniers positionnent des personnes qu'ils suivent dans leurs parcours et qui sont alors convoquées à une réunion d'information collective afin de leur préciser les modalités d'accès et les particularités du chantier d'insertion. A la suite de cette réunion, chaque personne toujours intéressée par l'offre est reçue en entretien individuel par l'encadrant technique et la conseillère en insertion. Elles ont ensuite un retour quant à l'acceptation de leur candidature ou non en fonction du nombre de poste à pourvoir et des profils demandeurs.

En 2020, 1 information collective a été réalisée.

Cette réunion s'effectue dans les locaux du chantier à Brionne et est animée par l'encadrant technique et par la conseillère en insertion. La référente Pôle Emploi peut aussi participer à cette réunion.

E) L'activité économique et l'accompagnement technique

En parallèle des chantiers d'aménagement et de création, les salariés en insertion ont à charge l'entretien quotidien de différents sites appartenant à l'Intercom Bernay Terres de Normandie, dont :

- La résidence autonomie Serge Desson à Beaumont le Roger : tonte, taille des haies, taille des arbres et entretien des massifs.
- La maison de l'enfance à Beaumont le Roger : tonte, débroussaillage, taille des haies et entretien des massifs.

- Les stations d'épuration des villes de Brionne, Harcourt, le Bec-Hellouin et Grosley-sur-Risle : tonte, débroussaillage et désherbage.
- La Voie Verte, portion Le Bec-Hellouin – Harcourt : tonte, débroussaillage, élagage et taille de haies.
- Le Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs : Entretien de la zone humide, tonte, débroussaillage et élagage.
- L'accueil de loisirs de Saint Eloi de Fourques : Tonte
- Le pôle administratif du C.I.A.S : taille de haies et entretien des massifs
- La micro-crèche de Goupil-Othon : tonte, entretien des massifs et taille de haie.
- Le Pôle Ados de Beaumont le Roger : tonte et entretien des massifs

Le service a mis en place l'appel à projets des communes en fin d'année 2017. L'objectif étant de recentrer les interventions du chantier dans la professionnalisation et l'accompagnement des agents, tout en s'inscrivant au sein du nouveau territoire.

Dons de plants annuels aux communes du territoire : Le travail à la serre est aussi une autre forme d'apprentissage pour les salariés du chantier. Cela rend plus accessible l'activité économique support et plus diversifiée.

Fin 2020, un nouvel appel à projets a été adressé aux communes pour les projets 2021.



F) La formation des salariés du chantier

Dans le cadre de l'accompagnement du personnel et plus particulièrement la formation qualifiante, le chantier d'insertion a donné l'opportunité aux salariés, volontaires, de suivre des formations en lien avec leur projet professionnel et/ou l'activité support du chantier d'insertion.

Ainsi, en 2020, chaque salarié en insertion a bénéficié de formations réalisées par l'encadrant technique sur les thèmes suivants :

- Accueil sécurité : utilisation, port et entretien des équipements de sécurité individuel
- Utilisation de la tondeuse : déterminer les éléments qui doivent être tondus et leur fréquence, utiliser le matériel en toute sécurité et l'entretenir.
- Utilisation de la débroussailleuse : déterminer les éléments qui doivent être débroussaillés et leur fréquence, utiliser le matériel en toute sécurité et l'entretenir, baliser la zone identifiée.
- Utilisation du broyeur à branches : déterminer les éléments qui doivent être élagués et la technique à utiliser, utiliser le matériel en toute sécurité et l'entretenir, baliser la zone identifiée.

Les salariés ont aussi bénéficié des formations PSC1 et permis EB (2 agents) ainsi que, pour 3 agents, de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).

G) Les sorties 2020

L'accompagnement et l'encadrement dont bénéficient les salariés en insertion durant leur parcours tendent vers des sorties positives. Malheureusement, sur l'année 2020, les deux sorties comptabilisées se sont révélées sans solution : souhait de ne pas prolonger le contrat, difficulté à réaliser les démarches de recherches d'emplois à échéance du contrat et contexte sanitaire difficile.

	Nombre	Pourcentage total	Pourcentage sans les neutralisées
Emploi durable (CDD de plus de 6 mois ou CDI)	0	0%	0%
Emploi de transition (CDD de moins de 6 mois ou emploi intérim)	0	0%	0%
Formation qualifiante	0	0%	0%
Autre sortie positive	0	0%	0%
Neutralisée (maladie, maternité, rupture pendant la période d'essai, moins de 3 mois de présence)	0	0%	X
Sans solution	2	100%	100%
Total	2	100%	100%
Total sans les neutralisés	2		

Total sortie positives	0	0%	0%
------------------------	---	----	----

L'année 2020 n'a pas permis pour les salariés présents depuis longtemps sur la structure un retour à l'emploi positif. Cependant, la dynamique remise en place sur la fin d'année permet d'envisager un revirement de cette tendance sur 2021.

H) Des compétences spécifiques dédiées au chantier

Le chantier d'insertion intervient dans le cadre de la gestion des plantes exotiques envahissantes. Plus particulièrement, il intervient et assure la formation des agents dans le cadre du procédé d'arrachage et de décontamination de la Balsamine de l'Himalaya en lien avec l'Association Syndicale Autorisée de la Risle Médiane. Cette compétence spécifique constitue une réelle plus-value dans la formation des agents et dans la réalisation de prestations de service. Depuis 2018, le service a étendu ses spécificités à l'arrachage de la Renouée du Japon.



I) Mise en œuvre de l'appel à projets des communes

Le service a mis en place l'appel à projets des communes en fin d'année 2017 ; l'objectif étant de recentrer les interventions du chantier dans la professionnalisation et l'accompagnement des agents, tout en s'inscrivant au sein du nouveau territoire. Ainsi, les communes souhaitant bénéficier des services du chantier d'insertion remplissent le dossier d'appel à projets ; projets qui sont ensuite étudiés par une commission dédiée. Malheureusement, en 2020, du fait de la crise sanitaire, cette opération n'a pas pu se tenir.

Afin qu'elle puisse reprendre en 2021, le service a adressé le dossier d'appel à projets fin décembre 2020.

J) Dons de plants annuels aux communes du territoire

En 2019, il avait également été décidé de remettre en fonctionnement la serre pédagogique du chantier afin qu'une production florale soit proposée aux communes. Cette opération s'inscrit dans l'action « Dites-le avec des fleurs » portée au sein du projet social de territoire, répondant à l'objectif de faire connaître et valoriser l'action sociale sur le territoire.

Cependant, comme pour les appels à projets à destination des communes, cette action n'a pu avoir lieu en 2020 du fait de la crise sanitaire. En effet, le confinement a empêché de faire aboutir le travail en serre. Elle sera reprise en 2021.



Le travail à la serre est aussi une autre forme d'apprentissage pour les salariés du chantier.

Cela rend plus accessible l'activité économique support et plus diversifiée.

K) Les projets

ALIS Autoroute

Aménagement de l'espace du Siège à Bosrobert : Préparation des sols, plantations des massifs et haies, tuteurage, paillage, pose de traverses chêne

Centre social ACCES

Préparation des sols, plantations des massifs, haies et verger, tuteurage, paillage, pose de traverses chêne 10*20*200, pose d'un portillon.

Commune de Saint Paul de Fourques

Création d'un chemin sablé stabilisé industriel, pose de bancs, poubelle et table. Plantation de grands sujets (liquidambar 18/20), 5 unités. Création de massifs.

L) Perspectives 2021

Le chantier d'insertion ne cesse d'envisager de nouveaux partenariats avec les communes, entreprises ou associations du territoire de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie. Chaque proposition est étudiée par les agents permanents du chantier puis vue en commission par la direction et les élus. Cela permet de s'assurer de la plus-value apportée aux salariés afin de ne pas perdre de vue l'insertion par l'emploi et de faire connaître l'accompagnement par l'atelier chantier d'insertion.

Constat étant fait que les modalités d'intervention du chantier ne sont pas encore bien connues par l'ensemble des communes de l'Intercom, il sera proposé, à compter de septembre 2021, de valoriser les travaux du chantier par une communication plus importante auprès d'un ensemble de partenaires large - à noter que le chantier d'insertion ne peut pas intervenir chez les particuliers.

Ainsi, le service va démarcher davantage auprès des communes pour un meilleur rayonnement des activités du chantier et permettre de s'assurer des chantiers « fixes » et plus pérennes.

Par ailleurs, en 2021, il est prévu d'accentuer les formations professionnelles et également l'immersion en milieu professionnel des agents afin d'améliorer leur employabilité au plus près de la réalité du marché du travail tout en favorisant l'augmentation de sorties positives sur cette même année.

En parallèle, le service remettra en place les appels à projets pour les communes et la création de nouveaux partenariats. Il est prévu d'organiser une réunion de recrutement par trimestre afin de toujours fonctionner en équipe complète (soit 24 salariés en insertion à 26h hebdomadaires). De janvier à juin 12 salariés et de juin à décembre 24 salariés.

L'objectif premier de la structure étant de favoriser les publics en difficultés sur le territoire tout en leur permettant d'acquérir des compétences professionnelles et de résoudre leurs difficultés sociales pour à plus long terme viser un retour à l'emploi durable, il est envisagé d'augmenter le volume de salariés accueillis (soit 20 ETP conventionnés) et ainsi de proposer deux prises de postes sur le territoire : 1 à Brionne (comme actuellement) et 1 sur Bernay.

Le projet est de favoriser la levée des freins à la mobilité en proposant deux sites pour les prises de postes et de permettre à un nombre plus important de personnes bénéficiaires des minimas sociaux de se réinsérer.



Le site de Bernay est situé à proximité du centre-ville et donne accès au développement du travail en serre.

Un atelier (ancien service des eaux) pourra accueillir les équipes et permettre ainsi d'avoir l'ensemble du matériel nécessaire à l'activité.

Ce déploiement permettra également de développer l'activité du chantier pour rayonner à l'échelle du territoire. Un point fort est de mettre en place un poulailler pédagogique ainsi qu'un jardin partagé au profit des salariés en insertion. Au-delà d'une plus-value de compétences, cet axe amènera la question de l'alimentation auprès de ce public pour lequel il est parfois difficile de bien manger.



Animer la Vie Sociale

Au titre de l'année 2020, le service animation de la vie sociale du C.I.A.S s'organise au travers de l'espace de vie sociale du Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs de la Trinité de Réville.

Un Espace de Vie Sociale, c'est :

-  **Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale** : Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
-  **Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets** : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

L'année 2020 devait être riche ! Nous avons imaginé renouveler un certain nombre d'animations, inviter les partenaires et les habitants à une réflexion sur les besoins du territoire et dégager ensemble les axes prioritaires afin d'obtenir un agrément de centre social. Dans le même temps, nous devons revisiter les pôles d'intervention et proposer une nouvelle organisation afin d'intégrer les autres services du CCRIL (RAM-LAEP, Accueil de loisirs et France Services). Cela aurait permis d'apporter du sens et de la cohérence dans un projet global porté par le centre social.

A) L'organisation de l'Espace de Vie Sociale

a) Les horaires d'ouverture

Lundi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mardi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Jeudi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

En parallèle, l'équipe d'animation est en capacité de se mobiliser sur des soirées et week-ends afin d'offrir des animations au public disponible sur ces temps.

b) Les pôles d'intervention

- Pôle Education à l'Environnement et au Développement Durable
- Pôle Ressources - Multimédia
- Pôle Animation – Culturel
- Point Accueil Jeunes

Compte-tenu de la crise sanitaire et du départ en formation d'un agent, l'Espace de Vie Social a dû adapter ses activités en 2020.

Titre de l'animation	2019	2020	Lieu	Public
Loisirs Créatifs	3 février 2019	Non programmé	CCRIL	Tout public
Atelier Permaculture		2 Février	CCRIL	Tout public
Projection débat (sur le chemin de la savane)		4 Février	CCRIL	Tout public
Fabriquer ses produits ménagers		6 Février	CCRIL	Tout public
Atelier « démarrer son potager en permaculture »		13 et 29 Février	CCRIL	Tout public
Jeux de société		19 Février	Gisay la coudre	Tout public
Porte Ouverte	22 mars 2019	Non programmée	CCRIL	Tout public
Nuit de la chouette	22 mars 2019	Non programmée	CCRIL	Tout public
Atelier cuisine	23 mars 2019	Non programmé	Domaine de la Voie verte	A partir de 6 ans
Loisirs Créatifs	31 mars 2019	Non programmé	CCRIL	Tout public
Stage Pêche	11,12,13 avril 2019	Non programmé	Saint Quentin des Isles Saint Pierre de Cernières	A partir de 6 ans
Ciné goûter	12 avril 2019	Non programmé	CCRIL	Tout public
1,2,3 Jardin	14 avril 2019	Non programmé	CCRIL	Tout public
Atelier cuisine	20 avril 2019	Non programmé	Domaine de la Voie verte	A partir de 6 ans
Atelier cuisine	25 mai 2019	Non programmé	Domaine de la Voie verte	A partir de 6 ans
Fête Normande	16 juin 2019	Annulée	CCRIL	Tout public
Atelier permaculture		19 Juin	CCRIL	Tout public
Educ Pop Truck		01 Juillet	Montreuil l'Argillé	Tout public
Ciné Plein 'air	30 août 2019	30 Juillet	CCRIL	Tout public
Forum des associations		12 Septembre	CCRIL	Tout public
Atelier Enfants/Parents	7 septembre 2019		CCRIL	Tout public
Découverte des abeilles		21 septembre	CCRIL	Tout public
Festival du goût (animation par Expérimenthe)		20 Octobre	CCRIL	Accueil de loisirs

Conférence « permaculture »		20 Octobre	CCRIL	Adultes
Atelier - Projection	4 octobre 2019		CCRIL	Tout public
Loisirs Créatifs	6 octobre 2019	Non programmé	CCRIL	Tout public
Jeux de société	15 Novembre 2019	Non programmé	CCRIL	Tout public
Spectacle pour enfant	8 décembre 2019	Non programmé	CCRIL	A partir de 3 ans
Atelier enfants-parents		28 au 30 octobre	CCRIL	Tout public

B) Pôle Education à l'Environnement et au Développement Durable

L'éducation à l'environnement et au développement durable notamment autour de la zone humide du C.C.R.I.L est intégrée au Site Natura 2000.

L'antenne Nature de la Maison des Jeunes et de la Culture de Bernay assurait l'animation des actions environnementales à destination des scolaires, des enfants, des familles et du tout public jusqu'en 2019, via une convention. Désormais les actions environnementales sont déployées conjointement avec le pôle Environnement, Développement Durable et Agriculture de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.



Chantier jeunes bénévoles : un chantier avait été programmé avec des collégiens sur la zone humide, encadré par les techniciens de l'intercom mais il a dû être reporté en 2021 en raison de la crise sanitaire.

a) Des animations pour tous

Des dimanches en famille : le site de l'espace de vie sociale à La Trinité de Réville constitue un lieu privilégié de sensibilisation à la nature, accessible au tout public, au rythme des saisons. Malheureusement, ces animations n'ont pu se tenir en 2020 au regard du contexte sanitaire.

Une soirée **cinéma plein air**, au CCRIL à La Trinité-de-Réville, avec un film d'animation de sensibilisation écologique par le divertissement. C'est la seule activité qui était adaptée en 2020, en extérieur, avec le respect de la distanciation sociale : 120 personnes ont participé.

➤ **Samedi 2 février 2020 : atelier permaculture.** L'association Expérimenthe est venue rencontrer les animateurs et le groupe des grands du centre de loisirs afin de présenter la philosophie de la Permaculture. A cette occasion les enfants ont découvert les plantes et arbres qui entourent le CCRIL. Ils ont participé à la plantation d'un pommier. Ils se sont donnés rendez-vous dans quelques années pour récolter les fruits.



En attendant cette récolte, ils sont invités à prendre soin du pommier lors de leurs passages au CCRIL. En soirée, l'association Expérimenthe a animé un débat sur la permaculture. L'occasion pour les participants de s'interroger sur les choix de consommation et de devenir acteur au quotidien de son bien-être.

C) Pôle Ressources - Multimédia

a) Les ressources - multimédia en quelques chiffres

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Accueil/Réunion	Nombre de personnes	1 159	974	1 179	1 255	1 946	2016	1911	2404	
Borne informatique		49	276	182	199	227	123	101	97	25
Prêt de salles et du PAJ	Nombre de salles utilisées	27	62	139	130	132	151	232	345	
Location de salles		4	2	2	1	1	3	0	0	0

b) Répondre aux attentes des usagers

Accueil/Réunion : l'espace de vie sociale est identifié comme lieu de ressources : les usagers sollicitent l'agent d'accueil pour des problèmes techniques, matériels...

En 2020, l'agent d'accueil a intégré les Frances Services. De ce fait, l'EVS est resté plusieurs mois sans agent d'accueil. En parallèle, l'animatrice de l'EVS était en formation. Enfin, les protocoles encourageaient l'animation de réunions en visioconférence.

Borne informatique :

La majorité des personnes utilisent la borne pour des consultations sur Internet pour leurs dossiers administratifs (CPAM, CAF...) mais aussi pour leurs besoins personnels.

Prêt de salles et du Point Accueil Jeunes (PAJ) : La majorité de ces prêts est faite aux associations du territoire intercommunal (Comités des fêtes de la Trinité de Réville, Eure Bois Déchiqueté, ADMR, UTAS de Bernay...). Entre Mars et Décembre 2020, les associations n'ont pu être autorisées à reprendre leurs activités.

Location de salles : La difficulté rencontrée et récurrente est de ne pas avoir une salle d'une capacité de plus de 50 personnes assises et d'une salle pour se restaurer.

D) Pôle Animation – culturel

a) L'évolution de la fréquentation

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ateliers informatiques	Nb de jours	65	60	55	54	52	36	22
	Nb de Personnes	267	277	319	400	501	423	132
Ateliers Anglais	Nb de jours	21	11	8	91	78	74	24
	Nb de Personnes	136	88	18	334	323	295	96
Ateliers couture	Nb de jours	36	36	31	35	24	28	11
	Nb de Personnes	119	141	103	130	73	117	22
Ateliers dessin	Nb de jours	7						
	Nb de Personnes	11						
Shiatsu	Nb de jours	43	38	33	47	34	27	10
	Nb de Personnes	306	376	313	516	394	279	100
Yoga / Relaxation	Nb de jours				9			10
	Nb de Personnes				25			10
Elle'soie	Nb de jours			45	49	39	25	
	Nb de Personnes			45	49	39	25	
Country	Nb de jours			29	89	71	73	10
	Nb de Personnes			328	687	418	470	100
Sophrologie	Nb de jours		4	12				
	Nb de Personnes		13	47				
Stages Tapisserie	Nb de jours	15	14	10	10	11	5	0
	Nb de Personnes	188	196	115	141	140	67	0
TAP	Nb de jours	26	NC	NC	NC			
	Nb de Personnes	1 251	2 800	2 966	2146			
Atelier Enfants / Parents	Nb de jours			3	4	1	0	10
	Nb de Personnes			49	74	12	0	35
Manifestations les week-ends	Nb de jours	13	10	11	19	9	17	0
	Nb de Personnes	448	626	983	1082	1161	2046	0
Total		2 726	4 517	4 864	5 584	3 061	3 721	

b) Une variété d'activités et d'ateliers

- **Atelier informatique** animé à l'origine par le personnel du service et à compter d'octobre 2018 par un agent en service civique. Cet atelier a été mis en place en 2012 et depuis ses effectifs ne cessent d'augmenter. Ce sont des personnes à la retraite qui découvrent l'informatique. Les animatrices installent un climat d'entraide et d'échange entre les utilisateurs. De ces séances, des amitiés se sont créées et qui ont donné vie à un autre atelier : l'Atelier couture.
- ❖ En 2020, face à une forte demande d'accompagnement informatique, l'EVS s'est rapproché de l'association « Lézarts et les mots » afin d'apporter leur savoir faire mais également leur savoir-être puisqu'il utilise l'outil informatique pour créer du lien entre les personnes. Trois groupes de niveaux et d'attentes différentes se sont constitués. Lors des périodes de confinement, nous avons constaté que ces personnes acceptaient de reporter les cours mais qu'elles regrettaient de ne plus être en lien avec les autres. Ces ateliers répondent autant aux besoins en informatique qu'au souhait de rencontrer d'autres personnes. Il est envisagé de continuer ces ateliers au travers d'un service civique. Il devra faire preuve de connaissances techniques mais également de pédagogie.
- **Atelier couture** animé par une personne bénévole de la commune de Capelles les Grands, cet atelier a été mis en place en septembre 2013 et voit sa fréquentation augmenter.
- **Atelier Anglais** animé par l'association Mary Poppins. L'association propose 3 ateliers par semaine.
- **Shiatsu** animé par l'association BEST, elle propose tous les vendredis matins de 9h15 à 10h15 une séance de Shiatsu (gym Douce).
- **Danses Country** animées par l'association Happy Valley Country depuis août 2016. Ces cours sont proposés le lundi de 14h à 18h et le vendredi de 18h à 22h.
- **Stage tapisserie** animé par l'association Atout crin. Ces stages sont proposés pendant 5 jours deux fois par an.
- **Atelier maquette** animé par l'association SMMRC de Montreuil l'Argillé. L'association était présente lors du Forum.
- **Préparation du Centre Social par des actions d'Education Populaire :**

Dans le cadre de la démarche de développement social afin de construire un projet en intégrant la participation des habitants, une démarche « d'aller vers » a été initiée (en lien avec le Projet Social de Territoire).

L'équipe a sollicité l'aide de la ligue de l'Enseignement afin de bénéficier de leur savoir-faire et de leur outil « l'Educ Pop Truck ».

Le 1^{er} Juillet 2020, « l'Educ Pop Truck » s'est installé à Montreuil l'Argillé afin d'inviter les habitants à des temps d'échanges.

La Ligue de l'Enseignement a mis en service cet outil afin d'aller à la rencontre des habitants sur les territoires. Elle propose un village éphémère organisé autour de 4 espaces :

- Le bar asso : se rencontrer autour d'un verre, discuter en prenant un café, déguster des produits locaux, prendre le temps...
- L'agora : Débattre des questions de société, échanger des idées, imaginer des projets collectifs, s'engager pour agir...
- Ludo space : jouer tout en faisant connaissance, coopérer en s'amusant, créer et assembler, développer son imaginaire...
- Web radio : Témoigner pour faire savoir, partager son point de vue, argumenter pour persuader, donner son avis sur le monde.



Il est envisagé de reconduire cette expérience sur le territoire afin de faire connaître le CCRIL et inciter les habitants à s'impliquer dans la transformation de leur territoire.

Le partenariat :

En parallèle d'aller à la rencontre de la population, des rencontres avec les professionnels du CCRIL, de l'Intercom et les institutions devaient se mettre en place afin de travailler ensemble le projet social. La pandémie a mobilisé les responsables et les a contraints à mettre la priorité sur l'organisation de leur service.

Cependant, un travail de représentation de ce territoire en équipe et avec quelques partenaires a débité autour de la question « Comment percevons-nous ce territoire ? »

Un second temps a été consacré à la formation de l'équipe du CCRIL. Elle a bénéficié des apports de Geneviève Besson sur l'histoire de l'action sociale en France.

E) Point Accueil Jeunes (PAJ)

Le PAJ est un lieu qui permet de camper dans un cadre naturel riche (rivière, forêt...).

Il est à destination des enfants et des jeunes relevant de structures d'accueil. Ce service pour les jeunes met à disposition des sanitaires, des douches et une zone de lavage.

En partenariat avec la MJC de Bernay, une animation environnementale est incluse dans le séjour pour chaque groupe.

a) Evolution des effectifs du point accueil jeunes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effectifs	375	548	286	132	265	207	236	345	0

En raison de la crise sanitaire, ce lieu n'a pas été occupé en 2020. Une réflexion est envisagée sur une ouverture à d'autres groupes ou personnes. En effet, il est à proximité de la rivière et pourrait accueillir des pêcheurs en famille ou des clubs de pêche...

F) Analyse des activités 2020

L'année 2020 devait être riche, elle a été très particulière. Elle a nécessité une adaptation permanente avec une mise en place de protocoles pour répondre aux exigences du contexte sanitaire, protéger les utilisateurs et le personnel. Cependant, les équipes ont su profiter de ces temps sans public pour partager leurs connaissances et se former afin de répondre aux problématiques des habitants de cette partie du territoire et décliner les politiques sociales.

Une expérience a été impulsée cette année. Des animations ont été proposées aux familles lors des vacances scolaires. Des familles qui ne faisaient pas appel aux services de l'accueil de loisirs mais étaient en attente d'animations ont pu être accueillies. Cet élément est à prendre en compte car le pourcentage de familles qui confient leurs enfants est faible comparé au nombre de jeunes présents sur ce territoire.

Impact de la crise sanitaire

Si la crise sanitaire a freiné les actions de l'Espace de Vie Sociale, ce dernier a pu, avant le confinement, mettre en œuvre les animations prévues au programme 2020 puis, à la sortie du confinement, reprogrammer en partie celles qui pouvaient être assurées dans le cadre du respect des mesures sanitaires :

- Vendredi 24 janvier 2020 : soirée jeux de société en famille. Elle offre l'occasion de quitter les écrans et partager un moment enfants-parents au travers des jeux proposés par le CCRIL, en partenariat avec la Médiathèque. Ces soirées sont proposées aux parents mais aussi aux grands

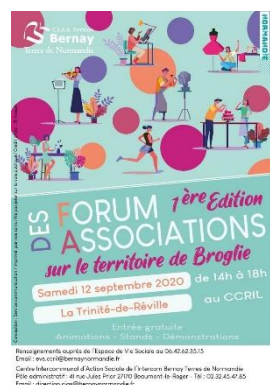
parents. Elles attirent de plus en plus de familles en recherche d'un lieu qui offre des jeux récents à partager avec d'autres familles.

- Mardi 4 février 2020 : Projection – débat sur le film-conférence « Sur le chemin de la Savane »
- Jeudi 6 février 2020 : Atelier « Fabriquer ses produits ménagers naturels et zéro déchet »
- Jeudi 13 février et samedi 29 février 2020 : Atelier « Démarrer son potager en permaculture »
- Mercredi 19 février 2020 : après-midi jeux de société à Gisay la Coudre
- Vendredi 19 juin 2020 : atelier permaculture
- Mercredi 1^{er} juillet 2020 : Temps d'échanges sous l'Educ Pop Truck à Montreuil l'Argillé.
- Jeudi 30 juillet 2020 : cinéma plein air "Tout en haut du monde"



- Samedi 21 septembre 2020 : découverte des abeilles des ruches de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, de leur mode de vie, l'impact de l'environnement sur leur population et l'intérêt pour l'homme de les préserver.

- Samedi 12 septembre 2020: première édition du forum des associations (secteur de Broglie). Ce moment a donné l'occasion aux associations de se rencontrer et aux habitants de découvrir l'offre d'activités sur leur territoire.
- Mardi 20 octobre : dans le cadre du Festival du goût local, conférence-débat sur la permaculture et sur la naissance d'un éco-lieu au sein de l'Intercom Bernay Terres de Normandie
- Du 28 au 30 Octobre 2020 et du 21 au 23 Décembre 2020: ateliers enfants-parents (ateliers créatifs, culinaires, etc.). Instant de partage en famille dans un lieu neutre. L'occasion pour la famille de profiter, partager du plaisir, de la joie au travers d'un atelier. C'est le moment de vivre l'instant présent et de renforcer le lien entre le parent et son enfant. C'est aussi l'occasion de croiser d'autres familles, de permettre aux enfants de se retrouver dans un endroit serein. Les parents en profitent pour se connaître et échanger sur leurs rôles.



Par ailleurs, le service a **matérialisé un espace d'accueil du public** afin d'inviter les habitants à prendre le temps d'échanger. Il s'agissait d'**offrir un lieu d'écoute des besoins et un espace d'expression**. Les usagers sont invités à laisser des messages sur leurs attentes, à proposer des projets et à s'impliquer dans la vie du CCRIL.

Ainsi, bien que l'animation de la vie sociale, via son Espace de Vie Sociale, a été particulièrement impactée dans son fonctionnement par la crise sanitaire de la Covid-19, le service s'est attaché, dès la sortie du confinement, à repenser des activités et a pu maintenir un lien avec les habitants.

Le service a également lancé la démarche d'évolution de l'Espace de Vie Sociale vers un Centre Social avec, notamment, la formation d'un agent au Diplôme d'Etat Jeunesse, Education Populaire et Sport (DEJEPS) afin de constituer une équipe de professionnels à-même de répondre aux enjeux de cette nouvelle structure.